

**ANNEXES DU RAPPORT ANNUEL 2018, PROJET PBF
TRANSFRONTALIER TCHAD-CAMEROUN**

1. Rapport d'étude des données de référence du projet effectuée dans le département du Logone et Chari
2. Rapport de formation au Système d'alerte précoce et de réponse rapide aux conflits, à la radicalisation et l'extrémisme violent dans la région de l'Hadjer Lamis
3. Rapport de formation des enseignants sur l'éducation à la culture de la paix et à la cohabitation pacifique
4. Rapport de mission de la formation et de la sensibilisation des autorités civiles et des forces de défense et de sécurité sur la prévention du recrutement et l'utilisation des enfants par les groupes et forces armés à Mani



**ETUDE DES DONNEES DE REFERENCE DU PROJET « PBSO »,
IMPLEMENTE DANS LE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,
REGION DE L'EXTREME NORD DU CAMEROUN**

RAPPORT FINAL DE L'ETUDE

Rédigé par : CHINDANNE Abel (Agroéconomiste)

Maroua, Octobre 2018

INFORMATIONS GENERALES SUR L'ETUDE

Titre du Projet :	PBSO
Contrat de Service N°:	IC/PBSO/30/05/2018
Objet du Contrat :	Consultation pour l'étude des données de référence « PBSO », implémenté dans le département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord du Cameroun
Communes couvertes :	Blangoua et Goulfey
Maître d'ouvrage :	PNUD-UNICEF
Personnes de contact :	MM : - Cyprien GANGNON, S.P.M PNUD Maroua - Tony KOUEMO, M&E Spécialist , PNUD Maroua - Charles EDOA, E. N PNUD Kousseri
Financement :	PNUD
Titre du présent document:	<u>Livrable 2</u> : Rapport provisoire de l'étude
Consultant :	1. CHINDANNE Abel, Agroéconomiste (Consultant principal) Tel : (00237) 679 79 76 83/656 98 06 01. Email : chindanne2002@yahoo.fr 2. ZELAKWA MAGUINA, Agroéconomiste (Consultant associé) Tél : (00237) 696 62 94 84 Email : zelakwamagress@yahoo.fr

CONTENU DU DOCUMENT

INFORMATIONS GENERALES SUR L'ETUDE.....	i
CONTENU DU DOCUMENT	ii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES ENCADRES	vii
LISTES DES ABREVIATIONS	viii
REMERCIEMENTS	ix
RESUME	x
ABSTRACT	xii
INTRODUCTION.....	1
A. PHASE INTRODUCTIVE	2
1. Contexte de l'étude.....	3
2. Objectif de l'étude.....	4
3. Revue de la littérature	4
4. Méthodologie	8
4.1. Choix de la localité de l'étude	8
4.2. Technique de collecte des données.....	9
4.3. Echantillonnage et population cible	10
4.4. Traitement et analyse des données.....	12
B. PRESENTATION DES RESULTATS.....	13
2. CARACTERISTIQUES DES ENQUETES.....	14
2.1. Sexe des répondants.....	14
2.2. Statut des répondants.....	15
2.3. Age des enquêtés	15
2.4. Ethnies des répondants	16
2.5. Religion.....	17
2.6. Niveau d'instruction	17
2.7. Nombre des personnes en charges	18
3. MECANISME DE PAIX ET DE RESOLUTION DES CONFLITS	18
3.1. Les différents types de conflit et leur fréquence	18
3.2. Manifestation des conflits	22
3.3. Méthodes de résolution des conflits.....	22
3.4. Mécanisme de résolution des conflits	23

3.5.	Satisfaction des communautés vis-à-vis des mécanismes locaux de prévention et de réduction des conflits	24
4.	COMPETENCES COMMUNAUTAIRES DE PREVENTION DES CONFLITS	25
4.1.	Participation des jeunes aux mécanismes d'atténuation des conflits	25
4.2.	Dialogue communautaire	26
4.2.1.	Existence de dialogues communautaires et transfrontaliers	27
4.2.2.	Types de dialogues intercommunautaires et transfrontaliers	28
4.2.3.	Nombre de dialogues intercommunautaires et transfrontaliers	29
4.2.4.	Place de dialogues intercommunautaires et transfrontaliers dans le renforcement de la paix	29
4.2.5.	Propositions pour le renforcement des dialogues intercommunautaires et transfrontaliers	30
5.	RELATION ENTRE ACTEURS POUR LA PREVENTION DE LA PAIX	31
5.1.	Les acteurs de la sécurité	31
5.2.	Degré de confiance des populations par type d'acteurs de la sécurité	32
5.3.	Nombre d'acteurs de la sécurité formés	34
6.	MECANISME D'ALERTE PRECOCE COMME MOYEN DE PREVENTION DE LA PAIX	35
6.1.	Connaissance des systèmes d'alerte précoce par les enquêtés	35
6.2.	Nombre de systèmes d'alerte précoce dans les localités	36
6.3.	Nombre de comités de vigilance	37
6.4.	Recherche sur la dynamique des conflits locaux et l'extrémisme violent	37
7.	PARTICIPATION DES JEUNES AUX MECANISMES PACIFIQUES DE REGLEMENT DES CONFLITS	38
7.1.	Nombre des jeunes qui se sont référés aux mécanismes pacifiques de règlement des conflits	38
7.2.	Nombre de jeunes intégrés dans le tissu économiques	39
7.3.	Nombre de jeunes ayant de revenus comparés au SMIG	40
7.4.	Revenu générés des activités économiques	41
8.	INSERTION DES JEUNES VULNERABLES DANS LES OPPORTUNITES ECONOMIQUES	44
8.1.	Nombre de jeunes vulnérables	44
8.2.	Existence de centre de formation professionnelle	44
8.3.	Connaissance par les jeunes de l'existence de centre de formation	45
8.4.	Nombre des jeunes formés	45
9.	DIALOGUE INTERCOMMUNAUTAIRE A TRAVERS LES MEDIAS	47
9.1.	Possession de la radio par les jeunes	47
9.2.	Existence de radio communautaire	47
9.3.	Nombre de programmes de radios dirigés par les jeunes	48
10.	INITIATIVES COMMUNAUTAIRES SUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX	48

10.1.	Nombres d'initiatives communautaires sur la paix dont les jeunes sont impliqués	48
10.2.	Nombre de centre de soutien psychosocial	49
10.3.	Nombre de dialogues intergénérationnels	50
10.4.	Nombre de personnes (jeunes, femmes et leaders) qui y prennent part	51
11.	CAPACITES DES ECOLES FORMELLES ET CORANIQUES DANS LE SOUTIEN DES JEUNES VULNERABLES	52
11.1.	Effectifs des établissements scolaires.....	52
11.2.	Enseignement des modules sur la paix dans les établissements scolaires	53
11.3.	Les difficultés dont font face les établissements scolaires.....	53
11.4.	Nombre d'enfants vulnérables	54
11.4.1.	Nombre d'enfants vulnérables dans les écoles formelles	54
11.4.2.	Les écoles coraniques	55
C.	SYNTHESE DES INDICATEURS	0
	CONCLUSION	5
	RECOMMANDATIONS.....	7
	BIBLIOGRAPHIE.....	9

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Brèves caractéristiques socio-économiques des localités d'étude	9
Tableau 2: Taille de l'échantillon	10
Tableau 3: Taille réelle des ménages enquêtés	11
Tableau 4 : Sexe des répondants selon les localités	14
Tableau 5: Statut des personnes enquêtées	15
Tableau 6 : Type de conflits au sein des communautés et selon les localités	19
Tableau 7 : Instances de résolution des conflits.....	23
Tableau 8 : Existence des dialogues intercommunautaires selon les localités d'enquête	27
Tableau 9 : Nombre de dialogues intercommunautaires et transfrontaliers dans l'année	29
Tableau 10 : Acteurs de la sécurité par localité.....	31
Tableau 11 : Degré de confiance des populations par type d'acteurs de la sécurité	32
Tableau 12 : Raisons de la confiance par acteur	32
Tableau 13 : Types de systèmes d'alerte précoce dans les localités d'étude	36
Tableau 14 : Nombre de comité de vigilance par localité	37
Tableau 15 : Les différents types d'activités économiques des jeunes	39
Tableau 16 : Situation des jeunes ayant de revenus comparés au SMIG	40
Tableau 17 : Détermination de revenus des jeunes.....	41
Tableau 18 : Affirmation des jeunes par rapport à l'existence de centre de formation dans leur milieu	45
Tableau 19 : La répartition des jeunes selon la formation	46
Tableau 20 : Domaines de formation souhaitée par les jeunes.....	46
Tableau 21 : Domaine de formation souhaité par genre	46
Tableau 22 : Types d'initiatives communautaires sur la paix	48
Tableau 23: Types d'initiatives communautaires selon les localités	49
Tableau 24: Existence des centres de soutien psychosocial par localité d'étude.....	49
Tableau 25 : Participation des jeunes, femmes, leaders religieux et traditionnels et leaders communautaires vue par les jeunes.....	51
Tableau 26 : Participation des jeunes, femmes, leaders religieux et traditionnels et leaders communautaires vue par les adultes.....	52
Tableau 27 : Effectif des élèves et enfants vulnérables dans les différentes localités de l'étude	53
Tableau 28: Nombre d'enfants vulnérables dans les écoles formelles.....	54
Tableau 29 : Effectifs des enfants dans certaines écoles coraniques	55

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Localités de l'étude	8
Figure 2 : Représentation des enquêtés par sexe	14
Figure 3 : Pyramide des âges des personnes enquêtées.....	15
Figure 4 : Répartition des enquêtés par ethnie	16
Figure 5 : Répartition des enquêtés par religion.....	17
Figure 6 : Répartition des jeunes et adultes selon le niveau d'instruction	17
Figure 7 : Différences types de conflits chez les jeunes.....	21
Figure 8 : Manifestation des conflits	22
Figure 9 : Les méthodes de résolution des conflits chez les jeunes et les adultes	22
Figure 10 : Nombre de conflits vécus dans les différentes localités.....	23
Figure 11 : Le degré de satisfaction par rapport aux mécanismes locaux de prévention et de réduction des conflits.....	24
Figure 12 : Nombre de jeunes et de femmes participants à des méthodes de prévention des conflits selon les jeunes	26
Figure 13 : Nombre de jeunes et de femmes participants à des méthodes de prévention des conflits selon les adultes	26
Figure 14: Existence de dialogues intercommunautaires et transfrontaliers sur la paix	27
Figure 15: Types de dialogues intercommunautaires et transfrontaliers	28
Figure 16 : Connaissance de systèmes d'alerte précoce par les populations d'enquêtes	35
Figure 17 : Nombre des jeunes qui se sont référés aux mécanismes pacifiques de règlement des conflits	39
Figure 18 : Boite à moustache des revenus des jeunes.....	41
Figure 19 : Pourcentage de satisfaction des besoins.....	42
Figure 20 : Revenu moyen mensuel des jeunes selon les localités d'étude	43
Figure 21: Participation des jeunes et des adultes aux différents événements communautaires sur la paix et la gouvernance locale.....	50
Figure 22 : Participation des personnes selon les âges et les localités d'étude	51

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Notes de lecture du document présentant la partie sur les indicateur du projet	18
Encadré 2 : Conflit faune-homme à Kobro.....	21
Encadré 3 : Perte de confiance aux autorités administratives dans la résolution des conflits.....	24
Encadré 4 : Influence du coût de la dote sur la prostitution et le banditisme des jeunes.....	31
Encadré 5 : Perte de confiance au téléphone comme système d'alerte précoce	36
Encadré 6 : Situation des enfants orphelins et abandonnés à Blangoua.....	37

LISTES DES ABREVIATIONS

- APEE** : Association des Parents d'Elèves et d'Enseignants
- BUCREP** : Bureau Central de Recensement et d'Etude de la population au Cameroun
- DAJEC** : Délégation d'Animation de la Jeunesse et de l'Education Civique
- EP** : Ecole Publique
- IMC** : International Medical Corps
- NFIs : None Food Items
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- PBSO** : Peace Building Support Office
- PDI** : Personnes Déplacées Internes
- PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement
- RDPC** : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
- SPSS** : Statistical Package for Social Sciences
- UNDP** : Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès
- UNICEF** : Fonds des Nations unies pour l'enfance

REMERCIEMENTS

Le présent document sanctionne la fin de la consultation pour l'étude des données de référence « PBSO », implémenté dans le département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

A cet effet, je veux exprimer à travers ce document ma profonde gratitude aux personnes et personnalités suivantes qui ont apporté une contribution significative à la réalisation de la mission.

- Toute l'équipe de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Cameroun en me sollicitant une fois de plus pour réaliser une mission de cette ampleur ;
- M. ZELAKWA MAGUINA, mon collaborateur avec qui nous avons bravé toutes les difficultés liées à des travaux de recherche ;
- M. Cyprien GANGNON, S.P.M PNUD Maroua et toute son équipe pour les conseils et le soutien tout le long de la mission ;
- M. Tony KOUEMO, M&E Spécialist PNUD Maroua pour sa contribution très constructive dans la qualité du travail attendu par la mission ;
- M. Charles EDOA, E. N PNUD Kousseri, grâce à ses démarches administratives auprès des autorités du Département du Logone et Chari, un accueil très chaleureux nous a été réservé dans les localités de l'étude ;
- Les autorités administratives, traditionnelles, religieuses et les responsables et agents des services déconcentrés de l'Etat dans les localités d'étude, de par leur ouverture d'esprit et leur disponibilité, la collecte des données sur le terrain a été plus facile ;
- MM. TOURZOUMANE SOMA et SEMEGUE WELWARE, respectivement DAJEC de Blangoua et de Goulfey pour avoir contribué à la sélection des enquêteurs, leur soutien et leur accueil tout le long de notre séjour dans la zone d'étude sont inoubliables ;
- MM. LIMANGANA MEY et ABAKA ALIFA, vos contributions pour l'animation des focus group et pour les entretiens avec les personnes ressources sont incommensurables.
- Les enquêteurs, nombreux qu'on l'imaginait, ont été disponibles et dévoués pour recueillir auprès des enquêtés des informations de qualité ;
- Toutes les personnes enquêtées qui ont accepté consacrer leur précieux temps de jeûne de ramadan pour répondre aux questions.

Que tous ceux qui m'ont assisté ou contribué de près ou de loin dans la réalisation de ce travail trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

RESUME

Le présent document est le rapport final de l'étude des données de référence pour le projet « PBSO » implémenté dans le Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême Nord du Cameroun. Cette étude s'est déroulée dans la période allant du 14 mai au 15 juin 2018. Les localités concernées par l'étude sont Dougoumachi, Blangoua, Kobro et Goulfey. L'objectif global de cette étude est d'établir une situation de référence détaillée tout en proposant des valeurs quantitatives de référence pour les indicateurs de produit conformément au cadre de résultat du projet. Cette situation de référence permettra d'établir le point de départ des différents indicateurs (situation avant) afin d'être utilisé pour la comparaison avec la situation après la mise en œuvre du projet (situation après) et d'apprécier quantitativement la contribution de chaque composante à l'atteinte des objectifs du projet visant à consolider la paix.

La méthodologie adoptée pour la conduite de cette étude était axée sur l'exploitation des documents, l'organisation des entretiens directifs, des interviews avec des personnes clés et des discussions avec des focus groups.

Au total 34 personnes ont été mobilisées pour enquêter 510 ménages. Des entretiens pour recueillir des données de qualité ont eu lieu avec vingt-neuf (29) personnes ressources et onze (11) focus groups ont été organisés dont quatre (04) avec les femmes, quatre (04) avec les jeunes et trois (03) avec les adultes. Les données collectées ont été saisies et traitées à l'aide des logiciels SPSS 20.0 et Excel.

Il ressort de l'étude les résultats saillants ci-après :

- Il existe plusieurs types de conflits au sein des communautés étudiées dont les plus récurrents sont les conflits agropastoraux, fonciers et interethniques et 119 conflits inter et intracommunautaires sont résolus pacifiquement par les instances locales
- 20% des personnes sont satisfaites des résolutions faites par les instances locales
- Aucun jeune ne participe aux mécanismes de prévention et de résolution des conflits.
- Il n'existe pas de dialogues communautaires transfrontaliers sur les conflits locaux
- 66 jeunes se sont référés aux instances pacifiques de résolution des conflits.
- Les jeunes ont plus confiance aux comités de vigilance (59%) suivi des forces multinationales avec 33%.
- Seulement 15% des acteurs de la sécurité sont formés sur les droits humanitaires de protection du civil
- Il n'existe pas un système d'alerte précoce formel dans la localité
- 51 jeunes de moins de 25 ans sont impliqués dans le tissu économique
- 10% des jeunes vulnérables (exclusivement des garçons) sont impliqués dans les activités génératrices de revenu
- 20 jeunes vulnérables suivent des formations professionnelles

- Les jeunes et les femmes prennent part autant que les adultes aux dialogues et événements communautaires et transfrontaliers sur la paix
- 1424 enfants vulnérables fréquentent dans les écoles formelles et 793 sont dans les écoles coraniques

Comme recommandations, l'étude propose :

- ☞ Le renforcement des capacités des instances locales de résolution des conflits dans les jugements impartiaux et le niveau d'archivage des jugements rendus
- ☞ L'accompagnement des communautés dans les plaidoyers aux niveaux de l'administration judiciaire afin de permettre l'implication et la participation des jeunes et des femmes
- ☞ L'appui des communautés dans l'organisation des dialogues communautaires transfrontaliers
- ☞ Le renforcement des capacités des acteurs de la sécurité sur les droits de l'homme et les droits humanitaires de protection.
- ☞ L'appui en équipements de travail et de visibilité des membres des comités de vigilance.
- ☞ La création des systèmes d'alerte formelle
- ☞ L'octroi des bourses de recherche sur la dynamique des conflits locaux et de l'extrémisme violent dans les localités de l'étude. aux étudiants
- ☞ L'accompagnement dans l'organisation régulière des rencontres de paix et de dialogues entre les leaders traditionnels, administratifs et religieux
- ☞ La construction des centres culturels et les aires de jeux dans les localités
- ☞ L'appui des communautés et surtout les femmes et les jeunes dans les Activités Génératrices des Revenus (AGR)
- ☞ La sensibilisation des communautés pour la réduction du montant de la dot
- ☞ La création des centres de soutien psychosocial
- ☞ L'appui à l'éducation des élèves vulnérables dans les écoles formelles et les écoles coraniques
- ☞ L'accompagnement des écoles coraniques et les écoles formelles dans l'enseignement des modules sur les thématiques ayant trait à la consolidation de la paix et le vivre ensemble

ABSTRACT

This document is the final report of the baseline study of the "PBSO" project implemented in the Logone and Chari Division, Far North Region of Cameroon. This study took place in the period from May 14 to June 15, 2018. The localities concerned by the study are Dougoumachi, Blangoua, Kobro and Goulfey. The objective of this study is to establish a baseline situation while proposing quantitative values for the output indicators, in accordance with the project results framework. This reference situation will make it possible to establish the starting point of the various indicators (situation before) in order to compare with the situation after the implementation of the project (situation after) and to assess quantitatively the contribution of each component.

The methodology adopted for the conduct of this study focused on the use of documents, the organization of policy interviews, interviews with key people and discussions with focus groups.

A total of 34 people were mobilized to investigate 510 households. Interviews to gather quality data took place with twenty-nine (29) resource persons and eleven (11) focus groups were organized including four (04) with women, four (04) with young people and three (03) with adults. The collected data was captured and processed using SPSS 20.0 and Excel software.

The following highlights the results of the study are:

- There are different types of conflicts within the communities studied, the most recurrent are farmers grazers conflicts, land tenure and interethnic conflicts and 119 inter and intra-community conflicts are resolved peacefully by local authorities
- 20% of people are satisfied with resolutions made by local authorities
- No youth participates in conflict prevention and resolution mechanisms.
- There are no cross-border community dialogues on local conflicts
- 66 young people referred to peaceful conflict resolution bodies.
- Young people have more confidence in vigilance committees (59%) followed by multinational forces with 33%.
- Only 15% of security actors are trained on humanitarian protection of civil rights
- There is no formal early warning system in the locality
- 51 young people under 25 years are involved in the economic activities
- 10% of vulnerable young people (exclusively boys) are involved in income-generating activities
- 20 vulnerable young people take vocational training
- Young people and women participate as much as adults in community and cross-border dialogues and events on peace
- 1424 vulnerable children attend formal schools and 793 are in Koranic schools

As recommendations, the study proposes:

- ☞ Capacity building of local conflict resolution bodies in impartial judgments and the level of archiving of judgments rendered
- ☞ Supporting communities in advocacy at the levels of the judicial administration to enable the involvement and participation of young people and women
- ☞ Community support for the organization of cross-border Community dialogues
- ☞ Capacity building of security actors on human rights and humanitarian protection rights.

- ☞ The support in equipment of work and visibility of the members of the vigilance committees.
- ☞ The creation of formal warning systems
- ☞ According to students the granting of research fellowships on the dynamics of local conflicts and violent extremism in the localities of the study
- ☞ Accompaniment in the regular organization of peace meetings and dialogues between traditional, administrative and religious leaders
- ☞ The construction of cultural centers and playgrounds in localities
- ☞ Support from communities and especially women and youth in Income Generating Activities (IGAs)
- ☞ Community awareness for reducing the amount of dowry
- ☞ The creation of psychosocial support centers
- ☞ Support for the education of vulnerable students in formal schools and Koranic schools
- ☞ The accompaniment of Koranic schools and formal schools in teaching modules on topics related to the consolidation of peace and living together

INTRODUCTION

La mission pour l'étude des données de référence « PBSO », implémenté dans le département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord du Cameroun se décline en trois (03) grandes étapes :

Etape 1 : Conception des outils de collecte, test du questionnaire et formation des enquêteurs

Différents types d'outils ont été élaborés pour la collecte des données dans le cadre de ce travail. Il s'agit notamment des guides d'entretiens et des questionnaires. Les guides d'entretiens ont été utilisés pour collecter les données auprès des personnes clés (autorités traditionnelles, religieuses, administratives, responsables des services déconcentrés de l'Etat) et pour animer les focus groupes.

Deux (02) types de questionnaires ont été conçus pour recueillir des données quantitatives chez les jeunes âgés de 18 à 34 ans et chez les adultes âgés de 35 ans aux moins.

Le test des questionnaires a permis de faire des observations tant sur la qualité des informations recherchées que sur le temps moyen que prendra une enquête.

La formation des enquêteurs a permis de préciser le contexte de l'étude, les résultats attendus et de clarifier tous les points d'ombre pour une bonne collecte des données sur le terrain.

Etape 2 : Collecte des données

Elle s'est déroulée du 07 au 19 juin 2018 dans les quatre (04) localités de l'étude que sont Dougoumachi, Blangoua et Kobro dans l'Arrondissement de Blangoua et Goulfey dans l'Arrondissement de Goulfey. Certaines informations ont été complétées par des appels téléphoniques lors de la rédaction du rapport. Au total :

- Cinq cent dix (510) personnes ont été enquêtées grâce aux questionnaires dont 295 hommes et 215 femmes ;
- Vingt-neuf (29) entretiens ont eu lieu avec des personnes clés
- Onze (11) focus groupes ont été organisés dont quatre (04) avec les femmes, quatre (04) avec les jeunes et trois (03) avec les adultes.

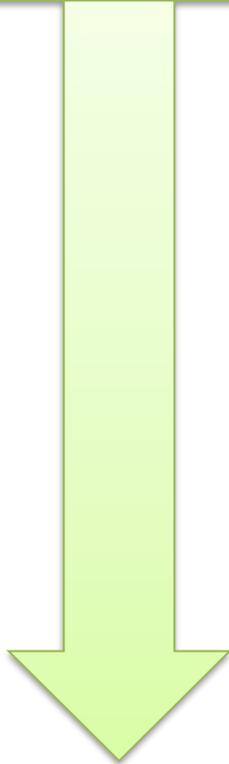
Etape 3 : Traitement et analyse des données puis rédaction du rapport

Les données collectées ont été saisies et traitées à l'aide des logiciels SPSS 20.0, Excel et s'est suivie la rédaction.

Le document est structuré en trois (03) grandes parties :

- Première partie : Phase introductive
- Deuxième partie : Présentation des résultats
- Troisième partie : Synthèse des indicateurs

A. PHASE INTRODUCTIVE



1. Contexte de l'étude

Le département du Logone et Chari couvre une superficie de 12 133 Km² et s'étend entre le 11^e et le 13^e degré de latitude Nord et entre le 14^e et le 15^e de longitude Est. Il est limité à l'Est par la République du Tchad, à l'Ouest par la République du Nigeria, au Sud par les départements du Mayo-Sava, du Diamaré et du Mayo-Danay, d'Ouest à l'Est¹. La population du département est estimée à 590 000 habitants, pour un taux de croissance démographique annuelle d'environ 2,5% et une densité moyenne de 49 hab/km².

La population du Logone et Chari est peuplée de Kotoko traditionnellement pêcheurs qui sont les plus anciennement installés, les Arabes Choa qui sont les plus nombreux et pratiquent l'élevage semi-nomade et le commerce urbain, les Kanouri pratiquant surtout le commerce, les Mousgoum et les Massa portés sur la pêche².

Le département du Logone et Chari a fait l'objet de plusieurs conflits communautaires datant de plusieurs siècles³ avec l'invasion des Kotoko par les arabes et à développer un climat d'adversité et de d'hostilité des Kotoko à l'égard des arabes. La manipulation des élites politiques et la division politique entre les populations des zones frontalières ainsi que la disponibilité des armes restent les principales causes de l'augmentation de la violence dans ces communautés.

Les rivalités socioculturelles restent stables et s'infiltrant dans la plupart des relations sociales. La solidarité intracommunautaire transfrontalière est plus conviviale que les interactions intercommunautaires entre Arabes, Kotoko, Kanuri et Mousgoum vivant ensemble dans la division. Néanmoins, dans la même communauté, certaines particularités claniques (arabes) ou dialectales (Kotoko) influencent les rivalités politiques et les compétitions socio-économiques⁴.

Le Logone et Chari est doté de plusieurs ressources naturelles qui sont en voie de rareté⁵ à cause de la baisse de l'eau du Lac Tchad. Elles influencent négativement les conditions de vie des populations qui sont, dans leur quasi-totalité, en dessous du seuil de pauvreté. Les indicateurs de développement dans le Logone et Chari sont les plus alarmants.

Depuis 2015 avec la crise de Boko Haram, ce département accueille le plus grand nombre de déplacés dont 127 264 PDI, 26 454 réfugiés hors camp et 26 346 retournés, ce qui représente respectivement 53% des PDI, 90% des réfugiés et 41% des retournés de la région.⁶ Cette situation a conduit à des conditions de vie précaires pour l'ensemble de la population et a fortement mis à mal la résilience communautaire déjà limitée et les capacités d'adaptation.

Dans la région de l'Extrême-Nord en général, on note un net désengagement socio-économique et institutionnel de l'Etat, comme en témoignent les indicateurs socio-économiques alarmants livrés par l'Institut National de Statistiques et la Banque Mondiale: plus de 70 % de la population de cette région vit sous le seuil de pauvreté, 50% à 70% d'enfants y souffrent de malnutrition chronique.

¹ PDRI-LC, Rapport étude des marches des activités agropastorales et halieutiques, Cameroun, 2018.

² PNUD, Evaluation des besoins en consolidation de la paix dans le Logone et Chari (Extrême-Nord Cameroun), Yaoundé, 2017.

³ PDRI-LC, Rapport étude des marches des activités agropastorales et halieutiques dans le Logone et Chari, 2018.

⁴ PNUD, *Ibid.*, 2018.

⁵ Alawadi Zalao, « Conflictualité interethnique et régression scolaire dans la ville de Kousséri au Nord-Cameroun », Yaoundé, 2006.

⁶ DTM, 2017

Le département du Logone et Chari connaît un faible niveau de développement en infrastructures routières, énergétiques, sanitaires, éducatives et un tissu industriel quasi inexistant. Cette fracture alimente la frustration et le sentiment d'abandon dans le cœur des populations. L'emprise de l'ignorance a également constitué un facteur favorable à l'enracinement de l'extrémisme.

Cet état des lieux s'explique non seulement par la réticence à fréquenter les écoles dites de type occidental, mais aussi par la préférence des parents à inscrire leurs progénitures dans les écoles coraniques domestiques ou itinérantes. Sans instruction citoyenne, ni formation pratique, les jeunes issus de ce modèle d'éducation sont non seulement moins compétitifs pour accéder aux opportunités d'emploi et d'épanouissement, mais aussi exposés aux risques de radicalisation et d'instrumentalisation.

Dans les zones les plus touchées par la crise, les effets conjugués du sous-développement et de la violence continue fragilisent davantage les communautés. Les jeunes gens sont particulièrement vulnérables au recrutement local par des groupes extrémistes violents. La violence sexiste et le mariage forcé par des groupes armés sont également préoccupants.

Pour résoudre ce multiple problème qui sévit dans le Logone et Chari, le PNUD et l'UNICEF ont mis en place le projet PBSO. Le présent document est élaboré dans le cadre de l'étude de référence en vue de servir de base pour l'implémentation du projet.

2. Objectif de l'étude

L'objectif global de cette étude est d'établir une situation de référence détaillée en proposant des valeurs quantitatives pour les indicateurs des produits conformément au cadre de résultats du projet.

Cette situation de référence permettra d'établir le point de départ des différents indicateurs (situation avant) afin d'être utilisé pour la comparaison avec la situation après la mise en œuvre du projet (situation après). Cela permettra d'apprécier quantitativement la contribution de chaque composante à l'atteinte des objectifs du projet visant à changer la donne en consolidant la paix dans un contexte mûr.

L'étude est importante à plusieurs niveaux :

- Pour l'équipe du projet, le document final permettra d'avoir les données de base sur les indicateurs du projet et de réorienter à la mesure du possible les interventions ;
- Les services étatiques et les organisations humanitaires, les résultats de l'étude viendront leur servir de compléter certaines informations utiles à la mise en œuvre de leurs projets ;
- Quant aux populations de l'étude, les résultats permettront d'avoir une connaissance sur les questions en liens avec le dialogue communautaire et sur les situations qui prévalent dans leurs différentes communautés ;
- Pour la communauté scientifique, l'étude donnera des orientations pour de nouvelles pistes de recherches.

3. Revue de la littérature

Plusieurs études scientifiques se sont déjà intéressées à la problématique des conflits dans le Bassin du Lac Tchad en général et du Logone et Chari en particulier. Une étude menée par le PNUD en 2017 a

permis de regrouper les déterminants généraux des conflits en trois(03) grands ensembles, à savoir : sociohistoriques, sociopolitiques, socioéconomiques⁷.

Les déterminants sociohistoriques des conflits résident dans le fait qu'entre le XVIème siècle jusqu'en 1983, les Kotoko exerçaient leurs dominations et suprématies sur les arabes et avaient le contrôle sur le foncier. Avec l'invasion du lac Tchad et des territoires Kotoko par Rabah, les Kotoko ont vu la gestion de leurs cités confiée aux arabes chaos. C'est seulement en 1900 que les forces franco-britanniques ; qui ont conquis le Lac Tchad, restaurent aux Kotoko leur hégémonie sur les arabes. Histoire qui est restée graver dans les mémoires des différentes parties et est transmise de génération en génération. Une méfiance réciproque de deux groupes est observée qui risque d'exhumer les tensions et rancunes anciennes.

Les caractéristiques sociopolitiques s'observent sur le plan politique dont les arabes chaos militent pour le parti au pouvoir (RDPC) alors que les Kotoko pour l'opposition (UNDP)⁸. Chaque élection constitue des risques de soulèvements et d'affrontements. La gestion du conflit foncier dans les collectivités dont les maires sont Kotoko engendre souvent des conflits avec les chefferies. A cela, il faut ajouter le conflit intra ethniques des sultanats kotokos dont la délimitation territoriale n'avait pas pris en considération leur rayon de commandement.

S'agissant des aspects socioéconomiques, ils sont marqués par le manque d'emploi pour la quasi-totalité des jeunes Kotoko. Pour ceux disposant d'emploi, celui-ci est précaire et est partagé avec les arabes qui ont le monopole sur les activités économiques. Cela crée la frustration et la stigmatisation chez les Kotoko et peut conduire à la révolte surtout dans un contexte de crise ou les échanges avec le Tchad sont en baisses.

Avec la crise Boko Haram, d'autres types de conflits sont se amplifiés comme le conflit agropastoral avec l'arrivée massive de certains déplacés et réfugiés avec les troupeaux pour la recherche du pâturage et les tensions intercommunautaires dues à l'exclusion des hôtes dans les aides des organisations humanitaires ; qui sont pour la plupart orienté vers les déplacés alors que ces derniers ont partagé ensemble leurs ressources. Cette situation a créé un climat de rejet des déplacés par les populations hôtes⁹. A côté de ces conflits, d'autres ont apparu tels que l'enrôlement des jeunes de certains villages. Leurs villages sont devenus des lieux d'approvisionnement et de passage des armes et munitions.

Des études se sont également intéressées aux différents instances et mécanismes de gestion des conflits dans le Logone et Chari. Ces instances sont les chefferies traditionnelles qui ont une organisation qui

⁷ PNUD, *op cit.*, 2017.

⁸ En 1992, à la suite des élections législatives, il y a eu des affrontements opposants les arabes aux kotoko ; qui se sont soldés par des pertes matérielles et humaines.

⁹ PNUD, *Conflits et mécanismes de résolution des crises à l'extrême-nord du Cameroun*, 2017.

part des blamas, des Lawana et des Sultanas, respectivement des chefferies de 3^{ème}, 2^{ème} et 1^{er} degré. A côté de ses chefferies, nous avons les autorités administratives, les forces de maintien de l'ordre, les autorités religieuses (liman, pasteur, prêtre), les associations et les projets (PDRI-LC)¹⁰.

Pour d'autres auteurs, il faut trouver des mécanismes qui permettent d'assurer une paix durable pour dire avec Kayser et al., *il est donc nécessaire de découvrir et d'inventer des mécanismes de négociation d'intérêts non-violents entre communautés, entre régions, entre administrateurs et administrés, entre décideurs et électeurs, etc*¹¹.

Les radios communautaires, par exemple, sont utilisées comme moyen de promotion de la paix. Elles sont créées par l'Etat dans chaque département pour faciliter la connaissance mutuelle des peuples, assurer une sensibilisation de proximité des populations par rapport aux sujets conflictuels, de développement socioéconomique¹².

Dans le Logone et Chari, l'accès à l'éducation reste insuffisant soit en quantité soit en qualité¹³. Les enfants ont un accès difficile à l'école moderne à cause des contraintes financières des parents et constituent une main d'œuvre familiale pour l'agriculture, la garde des animaux et le petit commerce. Les écoles sont caractérisées par des constructions en matériaux provisoires avec des ouvertures éventrées dont les enfants sont au nombre de cinq élèves par table banc, plus de la moitié des enfants sont sans acte de naissance et sont obligés de stopper avec les études au cours moyen deux où le taux de déperdition scolaire va à plus de 15%. Les enseignants sont pour la plupart constitués des maitres de parents avec une rémunération très basse.

D'autres facteurs sociaux impactent l'éducation des jeunes. L'indisponibilité de l'électricité dans les zones rurales ne permet pas une meilleure éducation. Il y a également la méfiance des parents à envoyer les enfants à l'école à cause de la crise. Les filles par exemple s'occupent des travaux ménagers et subissent la violence morale des enseignants et de leurs camarades. Elles errent quasiment toute la journée, employées dans le commerce ambulancier des produits alimentaires. Elles sont sujettes au mariage précoce et donc à une grande progéniture et au désœuvrement.

Par contre pour certains auteurs, le faible taux de scolarisation des enfants observés dans le Logone et Chari serait causé d'autre part par les conflits ethniques. Les conflits ethniques dans une société plurale entraînent des effets plus ou moins dévastateurs sur la qualité de l'enseignement et de l'éducation¹⁴. Cela s'observe, déjà à travers, la disposition des élèves en classe, dans les cours se fait en fonction de leur affinité ethnique et culturelle dont ils véhiculent des préjugés, de stigmates et d'étiquettes qui développe « une conscience ethnique » du rejet de l'autre, une conduite d'aversion vis-à-vis du prochain pour dire avec ALAWADI ZELAO¹⁵. Ceci nous amène à dire avec Dragoljub Najman, « *du point de vue à la fois quantitatif et qualitatif, l'éducation en Afrique a atteint une période de crise. Quantitativement parlant, il reste un long chemin à parcourir pour atteindre les buts que les responsables africains se sont fixés au début de la première décennie du développement qui, il faut le noter, coïncide plus ou moins avec la première décennie de l'indépendance africaine. Du point de vue qualitatif, non seulement l'éducation, en*

¹⁰ PNUD, Conflits et mécanismes de résolution des crises à l'extrême-nord du Cameroun, 2015.

¹¹ Christiane Kayser et al., 2011, *Travailler pour une paix durable au Cameroun*, p.13.

¹² PNUD, Conflits et mécanismes de résolution des crises à l'extrême-nord du Cameroun, 2015.

¹³ PNUD, « Evaluation des besoins en consolidation de la paix dans le Logone et Chari (Extrême-Nord, Cameroun) », 2017.

¹⁴ Alawadi Zalao, *op cit* ., 2006.

¹⁵ *Idem*

Afrique, n'atteint pas les buts que les gouvernements et les peuples se sont fixés, mais, dans presque tous les pays, et certainement à l'échelle du continent tout entier, elle a suivi un processus permanent d'aggravation »¹⁶.

Au côté de l'éducation formelle cohabite l'école coranique qui joue un rôle capital dans la formation des jeunes, qui apprennent le Coran. Ces jeunes pour la plupart dans le Logone et Chari grandissent dans la rue, avec toutes les chances d'apprendre des mauvaises habitudes qui y sont véhiculées¹⁷ et les exposent à l'extrême violence. Pour reprendre certains auteurs comme Youssouf et Ndao cités par Boubé Mamane et Rakia Rabiou :

L'école coranique a cessé d'être le cadre de la formation des enfants musulmans parce que (i) inadéquate et incapable de faire face aux défis des temps modernes et de surcroît ; (ii) l'enseignement est abstrait et coupé des préoccupations économiques des élèves¹⁸

¹⁶ DRAGOLJUB NAJMAN, *L'éducation en Afrique : que faire ?* Aubermas, Editions Deux mille, 1972, p. 13.

¹⁷ Boubé Bachir, Les talibés de Maroua (Cameroun) : évaluation des besoins en éducation et des stratégies de prise en charge, Maroua, Revue petite enfance, 2013.

¹⁸ Boubé Mamane Sani et Rakia RABIOU, Modernisation des écoles coraniques au Niger : Bilan et perspectives, ROCARE/ERNWACA, 2009.

4. Méthodologie

4.1. Choix de la localité de l'étude

Les localités de l'étude sont les zones d'intervention du projet. Il s'agit de: Dougoumachi, Blangoua, Goulfey et Kobro. La figure 1 présente les différentes localités de l'étude :

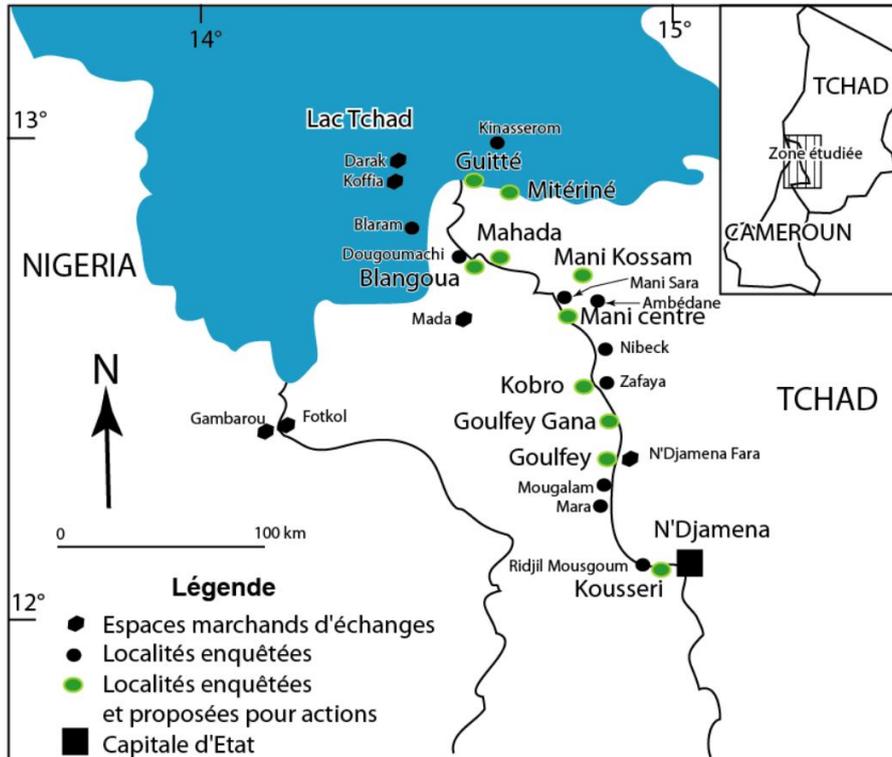


Figure 1: Localités de l'étude

Le choix de ces localités comme zone de l'étude est guidé par le fait que ce sont des zones de mise en œuvre du projet PBSO.

Ses localités ont été choisies pour plusieurs raisons à savoir :

- Sur le plan géographique, les zones sont situées sur la rive sud du lac Tchad presque à la même latitude des deux côtés de la rivière Chari. L'intention étant de faciliter la collaboration / programmation transfrontalière;
- Sur le plan humain, les groupes ethniques Arabes, Kotoko, Kanuri, Massa vivent dans ces communautés et ont une organisation coutumière similaire, les mêmes rivalités intercommunautaires, les mêmes conflits d'accès aux ressources naturelles, les mêmes tendances à traverser la frontière pour soutenir les membres de la communauté en conflit avec d'autres communautés;
- Sur le plan stratégique, les localités sont supposées être un couloir pour le trafic d'armes, de munitions et de produits de base (p.ex. vivres / poissons), les approvisionnements au profit de Boko Haram fortement implantés à Gambaru (Ouest de Blangoua) et la rive Est du Lac. Les

zones entre ces deux extrémités sont donc sujettes à des attaques, des risques d'inscription, des effets économiques et sociaux directs dus à la présence de BH dans le lac.

• Sur le plan économique: interaction ancienne des deux côtés du Chari par le commerce du poisson, la contrebande de produits manufacturés, la transhumance du bétail, etc...entre le Nigéria, le Cameroun et le Tchad, donnant lieu à une zone économique relativement intégrée où les distances sont courtes.

Les caractéristiques sociodémographiques des différentes zones de l'étude sont résumées dans le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1 : Brèves caractéristiques socio-économiques des localités d'étude

Localités de l'étude	Caractéristiques des localités
Goulfey	La population est constituée des Kotoko et des arabes La culture du riz de saison des pluies et de contre saison y est pratiquée. Les activités économiques de la zone sont la pêche, l'élevage, l'agriculture et le commerce.
Kobro	La population de Kobro est constituée des kotoko et des arabes. Le village est à proximité avec le parc national de Kalamalouwé dont les éléphants y vivent.
Dougoumachi	Les différentes ethnies de la localité sont les Arabe (majoritaires) et dans une moindre mesure les kotoko. Les différentes activités économiques de la zone sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce et arbres fruitiers à prédominance les manguiers.
Blangoua	Blangoua est une zone cosmopolite où vivent les Arabe, les kotoko, les Massa, les Borno, les haoussa, les Kanoubo, les maliens, les nigériens, les tchadiens venus pour la plupart dans l'optique de pratiquer la pêche et le commerce. Il existe un grand marché de commercialisation des poissons dans cette localité.

Source : Données terrain

4.2. Technique de collecte des données

Quatre techniques sociologiques de collecte de données ont été utilisées : exploitation documentaire, entretien directif, interview et focus group.

- Exploitation documentaire

L'exploitation documentaire a consisté à répertorier et à consulter des documents les plus spécifiques et les plus spécialisés possibles sur le sujet de l'étude. Il s'agit des documents manuscrits, imprimés, électroniques, officiels ou privés, personnels ou émanant d'un organisme, contenant des colonnes de chiffres ou des textes.

- **Entretien directif**

L'entretien directif a été adressé aux jeunes et aux adultes à l'aide d'un questionnaire. Le nombre des personnes à enquêter est déterminé à travers la statistique probabiliste. Les animateurs de la jeunesse et d'animation, les leaders traditionnels et communautaires ont été mis à contribution pour identifier les ménages à enquêter sur la base de leur vulnérabilité tout en prenant en compte la représentativité ethnique et le statut social (PDI, Réfugié et Hôte).

- **Interview**

Il a été organisé des interviews avec des personnes clés. Voir tableau en annexe sur la liste des personnes interviewées.

- **Focus group**

Des focus group ont été organisés dans les localités de l'étude avec les jeunes, les adultes et les femmes ; soit en moyenne deux (02) par localité.

4.3. Echantillonnage et population cible

La population de cette étude est constituée de plusieurs catégories des personnes, à savoir : les jeunes, les femmes, les leaders traditionnelles et communautaires, les forces de sécurités, les autorités administratives.

Les ménages sont choisis de façon aléatoire alors que les personnes clés sont sélectionnées selon une démarche systématique.

Le tableau suivant présente la taille des ménages estimée au départ:

Tableau 2: Taille de l'échantillon

Localité	Population totale en 2005 ¹⁹	Estimation de la population en 2018 ($P_n = P_0(1+a)^n$)	Estimation du nombre de ménages	Taille de l'échantillon retenue (10% des ménages)	Jeunes (18-34 ans)		Femmes	Hommes
					Filles	Garçons		
Blangoua	17442	24419	4070	407	96	108	95	108
Dougoumachi	714	1000	167	17	4	5	4	4
Goulfey	1 225	1715	286	29	7	8	6	8
Kobro	929	1301	217	22	5	6	5	6
Total	27 196	28434	4740	474	112	127	110	126

Pour trouver la taille de l'échantillon pour l'administration des questionnaires, nous avons procédé comme suit :

- De la population totale des localités d'intervention du dernier recensement mené par le BUCREP en 2005
- Pour estimer la population totale de chaque localité en 2018, nous avons calculé sur la base du taux d'accroissement naturelle qui est de 2,6%²⁰ et la formule en encadrée.

¹⁹ BUCREP, *Répertoire actualisée des villages du Cameroun*. Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Cameroun. 2005.

²⁰ Banque mondiale en 2016, En ligne sur : https://www.google.com/search?hl=fr&ei=N7oGW7rFKMT8swGvxrv4Bw&q=taux+d%27accroissement+de+la+population+au+cameroun&og=taux+d%27accroiss&gs_l=psy-ab.1.2.0110.2555.6984.0.9436.15.10.0.5.5.0.598.1710.2-3j1j0j1.5.0...0...1c.1.64.psy-ab..5.10.1732...0i67k1j0i131k1.0.xeLHbp2mqw4. Consulté le 24 mai 2018.

$$P_n = P_0 (1+a)^n$$

P_n = Population en 2018
 P_0 = Population en 2005
a = Taux d'accroissement de la population qui est de 2,6%
n= Nombre d'année entre les périodes passées

- Nous avons ensuite estimé la taille des ménages des différentes localités de l'étude. La formule suivante a été appliquée

$$\text{Nombre total des ménage} = \frac{\text{Population totale}}{\text{taille des ménages}^{21}}$$

- Pour retenir la taille de l'échantillon pour administrer les questionnaires, nous avons pris les 10% de la population totale des différentes zones de l'étude ; soit 474 ménages au total dans les quatre (04) localités (Blangoua, Goulfey, Dougoumachi et Kopro).
- La désintégration des ménages à enquêter par sexe s'est déroulée selon la répartition des catégories sociales de la localité qui est constituée 53% d'hommes.

Après avoir calculé le nombre des hommes, nous avons reparti en proportion équitable les jeunes garçons et les personnes de plus de 35 ans.

La même procédure a été utilisée pour trouver le nombre de femmes et de jeunes filles à enquêter.

Sur le terrain, le nombre des personnes à enquêter a été revu à la hausse. Le tableau 3 présente la taille réelle des ménages qui a été enquêtée.

Tableau 3: Taille réelle des ménages enquêtés

Localité	Taille de l'échantillon retenue (10% des ménages)	Jeunes (18-34 ans)						Femmes			Hommes			Total		
		Filles			Garçons			Prévu	Réalisé	Ecart	Prévu	Réalisé	Ecart	Prévu	Réalisé	%age
		Prévu	Réalisé	Ecart	Prévu	Réalisé	Ecart									
Blangoua	407	96	92	-4	108	114	6	95	89	-6	108	121	13	407	416	102%
Dougoumachi	17	4	6	2	5	11	6	4	6	2	4	13	9	17	36	212%
Goulfey	29	7	7	0	8	8	0	6	5	-1	8	8	0	29	28	97%
Kopro	22	5	5	0	6	3	-3	5	5	0	6	17	11	22	30	136%
Total	474	112	110	-2	127	136	9	110	105	-5	126	159	33	475	510	107%

En somme, 510 ménages²² ont été enquêtés contre 475 prévus au départ ; soit un taux de réalisation de 107%.

²¹ Au Cameroun, la taille moyenne d'un ménage est de 6. TEKE JOHNSON TAKWA, « Résumé - Caractéristiques socio-démographiques des ménages », 2005. En ligne sur le site : <http://www.bucrcp.cm/index.php/fr/recensements/3eme-rgph/resultats/47-3eme-rgph/volume-ii-analyses-thematiques/128-resume-caracteristiques-socio-demographiques-des-menages-ordinaires> consulté le 17/052018

²² Le ménage est l'ensemble de personnes (ayant un lien de sang, de mariage ou non), vivant dans la même unité d'habitation, prenant le plus souvent leurs repas en commun, subvenant en commun aux dépenses courantes et reconnaissant généralement l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage (Dury et al., op. cit.).

4.4. Traitement et analyse des données

La méthode de traitement et d'analyse de ce travail s'est basée sur la nature des données en fonction des thèmes abordés. En rappel, nous avons utilisé des données quantitatives et qualitatives.

- Analyse de contenu

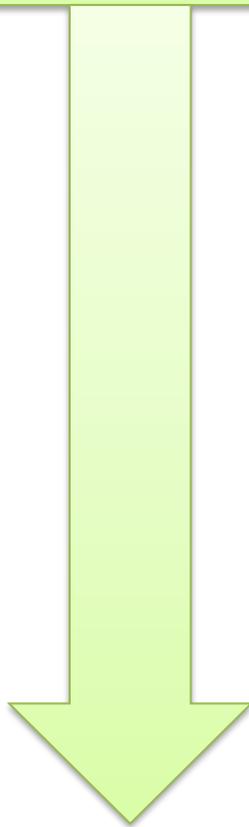
Pour le corpus d'entretien, notre choix s'est porté sur la lecture et l'analyse du discours selon une technique qui privilégie l'analyse thématique et textuelle en repérant les différents éléments constitutifs du discours, en les isolant et en procédant à la catégorisation.

Le contexte de la recherche a été analysé à partir des points de vue des logiques sociales qui présentent la situation de la crise dans la consolidation de la paix.

- Analyse des données quantitatives

Les données quantitatives ont été analysées à l'aide du logiciel SPSS 20.0 et de l'outil Excel. Ces logiciels ont permis de faire des analyses statistiques et graphiques des données quantitatives. Il s'est agi de dénombrer, d'établir des fréquences, des moyennes et des comparaisons des indicateurs selon les localités. Ceci a permis de réaliser des graphiques qui ont servi d'exposer les résultats.

B. PRESENTATION DES RESULTATS



2. CARACTERISTIQUES DES ENQUETES

Dans cette partie, nous présenterons les résultats selon le sexe, le statut des répondants, l'âge, l'ethnie, le niveau d'instruction et le nombre de personnes à charge.

2.1. Sexe des répondants

Dans les différentes localités de l'enquête, les hommes sont les plus touchés par l'enquête sauf à Kobro. Le tableau ci-après présente le nombre des enquêtés par sexe et par localité.

Tableau 4 : Sexe des répondants selon les localités

Localité	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Blangoua	235	181	416
Dougoumachi	24	12	36
Goulfey	16	12	28
Kobro	20	10	30
Total	295	215	510

Source : Données terrain

IL apparait dans ce tableau 4 que l'enquête s'est déroulée dans quatre localités dont Blangoua, Dougoumachi, Goulfey et Kobro.

Les hommes sont au nombre de 295 alors que les femmes sont à 215. Il faut rappeler que les hommes et les femmes sont constitués à la fois des jeunes (garçons et filles) dont l'âge varie entre 18 et 34 ans et les adultes (femmes et hommes) ayant au moins 35 ans d'âge.

La proportion des enquêtés par sexe est donnée dans le camembert ci-après.



Figure 2 : Représentation des enquêtés par sexe

Il ressort de cette figure que les femmes représentent 42% des enquêtés alors que les hommes 58%. Les hommes sont donc les plus touchés lors de ces enquêtes.

2.2. Statut des répondants

Les 510 personnes touchées dans le cadre de cette enquête sont constituées de plusieurs catégories sociales, à savoir : les Hôtes, les Personnes Déplacées Internes, les Réfugiés et les Retournés. Le tableau suivant présente les statuts de personnes enquêtées.

Tableau 5: Statut des personnes enquêtées

Statut	Effectifs	Pourcentage
Hôte	368	72%
IDP	78	15%
Réfugié	48	10%
Retourné	16	3%
Total	510	100%

Source : Données de terrain

IL ressort de ce tableau que les personnes les plus représentées sont les populations hôtes suivi des IDP.

Chez les adultes, les déplacés internes et les réfugiés sont plus présents à Blangoua alors qu'à Dougoumachi, on a dénombré plus de retournés.

2.3. Age des enquêtés

L'enquête a eu à identifier deux catégories des personnes, à savoir : les jeunes et les adultes. Les jeunes sont des personnes âgées de 18 ans à 35 ans alors que les adultes sont ces personnes ayant 35 ans et plus.

Le plus jeune dans le cadre de cette enquête a 18 ans et le plus âgé à 88 ans. La moyenne d'âge est de 35 ans. La figure suivante présente le pyramide des âges des enquêtés.

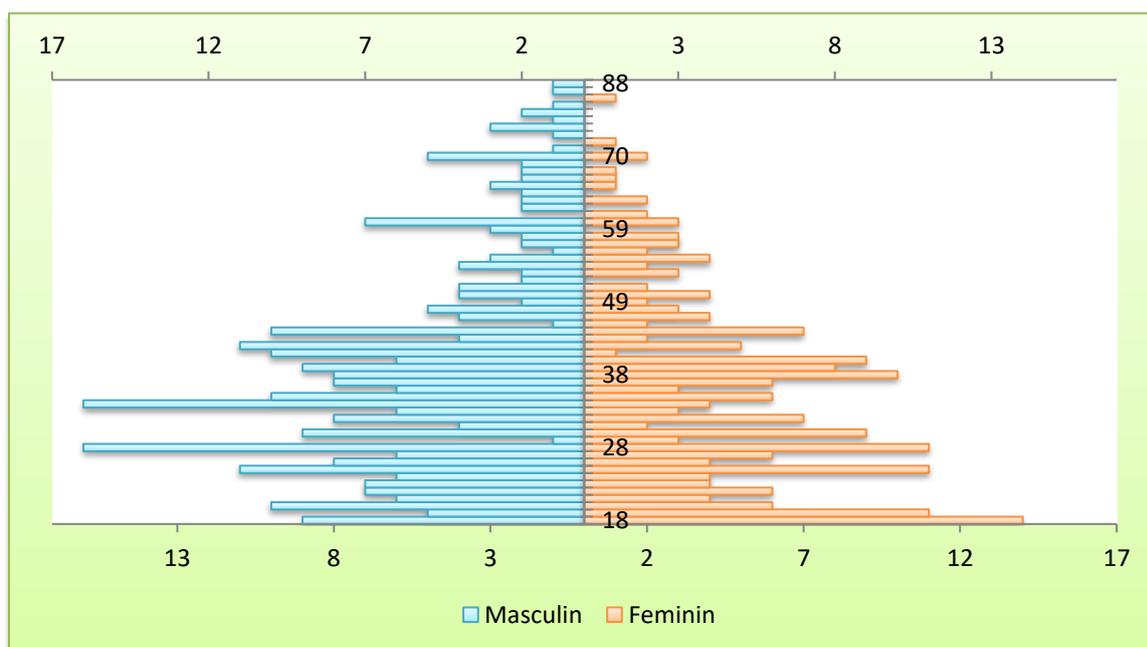


Figure 3 : Pyramide des âges des personnes enquêtées

La pyramide des âges de la figure 3 révèle que les jeunes âgés entre 28 et 35 ans sont plus nombreux dans les localités d'étude. Ceci se justifie par le fait que les jeunes ont été les plus touchés par l'enquête d'une part et d'autre part que les jeunes constituent la tranche d'âge majoritaire.

2.4. Ethnies des répondants

Les personnes enquêtées dans le cadre de l'étude sont de diverses ethnies. Les ethnies les plus représentées sont les kotoko (47%) et les arabes (21%). La figure 5 présente la répartition des enquêtés par ethnie.

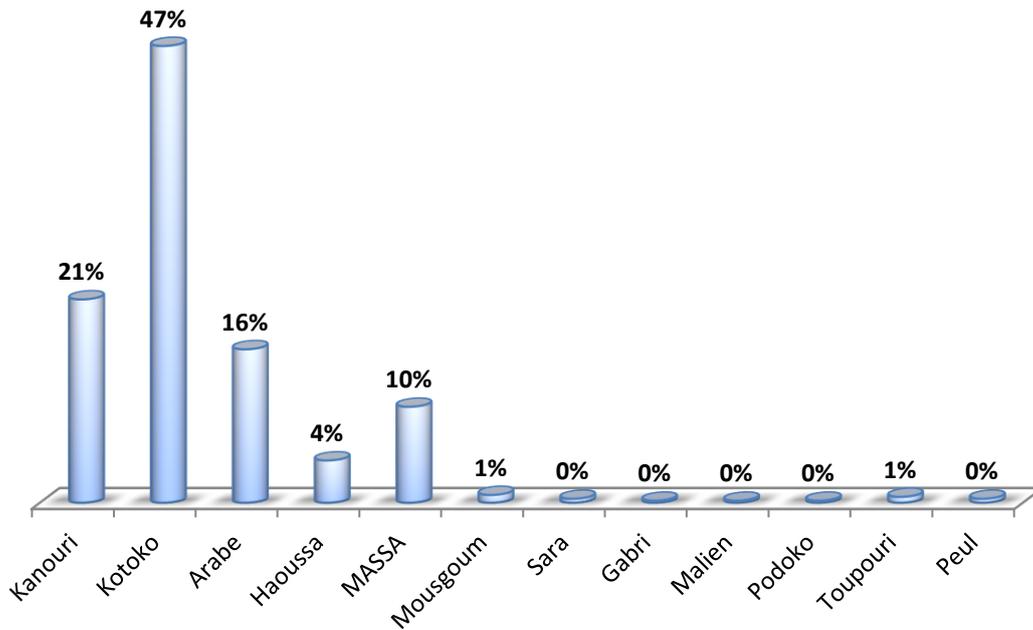


Figure 4 : Répartition des enquêtés par ethnie

Il ressort de cette figure que onze ethnies sont représentées. Ceci amène à dire que la zone de l'enquête est une zone cosmopolite qui accueille des personnes venant des horizons divers.

2.5. Religion

Les répondants dans le cadre de cette étude sont constitués presque de la quasi-totalité des musulmans qui représentent à eux seul 92%. Les chrétiens et les animistes sont les moins représentés.

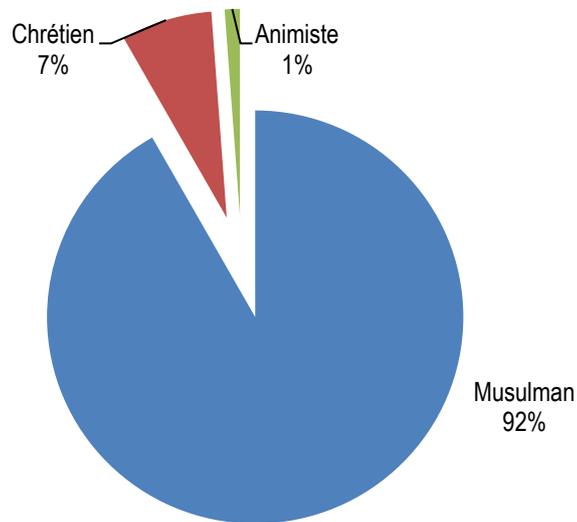


Figure 5 : Répartition des enquêtés par religion

La présence élevée des musulmans dans les échantillons se justifie par le fait que l'islam occupe aussi une place importante dans l'espace religieux des localités d'enquêtes.

A Dougoumachi, à Kopro et à Goulfey il n'y a pas de chrétiens contrairement à Blangoua.

2.6. Niveau d'instruction

Les figures suivantes présentent les niveaux d'instruction des enquêtés par catégories d'âges.

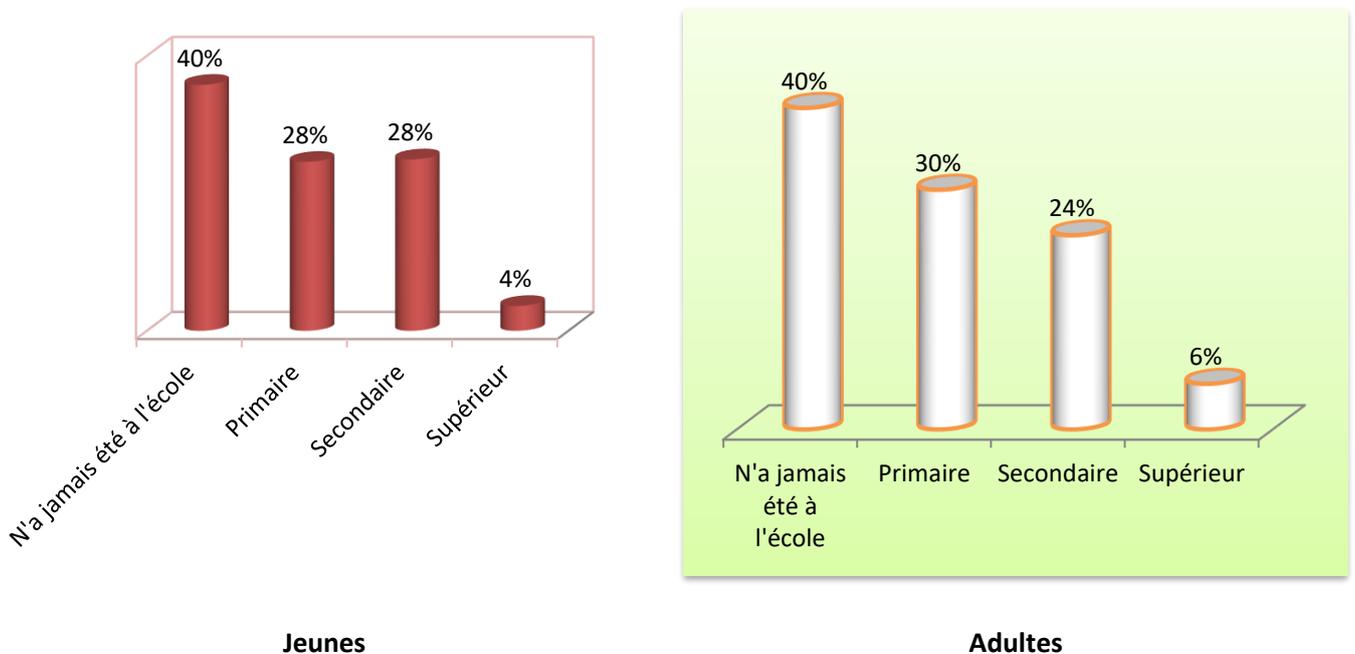


Figure 6 : Répartition des jeunes et adultes selon le niveau d'instruction

Il apparaît dans ces figures qu'il n'existe pas une différence significative dans les proportions du niveau d'instruction entre les jeunes et les adultes. 40% des jeunes que des adultes n'ont jamais été à l'école. Ceci nous amène à dire que la situation de la scolarisation dans la zone est restée identique aussi bien depuis longtemps qu'actuellement. 28% des jeunes et 30% des adultes ont été en primaire alors que seulement 4% des jeunes et 6% des adultes ont vu le supérieur.

Ce faible niveau d'instruction qui est resté statique, voire aggravant, chez les jeunes mérite une attention particulière. En effet, il a été démontré que l'enrôlement des jeunes par les sectes idéologiques trouve de terrain fertile chez les personnes non scolarisés.

2.7. Nombre des personnes en charges

Il ressort d'après les enquêtes que la taille moyenne des ménages est de 8. Ce qui est supérieur à la taille nationale qui est de 5,2.

Ceci amène à dire que le nombre des membres des ménages est très élevé. La vulnérabilité d'un ménage peut s'établir à partir de la taille importante du ménage. Une famille qui dispose d'une grande taille de ménage suppose que les revenus doivent être importants.

3. MECANISME DE PAIX ET DE RESOLUTION DES CONFLITS

Encadré 1 : Notes de lecture du document présentant la partie sur les indicateur du projet

- Il sera d'abord présenté les indicateurs de référence (outcome, produit et indicateur) tels que décrits dans la matrice du rapport préliminaire validé ensuite annexés au présent document
- Les titres des indicateurs du projet seront soulignés

Outcome : Les mécanismes de paix et de résolution des conflits transfrontaliers, inter et intracommunautaires visant à prévenir et à atténuer les conflits et l'extrémisme violent sont renforcés.

Indicateur 1 a: Nombre de conflits inter et intracommunautaires résolus pacifiquement par des mécanismes de résolution des conflits

Cible: 310

3.1. Les différents types de conflit et leur fréquence

Le point sur les conflits est abordé sous plusieurs angles et a ciblé tant les jeunes que les adultes. Pour ce faire, pour les jeunes, il leur a été posé trois (03) types de questions à savoir :

- Si le jeune a été victime une fois de dispute ou de différend l'opposant aux autres personnes ;
- L'origine et la méthode de résolution du conflit ;
- La fréquence avec laquelle le conflit est survenu
- Et les propositions de résolution pacifique du conflit

Pour les adultes, il était question de :

- Enumérer en les expliquant les différents types de conflits qui existent dans la communauté ;
- Connaitre la fréquence de survenance de ces conflits ;
- Les manifestations et les méthodes de prévention et de réduction desdits conflits ;
- Identifier les méthodes de résolution des conflits les plus appropriées.

Le dépouillement des résultats liés aux conflits chez les adultes révèle qu'il existe principalement trois (03) types de conflits dans les localités, à savoir : les conflits fonciers (29%), conflits agro pastoraux (28%) et les conflits autour des points d'eau (26%). D'autres conflits, bien que minoritaires existent cependant notamment le conflit inter-ethnique (6%) et le conflit lié au découpage administratif (3%) spécifiquement dans la localité de Blangoua (voir tableau N°6). ***“Dès qu'on hisse le drapeau au niveau de la chefferie de Blangoua, cela cause des conflits avec les originaires de Goulfey car Blangoua dépend de la chefferie de Goulfey”²³.***

Le tableau ci-dessous présente les différents types de conflits selon les localités d'étude.

Tableau 6 : Type de conflits au sein des communautés et selon les localités

Localités	Type de conflits							
	Foncier	Agropastoral	Point d'eau	Canal de pêche	Vol de bétail	Inter-ethnie	Découpage administrative	Conflit de leadership
Blangoua	50	45	64	9	11	16	2	6
Dougoumachi	6	13	0	0	0	0	0	0
Goulfey-Gana	0	12	1	0	0	0	0	0
Kobro	18	1	2	0	1	0	0	0
Total	74	71	67	9	12	16	2	6
Pourcentage (%)	29	28	26	4	5	6	1	2

Les différents types de conflits ci-dessus se manifestent diversement selon les catégories des personnes. Chez les femmes, le conflit le plus récurrent est celui autour du point d'eau (43 femmes sur 105 l'ont révélé). Ceci s'expliquerait par le fait que ce sont les femmes qui sont chargées d'approvisionner les ménages en eau de consommation.

Pour les conflits agropastoraux, il se pourrait que les pistes à bétail et les campements des bergers tels définis vers les années 60 ne seraient plus respectés, c'est ainsi qu'à Blangoua, une autorité traditionnelle souhaite d'être accompagnée : ***“Il faut qu'on revienne sur les anciennes pistes à bétail. Les occupants de ces pistes doivent quitter. Ils doivent aussi libérer les campements des bergers. Il faut les acteurs qui doivent prendre au sérieux la question”²⁴.***

²³ Entretien avec une personne ressource.

²⁴ Entretien du 12 juin 2018 avec une autorité traditionnelle à Blangoua.

Toutefois, il faut noter qu'il existe d'autres types de conflits (éléphant-homme) comme celui vécu à Kopro depuis bientôt quatre (04) ans (Encadré 2).

Encadré 2 : Conflit faune-homme à Kopro

Conflit Eléphant-homme

Il y a de cela quatre (04) ans que nous les populations de Kopro ne faisons plus de champs à cause des éléphants (Pachydermes). Avant la crise Boko Haram, les guides forestiers venaient chasser les éléphants lorsqu'ils entraient dans notre village. Aujourd'hui, ces gardes forestiers n'arrivent plus. Les éléphants même se sont divisés en plusieurs groupes. Ils sont en train de détruire nos cultures et nous n'avons aucun moyen pour les chasser.

Les jeunes par contre sont victime d'autres types de conflits. En effet, il ressort de l'étude que 185 jeunes sur les 246 ; soit 75% ont été victimes des conflits. Le différend le plus récurrent est le vol (28%) suivi du foncier (16%) et les rivalités liées aux filles (16%) ; surtout chez les garçons. Chez les jeunes par contre, 27 sur 110 femmes sont majoritairement plus victimes de vol ; soit 25%.

La figure 8 présente les différents types de conflits auxquels les jeunes font face.

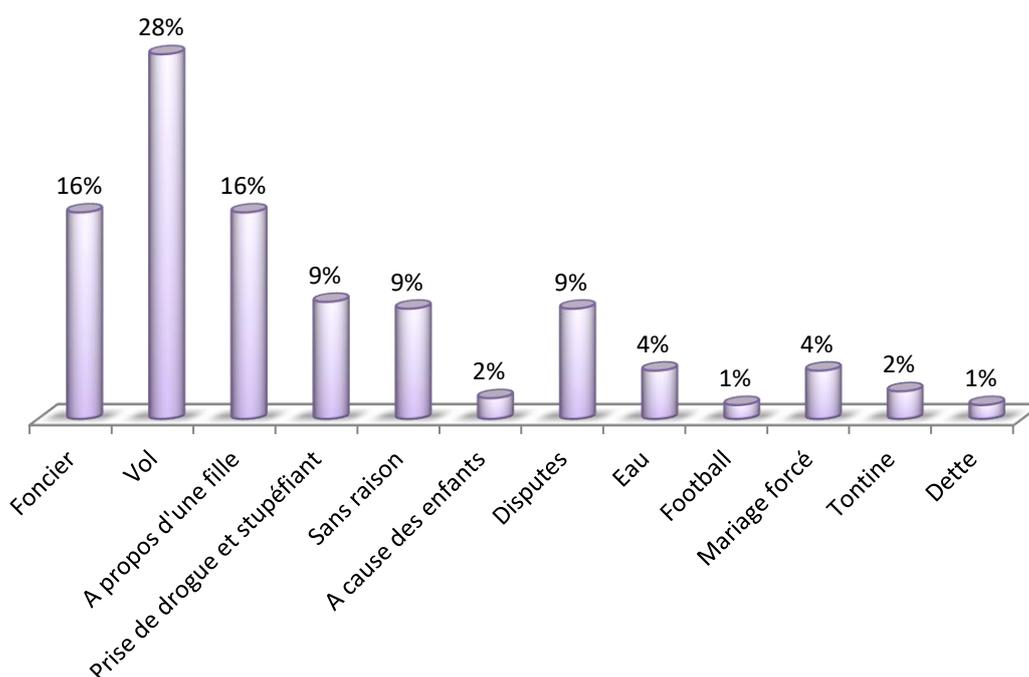


Figure 7 : Différences types de conflits chez les jeunes

Pour la plupart, les enquêtés ne se souviennent pas de la fréquence de survenance de ces conflits ; d'où l'expression " parfois" pour (23%) des jeunes. **Toutefois, 42 jeunes ; soit 16% pensent que les conflits surviennent 3 fois par semaine. Cette fréquence de conflits interpelle à juste titre car la cohésion sociale entre ces groupes de personnes est mise en branle.**

3.2. Manifestation des conflits

Les différents conflits énumérés plus haut se manifestent de différentes manières entre autres par des menaces, les confrontations physiques, la destruction des biens ou la perte en vie humaines, les divisions et conflit inter communautaires. La figure 9 ci-dessous donne les détails des manifestations des conflits.

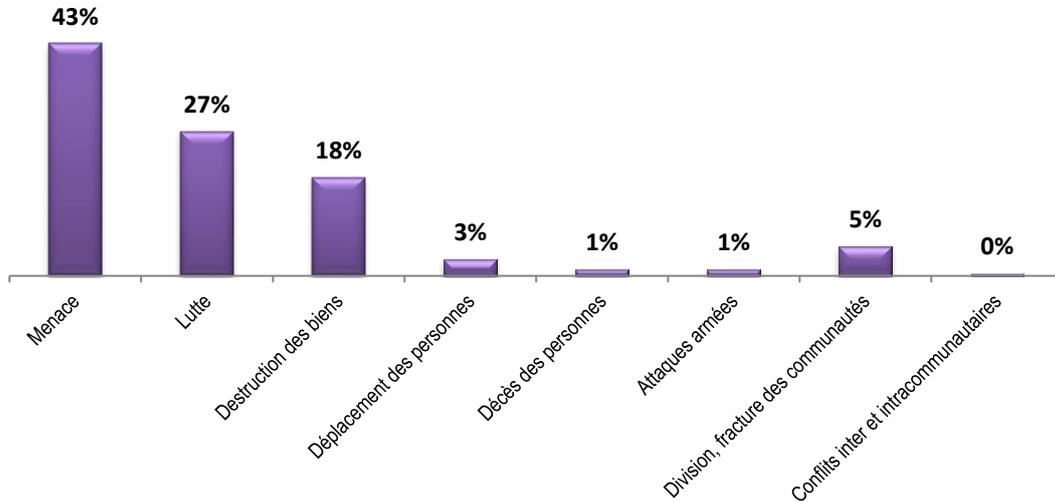
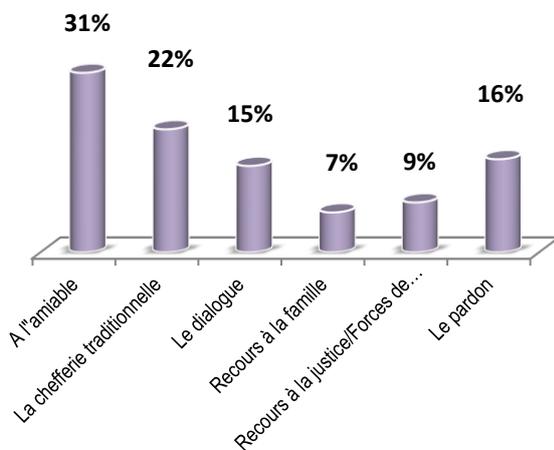


Figure 8 : Manifestation des conflits

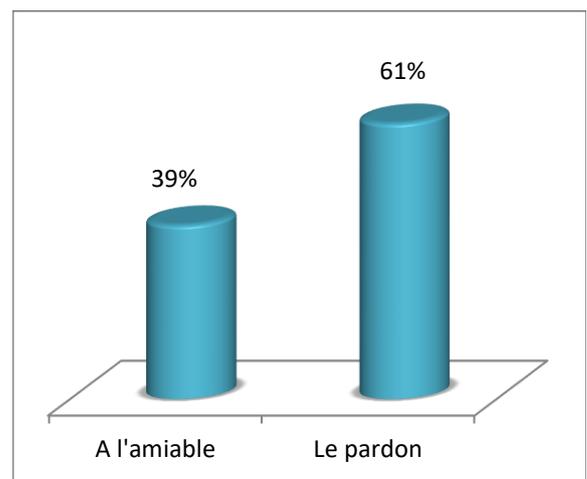
Il ressort de cette figure que les conflits se manifestent beaucoup par des menaces (43%), des luttes (27%) ou des destructions des biens (18%) et des fractures ou conflit inter-ethniques au sein des communautés (6%). **Malgré que les conflits se manifestent faiblement par les conflits intercommunautaires, rappelons que ces divisions pourraient avoir des ramifications et des conséquences plus dangereuses sur le long terme.**

3.3. Méthodes de résolution des conflits

Les méthodes de résolution de conflits diffèrent autant qu'on soit jeune ou adulte. Les figures ci-dessous présentent les différentes méthodes de résolution des conflits chez les jeunes et chez les adultes



Méthode de résolution des conflits chez les jeunes



Méthode de résolution chez les adultes

Figure 9 : Les méthodes de résolution des conflits chez les jeunes et les adultes

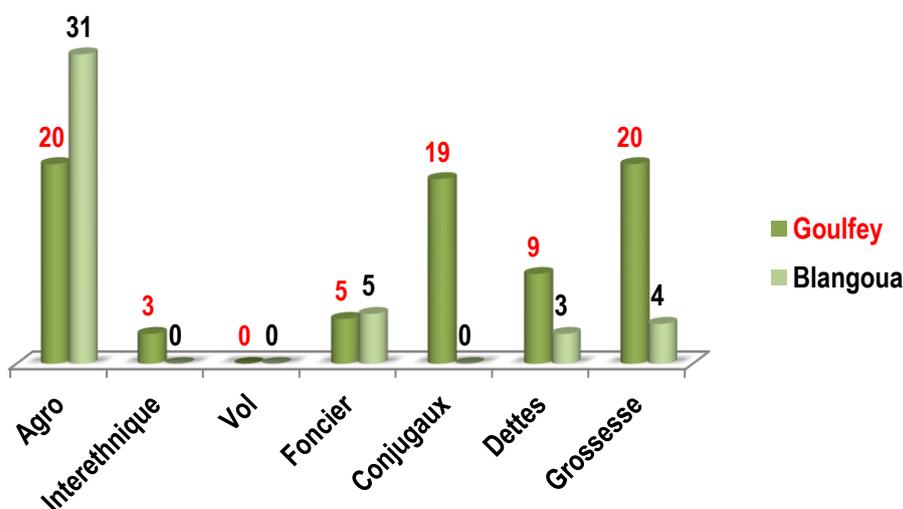
Il apparait dans ces figures que les adultes ont plus recours à la résolution à l'amiable (39%) et au pardon (61%). Par contre, les jeunes à côté de ces méthodes utilisent d'autres canaux la chefferie traditionnelle, le dialogue, la justice.

Nous rappelons tout de même que suite aux entretiens avec les adultes, ces derniers font également recours à la justice (gendarmerie, police) et à la chefferie traditionnelle. **Ces types de résolution deviennent alors les derniers recours en cas de conflit.**

3.4. Mécanisme de résolution des conflits

Plusieurs mécanismes de résolution des conflits existent au sein des communautés. Mais avant de regarder les mécanismes de résolution des conflits, il est intéressant de ressortir les nombre des conflits.

Figure 10 : Nombre de conflits vécus dans les différentes localités



Sources : Tribunal coutumier de Goulfey, Sous-Préfecture de Goulfey et de Blangoua, Centre social de Goulfey

En rappel, selon l'Arrêté N°006/MJ/SG portant nomination des membres des Juridictions Traditionnelles du Département du Logone et Chari au titre des Années Judiciaires 2002/2003 et 2003/2004, il n'existe pas dans l'arrondissement de Blangoua un Tribunal Coutumier. Par conséquent, tous les jugements effectués par le Blama de Blangoua sont faits au nom du Sultanat de Goulfey. Ainsi, nos sources privilégiées pour les types et nombres de conflits au niveau du tribunal coutumier sont celles de Goulfey. Toutefois, le long de notre document, nous n'avons pas omis de mentionner au passage les différents conflits recensés au niveau de la chefferie de Blangoua.

La figure 10 illustre qu'entre 2015 à juin 2018, **on a enregistré 76 conflits à Goulfey et 43 à Blangoua ; soit un total de 119 conflits. Le conflit agro pastoral est le plus récurrent.**

Cependant, il faut noter que le faible niveau d'archivage dans les différentes instances n'a pas permis de recenser de manière exhaustive tous les types de conflits. En plus, compte tenu de la tension latente entre les deux (02) ethnies majoritaires (Kotoko et Arabe), ce ne sont pas tous les types de conflits portés à la juridiction qui sont tranchés.

Les mécanismes et les instances de résolution des conflits sont listés dans le tableau 7 ci-après.

Tableau 7 : Instances de résolution des conflits

Instances de résolution des conflits	Effectifs	Pourcentage
Chefferie traditionnelle	173	66%
Notable	27	10%
Responsable communautaire	23	9%
Comité de gestion des conflits	5	2%
Justice	19	7%
A l'amiable	15	6%

On constate que la chefferie traditionnelle est le mécanisme de résolution le plus enviée dans les communautés. Elle représente à elle seule 76%. Tandis que la justice qui est la voix la plus indiquée ne représente que 7%.

3.5. Satisfaction des communautés vis-à-vis des mécanismes locaux de prévention et de réduction des conflits

Les enquêtes ménages ont révélé que les membres de la communauté sont satisfaits (66%) de leurs mécanismes locaux de résolution de conflit. Sauf, 18 % des enquêtés qui ne sont pas satisfaits et 11% sont indifférents de leurs mécanismes locaux de résolution des conflits.

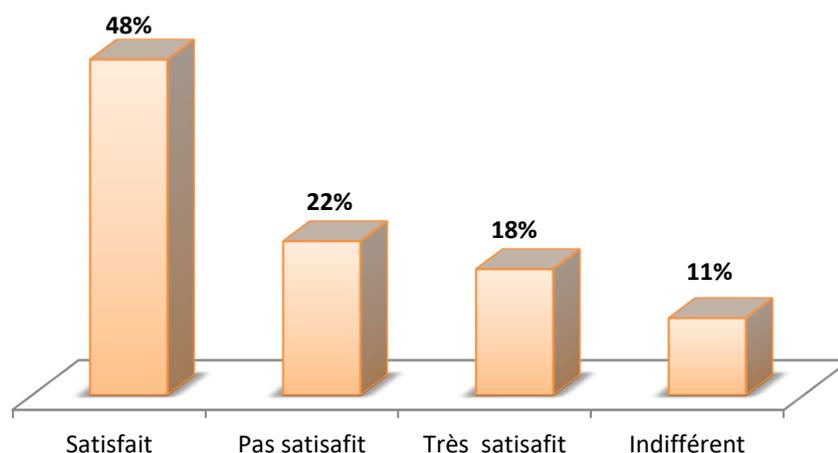


Figure 11 : Le degré de satisfaction par rapport aux mécanismes locaux de prévention et de réduction des conflits

Le taux élevé de satisfaction des membres se justifie par le fait que les communautés font beaucoup confiance aux autorités traditionnelles (chefferie traditionnelle). Car, celles-ci maîtriseraient mieux les uss et coutumes, les liens de familiarité qui existe entre les différents membres de la communauté. Contrairement aux autorités administratives (judiciaires) qui sont considérés comme des entités exogènes du système, les populations les trouvent plus corrompues selon les propos recueillis respectivement à Blangoua chez une autorité traditionnelle et à Kopro chez un jeune.

Parallèlement, **des informations recueillies auprès du Tribunal coutumier ont révélé qu'à la fin d'un jugement, il est organisé une prière dite le doha ; signe de pardon et d'excuses.** Les informations approfondies recueillies auprès des personnes victimes des conflits ont montré que seulement 3 personnes sur 15 ; **soit 20% seulement étaient satisfaites du jugement rendu.**

Encadré 3 : Perte de confiance aux autorités administratives dans la résolution des conflits

Maintenant, l'administration est corrompue. Avant les gens respectaient les décisions du chef. Les blamas octroient des terres à tort et à travers aux agriculteurs. Et lorsque le problème est porté à l'administration, il n'y a pas d'issue. Propos recueillis le 12/06/2018 à Blangoua.

Au niveau de la gendarmerie, on juge mal. Quand on met quelqu'un en cellule, celui-ci vend un animal et paie sa libération dans les trente minutes qui suivent et c'est ainsi que la gendarmerie le libère avant que le plaignant ne revienne au village. Celui-là qui a été libéré commence à se moquer du plaignant et c'est ainsi que les problèmes commencent. Propos recueillis le 14/06/2018 à Kobro

4. COMPETENCES COMMUNAUTAIRES DE PREVENTION DES CONFLITS

Produit 1.1: Des communautés transfrontalières sont dotées des compétences requises pour prévenir l'Extrémisme Violent (EV) en mettant l'accent sur la participation des femmes et des jeunes

Indicateur 1.1.1 : Nombre de jeunes et de femmes participants à des mécanismes d'atténuation et de prévention de l'Extrémisme violent/Conflits locaux/communautaires

Cible: 240 (30% sont des femmes)

4.1. Participation des jeunes aux mécanismes d'atténuation des conflits

Selon l'Arrêté N°006/MJ/SG portant nomination des membres des Juridictions Traditionnelles du Département du Logone et Chari au titre des Années Judiciaires 2002/2003 et 2003/2004, dans le tribunal coutumier de Goulfey **composé de 6 personnes, il y a aucun jeune et aucune femme qui participent aux mécanismes d'atténuation des conflits.**

Toutefois, lorsque nous avons poussé la recherche à travers les enquêtes questionnaires, nous avons trouvé qu'il existe des jeunes

Les figures 12 et 13 ci-dessous illustrent les pourcentages des jeunes et des femmes selon ces derniers eux-mêmes et selon les adultes qui ont été approchés.

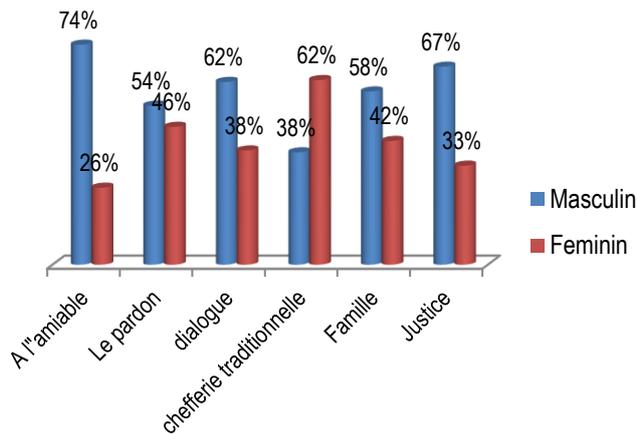


Figure 12 : Nombre de jeunes et de femmes participants à des méthodes de prévention des conflits selon les jeunes

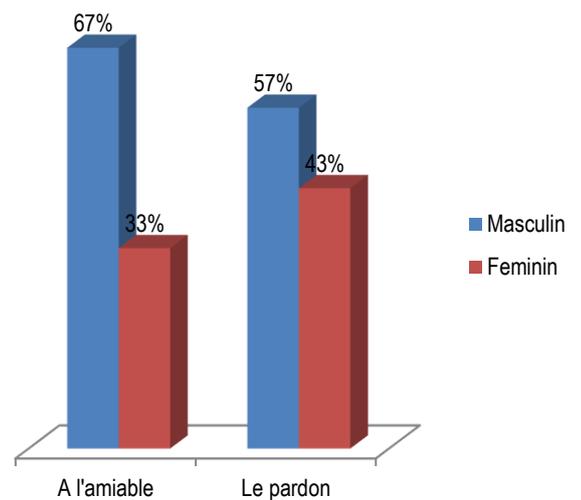


Figure 13 : Nombre de jeunes et de femmes participants à des méthodes de prévention des conflits selon les adultes

De ces figures, il ressort que les jeunes et les femmes ont participé à plusieurs types de résolution et de prévention des conflits notamment à l'amiable, le pardon, le dialogue, la chefferie, la famille et la justice. On constate que les femmes font plus recours à la chefferie traditionnelle ; soit 62% qu'à d'autres types de mécanismes.

En effet, les femmes, à cause de leur niveau de scolarisation faible se réfèrent mieux à la chefferie là où le jugement est fait en langue locale. Et aussi, ***“la chefferie traditionnelle est la première instance de résolution des conflits dans les localités d'études. On va à la gendarmerie, au commissariat, à la Sous-préfecture et à la justice quand les parties en conflits ne se sont pas entendues à la chefferie”. Et c'est la tradition qui impose qu'il faut d'abord faire confiance au blama. En plus, les conflits portés par les femmes à une instance de résolution sont beaucoup plus des conflits conjugaux***²⁵.

Indicateur 1.1.2: Nombre de dialogues communautaires transfrontaliers sur les conflits locaux (défis communs et meilleures pratiques)
Cible: 3

4.2. Dialogue communautaire

Pour avoir le nombre de dialogues communautaires transfrontaliers sur les conflits, une série de questions a été posée.

Primo, il s'agissait de demander à l'enquêté s'il connaissait dans sa communauté l'existence de dialogue entre deux (02) localités séparées par une frontière.

Secundo, si l'enquêté répondait par l'affirmation à la question ci-dessus, il était par la suite appelé à :

²⁵ Entretien avec le Commandant de Brigade le 13/06/2018.

- lister les différents types de dialogues ;
- estimer leur nombre par an ;
- dire comment ces dialogues sont des bonnes pratiques dans la consolidation de la paix ;
- proposer des solutions pour renforcer ces manifestations.

4.2.1. Existence de dialogues communautaires et transfrontaliers

Il n'existe pas de dialogue communautaire transfrontalier. Cependant il existe des évènements comme les réunions, les mariages et les deuils qui rassemblent les jeunes, les femmes et les adultes.

Deux cent soixante-quatre (264) enquêtés ont répondu à la question sur l'existence des types de dialogues intercommunautaires comme le mariage et le deuil. Les avis des enquêtés sur l'existence de ces manifestations sont résumés sur la figure 14 ci-dessous :

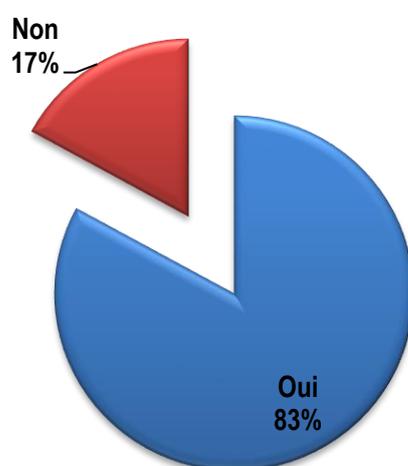


Figure 14: Existence de dialogues intercommunautaires et transfrontaliers sur la paix

La figure 14 illustre que 83% des enquêtés reconnaissent qu'il y a des événements et des manifestations organisés entre les communautés séparées de part et d'autre par une frontière administrative.

Mais la reconnaissance par les enquêtés de l'existence de ces événements diffère d'une localité à une autre comme nous le montre le tableau 8 ci-dessous :

Tableau 8 : Existence des dialogues intercommunautaires selon les localités d'enquête

Localité	NB d'enquêtés ayant répondu à la question	Enquêtés ayant répondu "OUI"	
		Nombre	Proportion (%)
Blangoua	210	177	84%
Dougoumachi	19	9	47%
Goulfey-Gana	13	13	100%
Kobro	22	20	91%
Total	264	219	83%

Source : Données de terrain

Il ressort du tableau que les dialogues intercommunautaires sont plus perçus à Goulfey-Gana ; tous les enquêtés l'ont reconnu. Par contre à Dougoumachi, 47% des enquêtés ne l'ont pas relevé.

En effet, particulièrement à Goulfey-Gana, les entretiens avec les personnes clés (Blama, Iman) ont relevé des points particuliers notamment la cérémonie de sacrifice pour la paix et la cérémonie religieuse. A la fin des études coraniques d'un jeune, toutes les communautés transfrontalières sont invitées pour assister à la lecture du Coran.

4.2.2. Types de dialogues intercommunautaires et transfrontaliers

Les différents dialogues intercommunautaires identifiés dans les zones d'études sont entre autres les festivals, les cérémonies (deuil, mariage, naissance), les réunions et les sensibilisations sur une thématique identifiée tels que résumés dans la figure 15 ci-dessous :

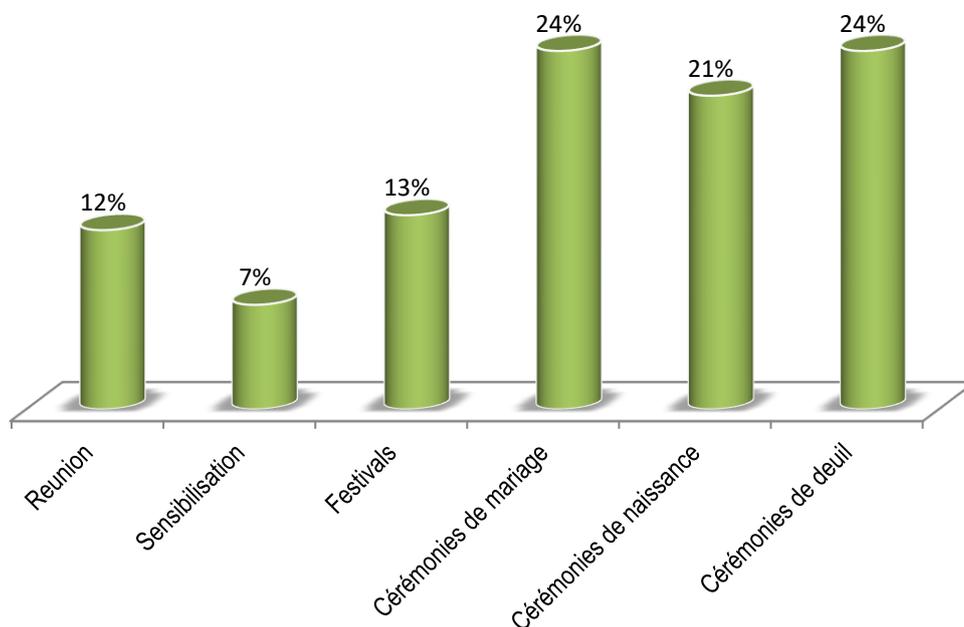


Figure 15: Types de dialogues intercommunautaires et transfrontaliers

La figure 15 illustre qu'entre deux communautés séparées par une frontière administrative, il y a six (06) types de dialogues intercommunautaires et transfrontaliers. Deux-cent trente-quatre (234) enquêtés sur les deux-cent soixante-quatre (264) ont répondu à cette question.

Les cérémonies à caractère social sont les plus fréquentes notamment les mariages, les deuils et les naissances.

Blangoua est la localité où tous les types de dialogues ci-dessus ont été relevés peut-être à cause de son caractère cosmopolite.

4.2.3. Nombre de dialogues intercommunautaires et transfrontaliers

Le tableau 9 ci-après donne le nombre et le pourcentage des différents types de dialogues organisés dans l'année.

Tableau 9 : Nombre de dialogues intercommunautaires et transfrontaliers dans l'année

Types de dialogues	Tranches de la fréquence de dialogues par an									
	1-5		6-10		11-16		17-20		Plus de 20	
	Nbre	%age	Nbre	%age	Nbre	%age	Nbre	%age	Nbre	%age
Réunions	84	79%	12	11%	8	7%	1	1%	2	2%
Sensibilisation	48	83%	8	14%	1	2%	1	2%	0	0%
Festivals	110	96%	5	4%	0	0%	0	0%	0	0%
Cérémonies de mariage	49	23%	50	24%	33	16%	18	9%	61	29%
Cérémonies de naissance	49	26%	24	13%	35	18%	21	11%	62	32%
Cérémonies de deuil	68	32%	40	19%	34	16%	23	11%	45	21%

Il est difficile à un enquêté de dire avec exactitude le nombre de types de dialogues organisés dans l'année. Toutefois, nous avons voulu que les nombres de ces événements soient donnés par tranches. C'est ainsi qu'à la lecture de ce tableau, il ressort que les réunions, les sensibilisations et les festivals sont des événements les moins organisés. Ils se situent dans l'intervalle [1-5] alors que les cérémonies de mariages, de naissances et de deuil sont plus nombreuses; car elles se situent plus dans l'intervalle de 20 à plus.

4.2.4. Place de dialogues intercommunautaires et transfrontaliers dans le renforcement de la paix

Les dialogues tels qu'énumérés dans le point ci-dessus ont une place importante dans le renforcement de la paix et la prévention des conflits au sein des communautés des localités d'étude. En effet, ces événements permettent de :

- Renforcer les valeurs culturelles (entraide, assistance mutuelle) et les liens de fraternité (présentation des progénitures lors des rencontres)
- Promouvoir le vivre ensemble par les danses traditionnelles, les théâtres, les sketches et les sports organisés
- Multiplier des connaissances et des amitiés
- Réitérer les bonnes pratiques sociales et les bonnes mœurs (ne pas voler, ne pas chercher la femme de son frère et de son voisin, etc.)

Si ces événements et dialogues intercommunautaires et transfrontaliers sont importants dans la consolidation de la paix et la prévention des conflits, quelles sont les propositions pour les renforcer ?

4.2.5. Propositions pour le renforcement des dialogues intercommunautaires et transfrontaliers

En vue du renforcement des dialogues intercommunautaires et transfrontaliers, plusieurs propositions sont faites qui peuvent être regroupées autour de 5 grands axes :

- Promouvoir la libre circulation entre les frontières

En effet, il se pourrait que les forces de l'ordre tchadiennes exercent des exactions sur les populations camerounaises qui se rendraient du côté du Tchad soit lors des événements organisés (festivals, réunions, cérémonies) ou les jours du marché lorsque les commerçants camerounais veulent traverser avec leurs marchandises. Sur ce, il est souhaitable que les autorités traditionnelles et administratives transfrontalières aient des rencontres pour discuter du sujet, "**surtout les blamas arabes et kotokos**", propos recueillis le 12/06/2018

- Apporter un appui financier et matériel pour les événements de dialogues

Sur ce point, il a été noté que l'organisation des jeux sportifs et culturels favoriserait la consolidation de la paix. A ce titre, il est souhaitable d'appuyer les communautés dans :

- L'organisation des cérémonies sur la paix (réunions périodiques entre les autorités traditionnelles, festivals, etc) par l'appui à la prise en charge des participants lors de ces événements (transport, restauration, prix aux meilleurs)
- L'organisation des jeux sportifs et culturels entre les communautés et surtout en faveur des jeunes pendant les congés et les grandes vacances (équipements sportifs et culturels, octroi des prix aux meilleurs)

- Construire des centres culturels et les aires de jeux dans les localités

Il a été relevé tant par les enquêtes individuelles que lors des focus groupes avec les adultes et les jeunes que les foyers des jeunes et les aires de jeux aideraient au renforcement de la paix dans les localités d'étude. En effet, ces centres et espaces serviront des lieux des rencontres des jeunes et des adultes. On y organisera des causeries éducatives sur des thèmes variés sur le vivre ensemble, les bonnes valeurs et sur la prévention des conflits au sein des communautés.

- Appuyer les communautés dans les Activités Génératrices des Revenus (AGR)

En effet, les AGR permettront aux communautés en général et aux femmes et aux jeunes de :

- Etre en contact avec les autres personnes notamment celles des autres communautés grâce aux déplacements que celles-ci feront dans les différents marchés
- Eviter l'oisiveté, cause de la délinquance et d'être facilement recruté par les terroristes

Les créneaux porteurs sont entre autres la production des maraichères et de la transformation des fruits (Dougoumachi), le commerce, la pêche (dans toutes les localités) et la riziculture (Goulfey).

- Sensibilisation pour la réduction du montant de la dote

Dans les quatre localités d'étude, il a été relevé que la dote est très élevée dans les communautés. Le montant minimum serait de 500.000 FCFA. Les jeunes garçons, incapables souvent de réunir cette somme sont obligés de devenir des colporteurs, des pousseurs, etc...et finissent par prendre des

stupéfiants. En effet, l'enrôlement de certains jeunes par la secte idéologique a été motivé par la promesse qu'ils auront une épouse pour les plus méritants. Ce qui a séduit beaucoup de jeunes désabusés et sans perspective d'avenir²⁶. Quant aux jeunes filles, arrivées en âge de mariage et qu'elles n'en trouvent pas de maris, elles se lancent dans la prostitution²⁷.

Encadré 4 : Influence du coût de la dote sur la prostitution et le banditisme des jeunes

“Quand le garçon est déjà grand et n'a pas de l'argent pour avoir une femme, il est obligé de vaquer à n'importe quelle occupation et c'est ainsi qu'il se lance dans le banditisme.

Et aussi, les filles en âge de mariage, si leurs parents n'ont pas de l'argent pour les envoyer en mariage elles sont obligées de faire de la prostitution.

En effet, c'est celui qui envoie sa fille en mariage qui dépense le plus ; surtout s'il donne sa fille à un neveu qui n'a pas les moyens”, propos recueillis dans les localités d'études.

5. RELATION ENTRE ACTEURS POUR LA PREVENTION DE LA PAIX

Produit 1.2: Relations améliorées entre les acteurs de la sécurité civile

Indicateur 1.2.1: Augmentation en pourcentage des personnes faisant confiance aux acteurs militaires et autres acteurs de la sécurité au niveau communautaire

Cible: + 20%

5.1. Les acteurs de la sécurité

Plusieurs acteurs assurent la sécurité dans les différents villages de l'étude. Le tableau suivant présente les acteurs qui assurent la sécurité dans chaque localité.

Tableau 10 : Acteurs de la sécurité par localité

Localités	Acteurs de la sécurité
Blangoua	- Police - Gendarmerie - Forces multinationales - Comité de vigilance
Dougoumachi	- Comité de vigilance - Forces multinationales
Kobro	Comité de vigilance
Goulfey	- Police - Gendarmerie - Forces multinationales - Comité de vigilance

²⁶ Joseph Vincent Ntuda Ebode et al., *op cit.*, 2017.

²⁷ Entretien avec une autorité traditionnelle.

Source : Données de terrain

Il ressort de ce tableau que les acteurs assurant la sécurité dépendent des localités. Ceci amène à dire que l'implantation des acteurs étatiques dans un milieu dépend de la quantité des populations, des activités économiques et des autres institutions étatiques du milieu.

5.2. Degré de confiance des populations par type d'acteurs de la sécurité

Les gens ont de degré de confiance différent à l'égard de chaque acteur. Le tableau suivant donne le pourcentage de confiance par acteur.

Tableau 11 : Degré de confiance des populations par type d'acteurs de la sécurité

Acteurs de la sécurité	Effectifs de la population faisant confiance	Pourcentage de la population faisant confiance aux acteurs de la sécurité
Gendarme	14	5%
Police	7	3%
Comité de vigilance	152	59%
Forces multinationales	84	33%
Total	257	100%

Il ressort de ce tableau que les jeunes ont plus confiance aux comités de vigilance (59%) suivi des forces multinationales avec 33%. Les raisons évoquées par les enquêtés sont que les membres du comité de vigilance sont leurs enfants, ils sont de la localité, ils sont présents et mieux informés que les autres acteurs de la sécurité. Ce qui rejoint Ntuda Ebode et *al.* qui pensent que les gens ont plus confiance aux comités de vigilance à cause de leur ancrage communautaire et leur parfaite maîtrise de la géographie, de l'histoire, des langues et des cultures locales et font d'eux des partenaires privilégiés de la contre-insurrection pilotée par les services de sécurité camerounais²⁸

Les différents acteurs de la sécurité d'un même arrondissement se retrouvent une fois par mois pour débattre de la sécurité de la localité.

Le tableau suivant donne les raisons de confiance par acteur de la sécurité.

Tableau 12 : Raisons de la confiance par acteur

Acteurs	Raison
Comité de vigilance	<ul style="list-style-type: none"> - Liens familiaux avec la population - Originaire de la localité - Proximité avec la population - Maitrise du terrain - N'arnaque pas - Disponibilité pendant 24 h/24. - Prêt à se sacrifier pour la cause de la population
Forces multinationales	<ul style="list-style-type: none"> - Dispose d'armes - Toujours actif - Font la patrouille
Gendarme	<ul style="list-style-type: none"> - Ne sont pas trop corrompu comme les policiers
Police	<ul style="list-style-type: none"> - Ils sont proches des comités de vigilance

²⁸ Joseph Vincent Ntuda Ebode et *al.*, *op cit.*, 2017.

Il est bien vrai que plus de 50% des populations font confiance aux comités de vigilance, il y a également une autre partie de la population qui n'ont pas confiance aux comités de vigilance parce **qu'ils n'ont pas de visibilité, ils n'ont pas des armes et donc ne peuvent pas combattre les Boko Haram.**

Cependant, il faut que la population comprenne le rôle officiel des comités de vigilance qui est d'améliorer la réactivité des autorités et des forces de sécurité à travers l'information, le renseignement et la dénonciation des situations suspectes²⁹.

Pour qu'ils jouent pleinement leur rôle, il faut les doter en équipement militaire, en visibilité et qu'ils puissent avoir un salaire³⁰. En effet, lors de nos enquêtes sur le terrain, nous avons constaté que les membres du comité de vigilance, installés entre Blangoua et Dougoumachi raquettent les populations surtout les commerçants qui rentrent ou partent au marché de Madaï les mardis.

“On paie environ 500 FCFA ; soit 300 Nairas et le montant à payer dépend de ce que le commerçant porte dans ses bagages. On paie en nature ou en argent”. En effet, une indiscretion nous a fait savoir par la suite que **“dans les bagages portés par les commerçants, on pouvait retrouver entre autres les tramols, les chanvres indiens où même les armes et minutions”**.

La photo (prise le mardi, 12/06/2018 à 17h 37, jour du marché de Madaï, à l'entrée de Blangoua) ci-dessous illustre le butin dont prélèvent les membres du comité de vigilance.



Photo 1 : Raquette des commerçants par les membres des comités de vigilance

Sur l'axe Blangoua pour Kopro, nous avons fait le même constat ; **“les membres du comité de vigilance prélèvent 2 morceaux de bois par moto ou par charrette d'âne et 1 morceau par vélo”**.

Rappelons tout de même que les membres des comités de vigilance seraient les grands consommateurs de la drogue, car **“ pour bien surveiller et ne pas avoir froid ni peur, les membres du comité de vigilance consomment de la drogue”**³¹.

²⁹ *Idem.*

³⁰ Président des comités de vigilance à Kopro

³¹ Propos recueillis le 12/06/2018

5.3. Nombre d'acteurs de la sécurité formés

Des rencontres organisées sur le terrain tant avec les comités de vigilance, la gendarmerie, la police, les Forces multinationales, il ressort que :

- Les membres du comité de vigilance n'ont jamais été formés sur les normes humanitaires de protection de l'individu.
- Pour les policiers, gendarmes et forces multinationales, ils ont souvent bénéficié des formations dans le cadre de leur formation initiale. Mais dans le cadre du recyclage, bon nombre de ces agents de sécurité n'ont pas eu de recyclage ou même certains ont eu quelque fois et ont oublié les thèmes de ces formations.

Toutefois, le Commandant de Brigade de Blangoua aurait reçu de formations organisées par CICR sur les thèmes tels que :

- *Distinction et protection des personnes civiles lors des conflits armés*
- *Règles pour le comportement au combat*
- *Premiers secours*
- *L'essentiel du droit international*

Ainsi, sur les quatre types d'acteurs de sécurité rencontrés (gendarme, police, comité de vigilance et forces multinationales, un seul acteur ; **soit 25% a affirmé avoir reçu une formation sur les normes humanitaires de protection de l'individu.**

6. MECANISME D'ALERTE PRECOCE COMME MOYEN DE PREVENTION DE LA PAIX

Produit 1.3: Mécanismes de paix communautaires liés aux mécanismes d'alerte rapide

Indicateur 1.3.1: Nombre de systèmes d'alerte précoce opérationnels dans le cadre de la gestion des conflits

Cible: 8

Pour recueillir des données sur le mécanisme d'alerte précoce comme moyen de prévention de la paix, les enquêtés étaient appelés à dire s'ils connaissaient un système d'alerte dans leurs communautés. S'ils répondaient "Oui", ils devraient donner les différents types de systèmes et de proposer parmi ces systèmes et bien d'autres ceux qui sont plus efficaces et ce qu'ils proposent pour mettre en place un système d'alerte.

6.1. Connaissance des systèmes d'alerte précoce par les enquêtés

Deux cent soixante-quatre (264) personnes se sont prononcées sur la question. Les détails des réponses sont résumés dans la figure ci-dessous :

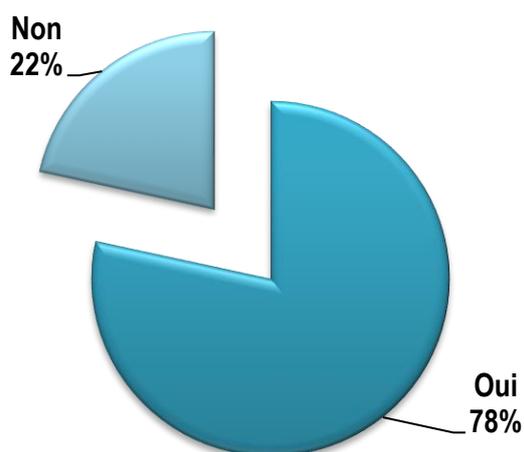


Figure 16 : Connaissance de systèmes d'alerte précoce par les populations d'enquêtes

La figure illustre que sur les 264 enquêtés, 207 personnes ; soit 78% reconnaissent qu'il y a un système d'alerte précoce dans leurs communautés contre seulement 57 qui ont répondu par la négation.

Tant chez les hommes que chez les femmes, le système d'alerte est mieux connu à Blangoua et Dougoumachi et très faiblement maîtrisé à Kobro.

6.2. Nombre de systèmes d'alerte précoce dans les localités

Il n'existe pas à proprement parler de systèmes d'alerte précoce reconnu de façon formelle. Toutefois, sur les 264 enquêtés qui avaient affirmé connaître le système, seulement 209 se sont prononcés sur le type. Les types de systèmes d'alerte précoce informelle dans les localités sont résumés dans le tableau 13 ci-dessous.

Tableau 13 : Types de systèmes d'alerte précoce dans les localités d'étude

Type de système d'alerte précoce	Effectifs	Pourcentage
Le cri	138	66%
Le sifflet	33	16%
Informateurs clés	22	11%
Comité de vigilance	7	3%
Le téléphone	9	4%
Total	209	100%

Source : Données de terrain

Il ressort dans ce tableau que le système d'alerte le plus usuel est le cri avec un objet appelé le *saarlé*, instrument fabriqué avec la corne et dont l'on peut siffler et qui peut s'entendre à plusieurs dizaines de kilomètres.

Bien que le comité de vigilance n'apparaisse pas beaucoup, il faut reconnaître que dans chaque localité, il existe un comité de vigilance. Ce sont ces comités de vigilance qui utilisent des informateurs clés ; souvent par téléphone. En cas de danger, les membres du comité de vigilance informent les autorités administratives et les forces de maintien de l'ordre. Les différents membres de comité de vigilance de différentes localités et même transfrontaliers se sont échangés de numéro de téléphone. Ils s'appellent à tout moment en cas de réception d'une information.

Des propos recueillis, les populations ne feraient pas autant confiance au système d'alerte par téléphone comme illustre l'encadré ci-dessous :

Encadré 5 : Perte de confiance au téléphone comme système d'alerte précoce

A Biamo, localité située à 15 km de Makari, un jour les populations de ce village s'étaient réunies dans la nuit pour faire opposition au Lamido à cause d'une parcelle de terrain que celui-ci voulait octroyer à un étranger. Après la réunion, une personne s'est déplacée pour aller rapporter au Lamido tard dans la nuit et revenir dans la même nuit dans sa case. Très tôt le matin, le Lamido envoie un messenger venir dire à ces populations qu'il est informé de ce que celles-ci prétendent faire. C'est comme ça que tout le monde s'est rétracté (lamido, populations) et le pire a été évité.

Toutefois, les téléphones seraient aussi utilisés dans le domaine de la santé car **“lorsqu'il y a épidémie dans un village voisin, nous sommes informés et nous commençons aussitôt à sensibiliser les mères d'enfants sur l'hygiène”**, propos recueillis à Goulfey, le 14/06/2018.

6.3. Nombre de comités de vigilance

Le nombre de membres du comité de vigilance dépend de chaque localité. Ils sont plus nombreux à Blangoua que dans les autres localités.

Tableau 14 : Nombre de comité de vigilance par localité

Localité	Nombre de comité de vigilance	Nombre de postes fixes
Blangoua	79	02
Dougoumachi	15	00
Kobro	13	01
Goulfey	21	2

Source : Données de terrain

Le nombre élevé des membres du comité de vigilance à Blangoua s'expliquerait par son caractère urbain. A Blangoua, il y a plusieurs postes de contrôle contrairement aux autres localités où il n'y a que deux (02) postes ; à l'entrée et à la sortie du village.

Indicateur 1.3.2 : Nombre de recherches conjointes menées entre l'Université de Maroua et l'Université de N'Djaména sur la dynamique des conflits locaux et l'extrémisme violent

Cible : 2

6.4. Recherche sur la dynamique des conflits locaux et l'extrémisme violent

Il n'existe pas de recherche conjointe menée entre les universités de Ndjama et de Maroua sur la dynamique la dynamique des conflits locaux et de l'extrémisme violente.

Cependant, il faut noter qu'il existe des études individuelles qui se sont intéressés aux ressources du bassin du lac Tchad et du dynamisme qu'il y a autour.

Cette étude devrait permettre pour comprendre les logiques sociales qui favorisent l'intensification des conflits locaux et de l'extrémisme violence. En effet,

Encadré 6 : Situation des enfants orphelins et abandonnés à Blangoua

Ici, c'est une zone transfrontalière. Il y a beaucoup des étrangers : maliens, sénégalais, nigériens, burkinabés, etc. Ils viennent ici pour chercher du travail. Dès qu'ils sont ici, ils se marient avec des filles ou font des enfants avec celles-ci. Et dès lors qu'ils apprennent qu'il y a des opportunités d'emploi (pêche) ailleurs, ils quittent et laissent ces femmes avec ces enfants voués à leur sort.

A cela il faut ajouter les hommes en tenue qui ont laissé beaucoup d'enfants abandonnés avec leur mère. Il faut vraiment une prise en charge de ces enfants ; peut-être créer un centre de prise en charge pour l'éducation de ces enfants, propos recueillis auprès d'un responsable d'école coranique à Blangoua, le 12/06/2018.

En somme, quelques pistes de recherches pourraient être envisagés notamment :

- L'étude sur les enfants orphelins abandonnés et qui sont potentiellement des cibles pour le recrutement par les sectes idéologiques
- L'étude sur les causes, les conséquences et l'impact de la cherté de la dote dans les localités d'étude

7. PARTICIPATION DES JEUNES AUX MECANISMES PACIFIQUES DE REGLEMENT DES CONFLITS

Outcome 2: Le risque pour que les jeunes marginalisés soient recrutés ou exploités par un groupe armé soit réduit

Indicateur 2 a : Nombre de jeunes (jusqu'à l'âge de 35 ans) qui se sont référés au mécanisme de règlement pacifique de leurs différends

Cible : 80

Pour connaître le nombre des jeunes qui ont résolu pacifiquement leurs différends, il leur a été posé la question de savoir les différentes méthodes qu'ils ont utilisées pour résoudre les conflits qui les avaient opposés aux autres. C'est ainsi que les méthodes ci-dessous ont été identifiées. Il s'agit de:

- La résolution à l'amiable ;
- Pardon ;
- Dialogue ;
- La chefferie traditionnelle ;
- La famille ;
- La justice.

Parmi ces différents types de résolution, ne sont donc pas considérés comme méthodes pacifiques celles qui sont allées au-delà du cercle familial.

7.1. Nombre des jeunes qui se sont référés aux mécanismes pacifiques de règlement des conflits

Sur les 246 jeunes ayant au plus 35 ans, 120 ont eu recours aux méthodes pacifiques dont les détails se trouvent dans la figure 17 ci-dessous.

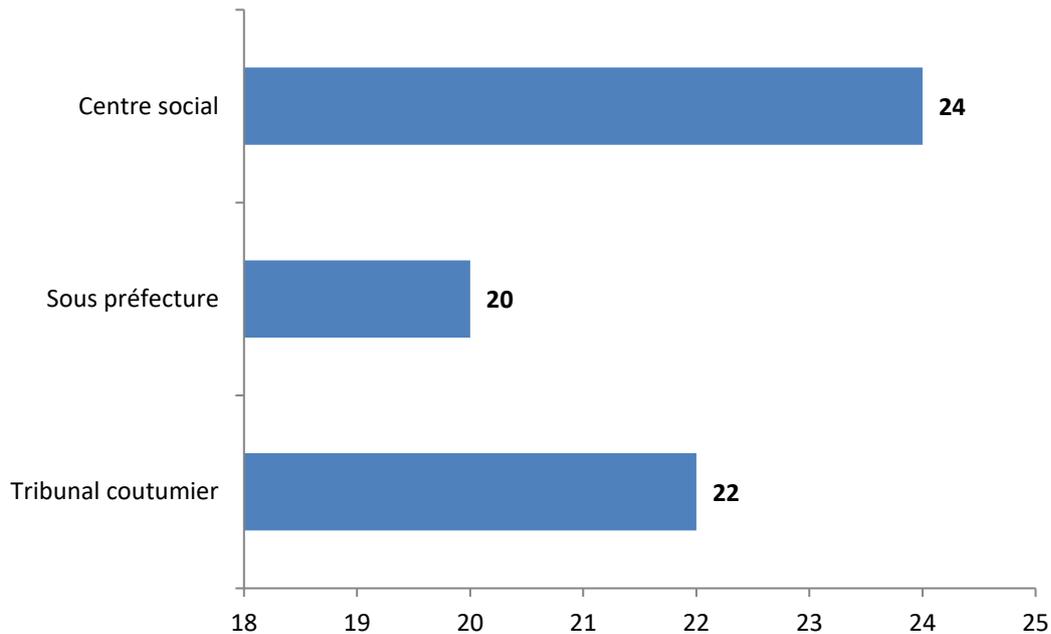


Figure 17 : Nombre des jeunes qui se sont référés aux mécanismes pacifiques de règlement des conflits

Source : Données de terrain

La figure 17 montre que **66 jeunes se sont référés aux instances pacifiques de résolution des conflits.**

Indicateur 2 a : Nombre de jeunes (jusqu'à 25 ans) intégrés dans le tissu économique local

Cible : 200 (au moins 20% des jeunes filles)

7.2. Nombre de jeunes intégrés dans le tissu économiques

Pour aborder les activités économiques des jeunes, il a été intéressant de savoir :

- Les différentes activités menées par chaque jeune ;
- La satisfaction des besoins du jeune
- Les gains générés par l'activité
- Le montant minimum pour lancer une activité génératrice de revenu.

D'après les enquêtes de terrain, il ressort que **25 jeunes sur les 246** enquêtés n'ont pas une activité économique soit 10% de jeunes et 90% des jeunes ont une activité économique.

La déségrégation par sexe montre que les 13 femmes sur 110 n'ont pas d'activités économiques soit 12% et 12 hommes sur 136 n'ont pas d'activités économique soit 9% des enquêtés.

Les jeunes exercent dans différents secteurs d'activités. Le tableau suivant donne un aperçu des différents types d'activités menées par les jeunes par localité.

Tableau 15 : Les différents types d'activités économiques des jeunes

Type d'activités des jeunes	Localité								Total	%ge
	Blangoua		Dougoumachi		Goulfey		Kobro			
Agriculture	70	35%	8	47%	10	67%	3	38%	91	38%
Elevage	6	3%	0	0%	0	0%	0	0%	6	3%
Pêche	18	9%	2	12%	1	7%	1	13%	22	9%
Commerce	53	27%	5	29%	2	13%	4	50%	64	27%
Couture	21	11%	0	0%	2	13%	0	0%	23	10%
Moto-Taxi	9	5%	0	0%	0	0%	0	0%	9	4%
Petit métier (mécanique, menuiserie, maçonnerie)	17	9%	2	12%	0	0%	0	0%	19	8%
Restauration	4	2%	0	0%	0	0%	0	0%	4	2%
Chauffeur	2	1%	0	0%	0	0%	0	0%	2	1%

Source : Données de terrain

Il ressort de ce tableau que l'agriculture et le commerce sont des activités dont les jeunes mènent les plus avec respectivement 38% et 27%. Dans la localité de Kobro par exemple, les jeunes sont plus impliqués dans le commerce (50%).

La désagrégation des données par sexe montre que la restauration est exclusivement pratiquée par les femmes et la conduite (chauffeur) par les hommes. **Toutefois, il est important de signaler d'autres secteurs activités qui sont exercés par la femme, à savoir : la collecte et la vente de bois, la borderie, la couture, la teinture et les tresses³².**

7.3. Nombre de jeunes ayant de revenus comparés au SMIG

Il est important de comparer les revenus des jeunes par rapport au SMIG³³ ; ceci en vue d'apprécier ceux qui exercent véritablement une activité au regard des normes du BIT. Et en lien avec l'indicateur 2.b, nous allons par la suite considérer les jeunes de moins de 26 ans qui ont de revenu supérieur ou égal au SMIG.

Tableau 16 : Situation des jeunes ayant de revenus comparés au SMIG

Jeunes sans revenus			Jeunes avec revenus inférieur au SMIG			Jeunes (moins 26 ans) avec revenus supérieur au SMIG		
Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
13	12	25	54	61	115	19	32	51

Sources : Données de terrain

Il ressort du tableau 16 ci-dessus que 57% des jeunes ; soit 140 sur les 246 enquêtés n'ont pas une activité économique bien que certains d'entre eux ont de petits métiers journaliers. Les filles représentent 47% des jeunes n'ayant pas d'activités économiques.

³² Données de focus group avec les femmes.

³³ Au Cameroun, le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) est de 36 270 F CFA (55 euros)

Sur les 246 jeunes, **seulement 51 des jeunes de moins de 26 ans ont un revenu mensuel supérieur ou égal au SMIG. Les filles représentent 37%.**

7.4. Revenu générés des activités économiques

Les différentes activités menées par les jeunes leur procurent de revenu. Le tableau 17 suivant présente la répartition de revenu des jeunes à travers l'évaluation des quartiles.

Tableau 17 : Détermination de revenus des jeunes

Données	Grain des jeunes par mois(FCFA)
Revenu minimum	2 000
Quartile 1 (25%)	19 500
Quartile 2 (50%)	32 000
Quartile 3 (75%)	60 000
Revenu maximum	450 000

Source : Données de terrain

Il ressort de ce tableau que le jeune qui gagne le moins aurait 2000 FCFA et le plus pourrait gagner 450 000 FCFA. 25% des jeunes gagnent en moyen 19 500 FCFA par mois, 50% des jeunes 32 000 FCFA et 75% des jeunes 60 000 FCFA par mois. Cette répartition des revenus peut être dans la boîte à moustache suivante.

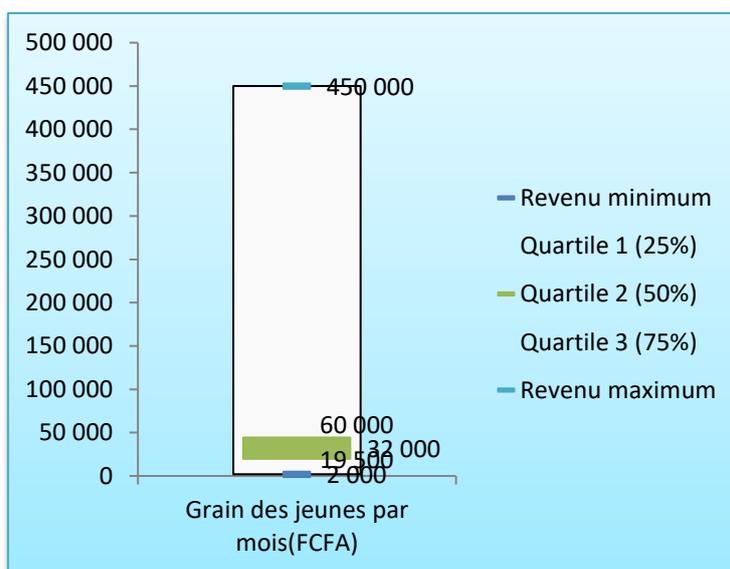


Figure 18 : Boîte à moustache des revenus des jeunes

Il ressort de cette boîte à moustache que le revenu est plus tiré vers le haut. Ce qui veut dire que la majorité des jeunes ont un revenu supérieur à la moyenne qui est de 55625 CFA avec une distribution autour de la moyenne (écart type) qui est de 69040. Cet écart type élevé montre qu'il y a des jeunes qui sont très pauvres et d'autres disposants de revenus importants.

Le calcul des revenus ne permet pas de déterminer avec exactitude ce que la personne gagne. Il a ainsi fallu déterminer la satisfaction des besoins pour voir si le revenu dont procure l'activité menée par le jeune

lui sert à satisfaire ces besoins. Les données de l'enquête montrent que pour 56% des jeunes, leurs activités ne permettent pas de satisfaire à leurs besoins.

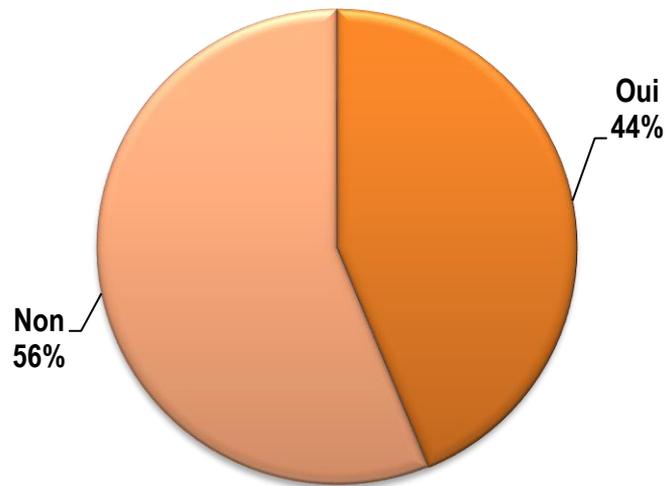


Figure 19 : Pourcentage de satisfaction des besoins.

Ce taux élevé de non satisfaction des besoins montre que, bien que 90% des jeunes exercent des activités économiques. Ces activités ne les permettent pas la satisfaction leurs besoins. Lorsque nous nous entretiens avec les jeunes, on se rend compte que les activités comme l'agriculture est d'une activité de courte durée car elle s'effectue seulement pendant la saison pluvieuse ; qui est de trois mois dans les localités. De même, l'activité agricole est à l'arrêt dans les zones périphériques en proie aux incursions répétées des insurgés. Il en est de même de l'économie pastorale qui fonctionne au ralenti à cause de la perturbation de la transhumance saisonnière et du dépouillement croissant des bergers qui osent s'aventurer dans les zones à risques et du commerce dont les points de transit sont désormais fermés³⁴.

Les revenus générés par les différents types activités dépendent également des localités. On se rend compte que dans la localité de Dougoumachi le revenu moyen est très important suivi de Blangoua selon la figure ci-dessous :

³⁴ Joseph Vincent Ntuda Ebode et *al.*, *op cit.*, 2017.

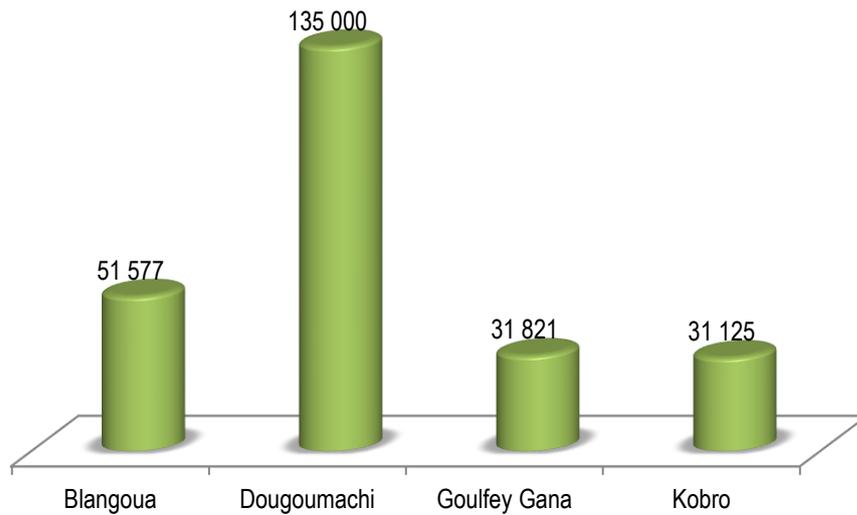


Figure 20 : Revenu moyen mensuel des jeunes selon les localités d'étude

Il existe cependant plusieurs opportunités pour les jeunes dans les différentes localités de l'étude pour mener une activité économique.

Les opportunités pour les jeunes garçons sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, le petit métier comme la mécanique, la maçonnerie et la menuiserie.

Pour les femmes, elles sont le commerce, la borderie, la couture, la teinture, les tresses et la restauration³⁵.

Pour mener ainsi une activité économique dans la localité, un jeune doit débrousser en moyen 281339 FCFA.

³⁵ Résultats de focus group avec les jeunes

8. INSERTION DES JEUNES VULNERABLES DANS LES OPPORTUNITES ECONOMIQUES

Produit 2.1: Amélioration de l'accès des jeunes et des femmes aux opportunités socio-économiques alternatives.

Indicateur 2.1.1 : Nombre de jeunes vulnérables ayant des activités génératrices de revenus

Cibles : 150 (20% des filles et 80% des hommes)

Les activités génératrices de revenus sont entre autres l'agriculture, la pêche, le petit commerce, l'élevage, la cueillette des fruits sauvages tels que les rôniers (Kobro) et les petits métiers tels que les pousseurs, les colporteurs, etc...

8.1. Nombre de jeunes vulnérables

Le tableau suivant donne une estimation des enfants vulnérables qui exercent des activités génératrices de revenus.

Localité	Nombre de jeunes vulnérables		Total
	Filles	Garçons	
Blangoua	50	200	250
Dougoumachi	5	20	25
Kobro	10	25	35
Goulfey	50	75	125
Total	115	320	435

Source : Données recueillies auprès du CNJC de Blangoua et auprès du DAJEC de Goulfey

On constate qu'il y a plus des enfants vulnérables à Blangoua qui font des activités génératrices de revenus (AGR).

En effet, les activités que les jeunes mènent sont beaucoup plus les petits métiers notamment pousseurs, colporteurs, la vente de bois, etc... Ces activités ne sont pas les activités pérennes et ne cadrent pas avec les normes du BIT. Parmi ces jeunes, seulement 40 ; soit 9% ont un revenu supérieur au SMIG.

Selon le sexe, les filles représente 26% contre 74% des garçons.

Indicateur 2.1.2 : Nombre de jeunes vulnérables qui suivent des formations professionnelles

Cible : 300

8.2. Existence de centre de formation professionnelle

Il existe un seul centre de formation professionnelle à Blangoua qui est le Centre de formation pour l'amélioration de la vie et de l'habitat (CEFAVIHAR). Ce centre de formation forme les jeunes en électricité solaire, en maçonnerie, en soudure, en menuiserie, en informatique bureautique, en couture, en teinture et en agropastoral.

8.3. Connaissance par les jeunes de l'existence de centre de formation

Lorsque nous avons enquêté les jeunes, il est apparu que 87% des jeunes de Blangoua ont affirmé qu'il existe un centre de formation contre 13% des jeunes. Ces 13% ne sont pas informés de l'existence de centre de formation professionnelle dans leur localité.

Le tableau 19 résume les affirmations de jeunes par rapport à l'existence d'un centre de formation professionnelle.

Tableau 18 : Affirmation des jeunes par rapport à l'existence de centre de formation dans leur milieu

Localités	Existence de centre de formation professionnelle		Total
	OUI	NON	
Blangoua	179	27	206
Dougoumachi	5	12	17
Goulfey	0	15	15
Kobro	0	8	8
Total	184	62	246

Il ressort de ce tableau qu'il y a 5 jeunes de Dougoumachi qui ont affirmé qu'il existe un centre de formation. Les deux localités n'étant pas trop distantes, les jeunes qui ont reconnu l'existence d'un centre de formation font référence à celui de Blangoua.

Le centre de Formation professionnelle de Blangoua pour l'année académique 2017/2018 a accueilli un effectif de 69 élèves venant des horizons divers. **Parmi ces élèves, 5 sont vulnérables³⁶. Il représente ainsi 7% de l'effectif total de l'établissement.**

Toutefois, il est important de signaler la présence de certaines ONG comme IMC présentes à Blangoua et qui encadre les femmes dans l'alphabétisation, la couture, la broderie, la teinture, le tricotage et la cuisine³⁷. Dans la localité de Goulfey, il existe un centre pour femme et forme en couture pour les femmes qui est une initiative personnelle.

8.4. Nombre des jeunes formés

Pour trouver le nombre des jeunes formés, ou en formation dans les écoles habitées, nous avons procédé de deux manières :

- Recenser ses jeunes par des entretiens avec des personnes clés (Délégation d'arrondissement de la jeunesse et de l'éducation civique, le centre de promotion de la femme et de la famille de Goulfey, etc.
- Par des enquêtes ménages

Il ressort dont des entretiens avec les personnes ressources, **20 jeunes sont en formation dont 5 à Blangoua centre et 15 autres hors des localités de l'étude.**

³⁶ Entretien avec le directeur de CEFAEVA

³⁷ Entretien avec la présidente d'AFEDYSOB

Les informations si les jeunes formés, sur leurs besoins en formation et sur les domaines de formation selon les sexes se retrouvent dans les paragraphes ci-dessous.

Le tableau suivant donne les effectifs des jeunes formés par localité

Tableau 19 : La répartition des jeunes selon la formation

A été formé	Localité			
	Blangoua	Dougoumachi	Goufey	Kobro
OUI	27	0	1	0
NON	167	6	14	6
Total	194	6	15	6

Il ressort d'après ce tableau que 27 jeunes sur 167 de Blangoua sont formés et une seule personne à Goufey. Les localités de Kobro et Dougoumachi restent des localités dont les jeunes ne sont pas formés. Les jeunes ont exprimé leur souhait par rapport à certains domaines de formation. Le tableau suivant donne les domaines de formation souhaités par les jeunes.

Tableau 20 : Domaines de formation souhaités par les jeunes

Domaine de formation souhaité	Effectifs	Pourcentage
Agriculture	48	22%
Elevage	14	6%
Maçonnerie	9	4%
Couture	60	28%
Informatique	27	13%
Santé	35	16%
Montage des projets	1	0%
Electricité	7	3%
Agriculture et couture	11	5%
Froids et climatisation	3	1%
Enseignant (e)	1	0%
Total	216	100%

Source : Données de terrain

Il apparaît d'après ce tableau que les jeunes pour la plupart désirent se former en couture et en agriculture. Lorsque les données sont désagrégées par sexe, on se rend compte que les filles désirent se former dans la couture alors que les hommes dans l'agriculture.

Tableau 21 : Domaine de formation souhaité par genre

Sexe	Domaine de formation souhaité des jeunes											Total
	Agriculture	Elevage	Maçonnerie	Couture	Informatique	Santé	Montage des projets	Electricité	Agriculture et couture	Froids et climatisation	Enseignant (e)	
Masculin	31	10	8	21	18	18	1	6	5	2	0	120
Féminin	17	4	1	39	9	17	0	1	6	1	1	96
Total	48	14	9	60	27	35	1	7	11	3	1	216

Source : Données de terrain

On constate que plus des jeunes garçons souhaitent se former comparativement aux jeunes filles. Selon les domaines, tandis que les filles voudraient plus se former en couture, en agriculture et dans la santé,

les garçons quant à eux souhaitent prioritairement la formation en agriculture, en couture, en informatique et en santé.

9. DIALOGUE INTERCOMMUNAUTAIRE A TRAVERS LES MEDIAS

Produit 2.2: Augmentation de l'espace de dialogue (radios communautaires, théâtres, feuilletons)

Indicateur 2.2.1 : Nombre de journaux écrits et audiovisuels qui intègrent des récits alternatifs
Cible : 50

Pour répondre à cet indicateur, il était utile de demander aux jeunes s'ils possèdent de radios et s'il existe dans la localité la radio communautaire dans les localités.

9.1. Possession de la radio par les jeunes

D'après les données, seulement 30% des jeunes disposent de la radio et 70% n'en disposent pas. Il apparaît que ce sont les hommes (39%) qui possèdent plus la radio que les femmes (19%).

Cependant, il faut rappeler que la radio n'est pas le seul moyen d'information. Il existe également le téléphone. Car aujourd'hui, il y a des téléphones multifonctionnels dont la radio est incorporée. La quasi-totalité des jeunes des différentes localités en disposent.

Pour ne pas biaiser les données, il a été demandé aux jeunes s'ils suivent les émissions radios ou pas. 29% écoutent les émissions radios. Ce résultat est plus proche de ceux qui disposent d'une radio. Ceci nous amène à dire que ceux qui disposent d'une radio suivent les émissions.

9.2. Existence de radio communautaire

Il n'existe pas une radio communautaire dans les différentes localités de nos zones d'étude. Il faut cependant signaler la présence de la **Radio Karal** qui est une radio communautaire basée au Tchad et est suivie par les populations de Dougoumachi, Blangoua et Kobro. C'est pourquoi, lorsqu'il est demandé aux jeunes s'il existe une radio communautaire, 31% ont déclamé par l'affirmative.

La Radio Karal émet sur la fréquence 93.0 FM. Elle s'ouvre à partir de 15 h30 minutes et se ferme à 22 heures.

Les raisons de l'ouverture tardive, selon les sources informelles, seraient dues aux manques de financement de cette radio. Les populations de la localité où est implantée la radio cotiseraient de l'argent pour l'achat du carburant pour faire fonctionner la radio³⁸.

³⁸ Résultats des focus group avec les jeunes de Dougoumachi.

Indicateur 2.2.2 : Nombre de programmes de radios communautaires dirigés par des jeunes
Cible : 2

9.3. Nombre de programmes de radios dirigés par les jeunes

Il faut rappeler que la radio Karal bien que basée au Tchad permet des échanges entre les populations de Blangoua et de Dougoumachi. Plusieurs jeunes ont affirmé qu'ils ont déjà eu à appeler pour donner leurs points de vue lors de certains débats aministrés au niveau de la radio.

Il n'existe donc pas de radios communautaires dirigées par les jeunes dans les localités d'étude.

10. INITIATIVES COMMUNAUTAIRES SUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

Produit 2.3: Les jeunes sont habilités à prévenir et à répondre à la violence dans leurs communautés et à devenir des acteurs de la consolidation de la paix.

Indicateur 2.3.1 : Nombre d'initiatives communautaires dirigés par des jeunes liées à la consolidation de la paix, au règlement des conflits et à l'extrémisme violent

Cible : 20

10.1. Nombres d'initiatives communautaires sur la paix dont les jeunes sont impliqués

Des initiatives communautaires existent dans les différentes localités. 71% des enquêtés l'ont signalé. Ces initiatives communautaires impliquent toutes les catégories socioéconomiques dont les personnes âgées que les jeunes et les femmes.

Les initiatives communautaires de consolidation de paix dont les jeunes sont fortement impliquées sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 22 : Types d'initiatives communautaires sur la paix

Type d'initiatives communautaires	Effectifs	Pourcentage
Les travaux généraux	15	9%
Causeries éducatives	46	26%
Activités sportives	79	45%
Match des incollables	6	3%
Festivals	23	13%
Activités périscolaires	7	4%
Total	176	100%

Sources : Données de terrain

Il ressort du tableau qu'il existe **six (06) initiatives communautaires dont les jeunes sont impliqués et ils sont les plus souvent organisateurs et mobilisateurs de ces initiatives.**

L'initiative la plus dominante qui consolide la paix semble être les activités sportives qui représentent 45%, suivi des causeries éducatives qui sont organisées dans les Lycée. Les activités comme le festival, *sao kotoko*, il faut le rappeler avec la crise boko haram s'est véritablement dégradé. La dernière fois qu'il a eu lieu, il y a de cela quatre ans.

Les initiatives communautaires mobilisent en général plusieurs personnes à savoir : les jeunes, les femmes, les leaders traditionnelles et religieux. Le tableau ci-dessous présente le nombre des participants aux initiatives communautaires.

Tableau 23: Types d'initiatives communautaires selon les localités

Localités	Types d'initiatives communautaires dans la localité					
	Travaux généraux	Causeries éducatives	Activités sportives	Match des incollables	Festivals	Activités périscolaires
Blangoua	5	37	65	6	21	5
Dougoumachi	2	5	6	0	2	2
Goulfey	6	3	5	0	0	0
Kobro	2	1	3	0	0	0

Sources : Données de terrain

Le faible nombre des personnes dans les localités de Dougoumachi, Goulfey et Kobro montre qu'il n'y a pas beaucoup des initiatives communautaires dans ces communautés. Les initiatives communautaires sont en général centralisées au niveau de Blangoua qui est le chef-lieu de l'arrondissement.

Indicateur 2.3.2 : Nombre de mécanismes communautaires de soutien psychosocial

Cible : 10

10.2. Nombre de centre de soutien psychosocial

Les centres de soutien psychosocial sont des lieux de réanimations des personnes victimes d'une violence. Le tableau ci-dessous présente les réponses données par les enquêtés sur l'existence dans leur localité de ces centres.

Tableau 24: Existence des centres de soutien psychosocial par localité d'étude

Localités	Existence des centres de soutien psychosocial	
	OUI	NON
Blangoua	16	188
Dougoumachi	0	15
Goulfey	0	14
Kobro	0	7
Total	16	224

Sources : Données de terrain

Il ressort de ce tableau qu'il n'existe pas dans les localités de Dougoumachi, Kobro et Goulfey de centre de soutien psychosocial.

Dans la localité de Blangoua par contre, il existe deux centres de soutien psychosocial dont un est étatique et l'autre pour l'ONG IMC. Il faut rappeler que le centre de soutien psychosocial d'IMC est celui qui fonctionne le plus.

Indicateur 2.3.3 : Nombre de dialogue intergénérationnel qui favorise la socialisation et le changement des normes autour de la masculinité, la non-violence et l'égalité de sexe chez les leaders traditionnels et religieux et les jeunes

Cible : 15

10.3. Nombre de dialogues intergénérationnels

Le point a été abordé tant par les jeunes que par les adultes grâce à l'aide des questionnaires et par des entretiens avec des personnes clés et pendant les focus group.

Il existe dans les différentes localités d'évènements communautaires sur la paix, la gouvernance locale qui voient la participation tant des jeunes, des femmes, des adultes, des responsables religieux et communautaires.

Il existe **six (06) types de dialogue intergénérationnel qui regroupe aussi bien les jeunes, les adultes et les femmes**. Ces dialogues sont : les réunions, les sensibilisations, les festivals, les cérémonies de mariages, de naissances et des deuils.

La figure ci-dessous, générée grâce aux questionnaires administrés aux jeunes et aux adultes indique si le jeune ou l'adulte enquêté prend-il part aux événements communautaires sur la paix et sur la gestion communautaire (gouvernance locale). Environ 197 jeunes sur les 246 et 220 adultes sur les 264 se sont prononcés sur ce point.

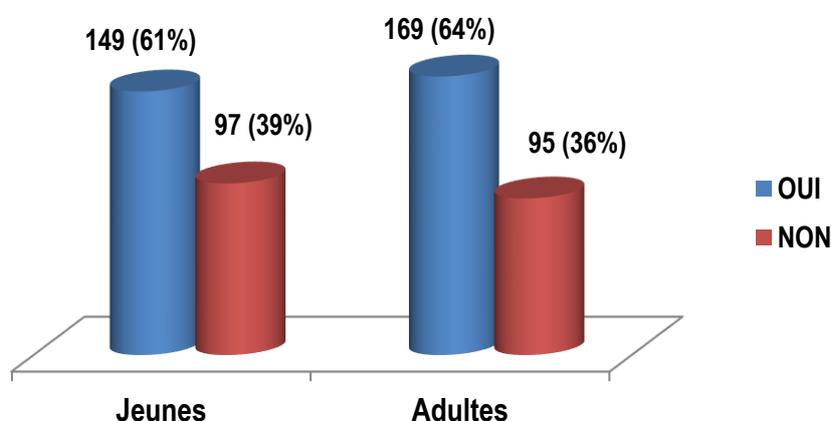


Figure 21: Participation des jeunes et des adultes aux différents événements communautaires sur la paix et la gouvernance locale

Il ressort de la figure que 149 jeunes ont pris part à ces événements ; soit 61% des jeunes. Les adultes prennent relativement plus part à ces événements que les jeunes ; soit 64% du taux de participation.

Selon le sexe, pour les enquêtés qui ont répondu "OUI" :

- 52% des garçons soit 78 contre 48% des filles soit 71 prennent part à ces événements ;
- 65% des hommes adultes ; soit 110 contre 35% des femmes (59) prennent part à ces événements.

De par les localités d'étude, la participation des personnes de différents âges se présente selon la figure ci-dessous :

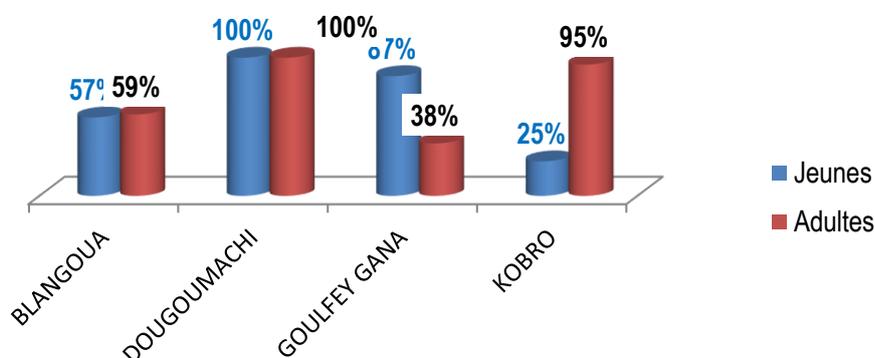


Figure 22 : Participation des personnes selon les âges et les localités d'étude

Il ressort que la participation est totale et importante à Dougoumachi, tant pour les jeunes que pour les adultes. A Kobro, la participation des jeunes est moins importante. Tandis qu'à Goulfey, la participation des jeunes est plus importante contrairement à Blangoua où la participation des jeunes et des adultes est pratiquement égale.

En effet, le fort taux de participation des jeunes à Dougoumachi se justifierait par le fait que plus des jeunes ne vont pas à l'école par conséquent sont au village et peuvent participer à des tels événements contrairement à Kobro, localité la plus scolarisée, les jeunes sont à l'école.

10.4. Nombre de personnes (jeunes, femmes et leaders) qui y prennent part

Comme nous le disions dans le précédent paragraphe, les jeunes, femmes et adultes enquêtés ont confirmé qu'ils prennent part aux événements regroupant des personnes de différentes générations et qui favoriserait la socialisation et le changement des normes autour de la masculinité, la non-violence et l'égalité de sexe.

Combien sont ces jeunes, femmes, leaders religieux et traditionnels et leaders communautaires qui participent à ces rencontres ? Les tableaux ci-dessus répondent à la question.

Selon les jeunes, la participation de ces différentes personnes est résumée dans le tableau

Tableau 25 : Participation des jeunes, femmes, leaders religieux et traditionnels et leaders communautaires vue par les jeunes

	Types de personnes			
	Jeunes	Femmes	Leaders religieux et traditionnels	Leaders communautaires
Moyenne	65	29	29	16
Maximum	1 500	500	220	140
Somme	12 795	5 630	5 789	3 227

Sources : Données de terrain

Il ressort du tableau que les jeunes sont des catégories des personnes qui participent plus aux rencontres organisées et qui favoriseraient la socialisation et le changement des normes autour de la masculinité, la non-violence et l'égalité de sexe.

Ceci se justifierait par le fait que les jeunes sont plus nombreux que les autres types de personnes.

Du point de vue des adultes, la participation des différentes catégories de personnes se résumerait dans le tableau 21, ci-dessous.

Tableau 26 : Participation des jeunes, femmes, leaders religieux et traditionnels et leaders communautaires vue par les adultes

	Types de personnes			
	Jeunes	Femmes	Leaders religieux et traditionnels	Leaders communautaires
Moyenne	51	30	18	30
Maximum	500	400	200	2 500
Somme	11 100	6 455	3 962	6 862

Sources : Données de terrain

De même, selon les adultes, les jeunes participent plus nombreux que les autres catégories de personnes car *“ceux-ci aiment l'ambiance, le regroupement et les fêtes et sont plus libres que les autres catégories de personnes”*, propos recueillis auprès d'un leader à Blangoua, le 12/06/2018.

11. CAPACITES DES ECOLES FORMELLES ET CORANIQUES DANS LE SOUTIEN DES JEUNES VULNERABLES

Produit 2.4: Les capacités des écoles formelles et coraniques afin d'identifier et soutenir les enfants / jeunes vulnérables sont renforcées.

Indicateur 2.4.1 : Nombre d'écoles qui intègrent un module d'éducation à la paix dans leurs programmes

Cible : 16

Pour comprendre le système éducatif des localités d'enquête, il a été question de connaître :

- Le nombre d'écoles existantes dans chaque localité ;
- Le nombre des enfants vulnérables dans chaque établissement ;
- Le taux de scolarité de la localité ;
- L'intégration des modules sur la paix ;
- Le comportement des enfants vulnérables.

11.1. Effectifs des établissements scolaires

Plusieurs études ont montré que les écoles dans le Logone et Chari souffrent de beaucoup de problèmes tant sur le plan infrastructurel qu'humaine.

La localité de Blangoua centre dispose en elle deux écoles maternelles dont une privée et l'autre publique. Quant à l'école primaire, elle compte quatre publiques et une privée.

Les localités de Dougoumachi, Kobro et Goufey disposent chacune d'un seul établissement scolaire primaire. Le Taux de scolarité dans la localité de Blangoua est de 92,60%³⁹, à Kobro elle est de 87,38%, à Goufey le taux de scolarisation est de % et à Dougoumachi, il est de %.

Le tableau suivant donne les renseignements sur les établissements scolaires des différentes zones de l'étude.

Tableau 27 : Effectif des élèves et enfants vulnérables dans les différentes localités de l'étude

Village	Ecole	Nombre d'enseignants	Filles	Garçons	Total
Blangoua	EP Daboula groupe I	3	347	486	836
	EP Daboula groupe II	5	373	477	855
	EP Blangoua	7	586	624	1217
	EP Guelam	2	197	253	452
	E Catholique	8	155	245	408
Kobro	EP Kobro	2	175	195	372
Goufey	EP de Goufey	3	243	390	636
	EP Goupe 1	7	569	356	925
	EP Goupe 2	8	547	401	948
	EP Groupe 3	7	577	349	926
	EP bilingue	4	88	47	135
Dougoumachi	EP de Dougoumachi	3	148	112	260
Total		59	4005	3935	7970

Sources : Données de terrain

11.2. Enseignement des modules sur la paix dans les établissements scolaires

Dans les écoles primaires, il existe une unité d'enseignement appelée l'éducation civile et morale. Cette unité d'enseignement aborde la thématique de la paix qui est dispensée une seule fois par an. Sinon, le cours de l'éducation civique et morale est dispensé 4 fois par semaine.

A Kobro par exemple, le directeur nous a fait comprendre qu'il a reçu une formation avec UNICEF à Kousseri en octobre 2017 sur la protection de l'enfant. Deux fois par semaine, il rappelle aux enfants les notions de la protection et de la paix.

11.3. Les difficultés dont font face les établissements scolaires

Lors de nos entretiens avec les directeurs des écoles, beaucoup ont énumérés les difficultés dont ils font face. Il y a un manque d'enseignants dans les établissements. Les maitres de parents recrutés ne sont pas payés. Les parents ne parviennent pas à envoyer leurs enfants à l'école par manque de moyens dont les frais de l'APEE coûtent 1000 FCFA à Blangoua.

A Kobro, les parents ont trouvé de stratégie pour ne pas demander aux parents de payer les frais de l'APEE. La communauté exécute des travaux communautaires comme le ramassage de sable, le déchargement des produits agricoles et autres. Les frais issus de ces travaux sont directement déversés

³⁹ Entretien avec l'inspecteur pédagogique

dans la caisse de l'APEE. Il y a également les enfants qui apportent du bois à l'école. Ce bois est vendu et constitue de même de revenu pour l'APEE. D'après le Directeur, si les parents devraient payer les frais de l'APEE beaucoup des enfants n'iront pas à l'école.

A Kobro, le directeur nous a signalé la non disposition des actes de naissance pour certains élèves. Il a dénombré 15 enfants sur les 25 qui ont préparé l'entrée en sixième cette année. Pour déposer leurs dossiers, il leur a établi le certificat de scolarité.

Indicateur 2.4.2: Nombre d'enfants vulnérables supervisés par des enseignants formés en matière formelle et coranique

Cible : 500

11.4. Nombre d'enfants vulnérables

Le point sur la vulnérabilité est présenté dans les écoles formelles que dans les écoles coraniques. Comme critères de vulnérabilités, on a retenu dans les zones :

- les orphelins
- les enfants des réfugiés
- les enfants des déplacés internes

11.4.1. Nombre d'enfants vulnérables dans les écoles formelles

Le tableau 28 présente le taux des enfants vulnérables dans les différents établissements des localités d'études.

Tableau 28: Nombre d'enfants vulnérables dans les écoles formelles

Village	Ecole	Effectif total	Enfants vulnérables	
			Effectif	Pourcentage
Blangoua	EP Daboula groupe I	833	96	12%
	EP Daboula groupe II	850	117	14%
	EP Blangoua	1 210	167	14%
	EP Guelam	450	54	12%
	Ecole Privée Catholique	400	61	15%
Kobro	EP Kobro	370	52	14%
Goulfey	EP de Goulfey	633	82	13%
	EP Goupe 1	925	187	20%
	EP Goupe 2	948	325	34%
	EP Groupe 3	926	213	23%
	EP bilingue	135	21	16%
Dougoumachi	EP de Dougoumachi	260	49	19%
Total		7940	1424	18%

Sources : Données de terrain

Il ressort de ce tableau que 1424 enfants ; soit 18% sont vulnérables sur les 7940 enfants que comptent les écoles dans les localités d'étude.

Pour l'inspecteur le nombre des enfants vulnérables dans la localité de Blangoua peut se chiffrer à environ 400. Ces enfants vulnérables ont un comportement timide au début de l'année scolaire et aiment rester à l'écart des autres élèves. Mais avec le temps, ils s'associent et jouent avec les autres enfants. Leur intégration au sein de l'établissement s'effectue au fil du temps car les écoles ne disposent pas des centres de soutien psychosocial.

11.4.2. Les écoles coraniques

Les écoles coraniques sont des établissements informels qui forment les personnes musulmanes dans la lecture de coran. D'après l'étude, 74% des jeunes et 67% des adultes ont été à école coranique. L'école coranique apparait comme une entité importante de socialisation des jeunes. Il existe dans la ville de Blangoua environ 50 écoles coraniques, à Dougoumachi une seule, à Kopro deux et à Goulfey deux.

Le tableau 29 présente les effectifs de quelques écoles coraniques visitées.

Tableau 29 : Effectifs des enfants dans certaines écoles coraniques

Localité	Nombre d'écoles coraniques	Effectif total	Enfants vulnérables	
			Effectif	Pourcentage
Goulfey	8	672	148	22%
Kopro	1	370	10	3%
Dougoumachi	1	284	35	12%
Blangoua	50	3450	600	17%
Total	60	4776	793	17%

Sources : Données de terrain

Les enfants de l'école coranique apprennent à lire le coran. Il n'existe pas un module sur la paix qui est enseigné par les maîtres. Pour les maîtres coraniques, la paix est dans le coran. Leur enseignement de tous les jours est pour la consolidation de la paix.

En comparaison aux écoles formelles, **on constate que le nombre des enfants vulnérables est plus élevé dans les écoles coraniques.** Ceci doit interpeller à juste titre compte tenu du fait que les modules sur la paix ne sont véritablement pas enseignés et que le contrôle des enseignements dispensés dans ces types d'établissements n'est pas systématique.

Dans la ville de Blangoua, les enfants de l'école coranique dorment pour la plupart chez leurs maîtres à même le sol pour certains. En journée, ils passent leur temps à mendier pour avoir de quoi vivre. Les frais de scolarité varient d'une école à une autre. **“Chaque enfant paie environ 500 FCFA par mois et les enfants vulnérables sont souvent exonéré des frais. Le maître assistant est payé à 16.500 FCFA sur les frais que paient les enfants”** ; propos recueillis le 13/06/2018 auprès d'un responsable d'une école coranique à Blangoua.

A Kopro par exemple, les élèves apportent chacun deux morceaux de bois qui est vendu à 25 FCFA et constitue pour le maître une motivation.

A Goufey, les enfants peuvent aider leur maître dans les activités agricoles.

Il n'existe pas dans ces écoles un système d'harmonisation et de l'évaluation pédagogique comme dans les écoles formelles. Toutefois, les différents maîtres des écoles coraniques se retrouvent souvent pour la lecture du coran. De leur point de vue, ces rencontres périodiques "permettent d'apporter la paix et la prospérité dans la contrée".

Au total, le nombre des enfants vulnérables se chiffre à 2217 soit 17% des effectifs totaux dans les écoles formelles et coraniques.

C. SYNTHÈSE DES INDICATEURS



Dans cette section, il est repris tous les indicateurs tels que présentés dans le document lequel s'est inspiré de la matrice des indicateurs (voir annexe). Pour chaque indicateur, il a été important de proposer quelques éléments de définition, le niveau de référence ou cible arrêté dans le document du projet et de donner le niveau de référence trouvé par la présente étude.

Indicateurs	Eléments de définition	Niveau de référence arrêté dans le projet	Niveau de référence trouvé par l'étude
Outcome : Les mécanismes de paix et de résolution des conflits transfrontaliers, inter et intracommunautaires visant à prévenir et à atténuer les conflits et l'extrémisme violent sont renforcés.			
<i>Indicateur 1 a:</i> Nombre de conflits inter et intracommunautaires résolus pacifiquement par des mécanismes de résolution des conflits	Conflits ayant trait à l'extrémisme violent et portés au niveau des instances locales de résolution. La période considérée va de 2015 à juin 2018. Ces conflits sont entre autres des conflits agropastoraux, des conflits interethniques, dettes, grossesse, etc... Bref tout type de conflit dans les localités d'étude pourraient conduire à l'extrémisme violent surtout si ce conflit oppose les 2 ethnies majoritaires (Kotoko et arabes).	Cible: 310	119
<i>Indicateur 1 b:</i> Pourcentage de membres de la communauté satisfaits de leurs mécanismes locaux de prévention et d'atténuation des conflits	Lorsque 2 protagonistes qui se sont référés aux niveaux des instances locales (Sous-Préfectures, Tribunal coutumier, Centre Social) et y ont trouvé des solutions.	Cible: 50%	20%

Indicateurs	Eléments de définition	Niveau de référence arrêté dans le projet	Niveau de référence trouvé par l'étude	
Produit 1.1: Des communautés transfrontalières sont dotées des compétences requises pour prévenir l'Extrémisme Violent (EV) en mettant l'accent sur la participation des femmes et des jeunes				
Indicateur 1.1.1: Nombre de jeunes et de femmes participant à des mécanismes d'atténuation et de prévention de l'EV/ Conflits locaux / communautaires.	Ce sont les jeunes et les femmes qui sont membres du tribunal coutumier selon l'Arrêté N°006/MJ/SG portant nomination des membres des Juridictions Traditionnelles du Département du Logone et Chari au titre des Années Judiciaires 2002/2003 et 2003/2004	Cible: 240 (30% sont des femmes)	0	
Indicateur 1.1.2: Nombre de dialogues communautaires transfrontaliers sur les conflits locaux (défis communs et meilleures pratiques)	Ce sont des bonnes pratiques culturelles, sociales ou organisationnelles dont deux (02) communautés voisines (Tchad et Cameroun) entretiennent régulièrement pour un intérêt commun. Exemple : réunions des parents d'élèves, rencontres pour le centre de santé, rencontre entre les autorités traditionnelles, etc...	Cible: 3	0	
Produit 1.2: Relations améliorées entre les acteurs de la sécurité civile				
Indicateur 1.2.1: Augmentation en pourcentage des personnes faisant confiance aux acteurs militaires et autres acteurs de la sécurité au niveau communautaire	L'indicateur n'a pas été précis ; car il existe plusieurs acteurs de la sécurité (gendarme, police, comité de vigilance, force multinationale). A cet effet, lors de la mise en œuvre du projet, il est souhaitable de faire la distinction entre ces différents acteurs.	Cible: + 20%	Acteurs de la sécurité	%age de la population faisant confiance aux acteurs de la sécurité
			Gendarme	5%
			Police	3%
			Comité de vigilance	59%
			Forces multinationales	33%
Total	100%			
Indicateur 1.2.2: Nombre d'acteurs de la sécurité formés	Ce sont les acteurs tels que définis ci-dessus qui ont été recyclés ou formés en droit humanitaire de protection.	Cible: 70%	25%	

Indicateurs	Éléments de définition	Niveau de référence arrêté dans le projet	Niveau de référence trouvé par l'étude
Produit 1.3: Mécanismes de paix communautaires liés aux mécanismes d'alerte rapide			
Indicateur 1.3.1: <i>Nombre de systèmes d'alerte précoce opérationnels dans le cadre de la gestion des conflits</i>	Il s'agit ici des systèmes ou mécanismes formels que les populations ont mis sur pied et qui leur servent d'alerte pour prévenir ou gérer les conflits.	Cible: 8	0
Indicateur 1.3.2: <i>Nombre de recherches conjointes menées entre l'Université de Maroua et l'Université de N'Djamena sur la dynamique des conflits locaux et les l'extrémisme violent</i>	Ici, il était question de vérifier dans les localités d'étude si l'Université de Maroua et de N'Djaména ont mené des recherches de manière conjointe et dont le sujet porte sur l'extrémisme violent.	Cible: 2	0
Outcome 2: Le risque pour que les jeunes marginalisés soient recrutés ou exploités par un groupe armé soit réduit			
Indicateur 2 a: <i>Nombre de jeunes (jusqu'à l'âge de 35 ans) qui se sont référés au mécanisme de règlement pacifique de leurs différends</i>	Ce sont des jeunes qui, ayant été victimes des conflits se sont référés aux instances locales de résolution des conflits.	Cible: 80	66
Indicateur 2 b: <i>Nombre de jeunes (jusqu'à 25 ans) intégrés dans le tissu économique local</i>	Ici, il s'agit de recenser les jeunes (filles ou garçons ayant moins de 26 ans) et dont le revenu mensuel est supérieur ou égal au SMIG.	Cible: 200 (au moins 20% des jeunes filles)	51 (37% des filles)
Produit 2.1: Amélioration de l'accès des jeunes et des femmes aux opportunités socio-économiques alternatives.			
Indicateur 2.1.1: <i>Nombre de jeunes vulnérables ayant des activités génératrices de revenus</i>	Ce sont de petites activités économiques ne nécessitant pas un grand apport financier, mais rapportant des gains qui permettent la prise en charge des besoins de base. Il s'agit d'activités comme l'agriculture, le petit commerce et les petits métiers (pousseurs, colporteurs, etc..). Un jeune est vulnérable s'il est orphelin, est handicapé, a des parents pauvres ou est un fils d'un déplacé.	Cible: 150 (20% des filles et 80% des hommes)	40 (0% des filles)

Indicateurs	Eléments de définition	Niveau de référence arrêté dans le projet	Niveau de référence trouvé par l'étude
Indicateur 2.1.2: <i>Nombre de jeunes vulnérable qui suivent des formations professionnelles</i>	Les formations sont celles qui concourent à l'insertion professionnelle du jeune formé. Le centre de formation peut être dans la localité du jeune comme à Blangoua ou en dehors comme à Kousseri ou ailleurs.	Cible: 300	20
Produit 2.2: Augmentation de l'espace de dialogue (radios communautaires, théâtres, feuillets)			
Indicateur 2.2.1: <i>Nombre de journaux écrits et audiovisuels qui intègrent des récits alternatifs.</i>	Ce sont des presses écrites ou des émissions télévisées qui existent dans les localités d'étude.	Cible : 50	0
Indicateur 2.2.2: <i>Nombre de programmes de radio communautaire dirigés par des jeunes</i>	Ici, il était question de vérifier s'il existe des radios communautaires dans les localités d'étude. Et si ces radios existent, est-ce qu'il y a des programmes dirigés par les jeunes.	Cible : 2	0
Produit 2.3: Les jeunes sont habilités à prévenir et à répondre à la violence dans leurs communautés et à devenir des acteurs de la consolidation de la paix.			
Indicateur 2.3.1: <i>Nombre d'initiatives communautaires dirigées par des jeunes liées à la consolidation de la paix, au règlement des conflits et à l'extrémisme violent</i>	Les initiatives considérées sont celles qui ont trait à la consolidation de la paix ou à la prévention de l'extrémisme violent inter et intracommunautaires dans les localités d'étude.	Cible: 20	0
Indicateur 2.3.2: <i>Nombre de mécanismes communautaires de soutien psychosocial.</i>	Ce sont des centres de prise en charge des personnes victimes. Exemple : VBG, protection de l'enfant, les handicapés, les personnes vulnérables.	Cible: 10	2

Indicateurs	Eléments de définition	Niveau de référence arrêté dans le projet	Niveau de référence trouvé par l'étude
<p>Indicateur 2.3.3: <i>Nombre de dialogue intergénérationnel qui favorise la socialisation et le changement des normes autour de la masculinité, la non-violence et l'égalité de sexe chez les leaders traditionnels et religieux et les jeunes</i></p>	<p>Ce sont des événements ou cérémonies socio culturelles organisées inter et intracommunautaires et dont les personnes de différents âges prennent part (enfants, jeunes, hommes, femmes, leaders religieux et communautaires, etc..). Ces événements sont entre autre les mariages, les cérémonies de deuil, de baptême, les réunions de sensibilisation.</p>	<p>Cible: 15</p>	<p>6</p>
<p>Produit 2.4: Les capacités des écoles formelles et coraniques afin d'identifier et soutenir les enfants / jeunes vulnérables sont renforcées.</p>			
<p>Indicateur 2.4.1: <i>Nombre d'écoles qui intègrent un module d'éducation à la paix dans leurs programmes.</i></p>	<p>Il y a deux (02) types d'écoles : école formelle et école coranique. L'école formelle considérée est le primaire</p>	<p>Cible: 16</p>	<p>0</p>
<p>Indicateur 2.4.2: <i>Nombre d'enfants vulnérables supervisés par des enseignants formés en matière formelle et coranique</i></p>	<p>Les critères retenus pour l'enfant vulnérable sont ceux énumérés à l'indicateur 2.1.1. Les enfants vulnérables sont ceux qui ont été recensés dans les écoles formelles et les écoles coraniques.</p>	<p>Cible: 500</p>	<p>2217</p>

CONCLUSION

En définitive, il était question de réaliser une étude de référence sur les indicateurs du projet PBSO.

Il ressort de l'étude les points saillants ci-après :

- Plusieurs types de conflits existent au sein des communautés étudiées. Les plus récurrents sont les conflits agropastoraux, fonciers et interethniques. Au total 119 conflits inter et intracommunautaires sont résolus pacifiquement à travers les instances de résolution des conflits.
- Différents mécanismes locaux de résolutions des conflits existent où 20% des personnes sont satisfaites de ceux-ci.
- Aucun jeune ne participe aux mécanismes de prévention et de résolution des conflits.
- Il n'existe pas de dialogues communautaires transfrontaliers sur les conflits locaux qui permettent de développer des meilleures pratiques. Cependant, il existe des cérémonies comme les mariages, les naissances et les deuils qui permettent de renforcer les liens familiaux et maintenir les relations amicales
- 66 jeunes se sont référés aux instances pacifiques de résolution des conflits.
- Plusieurs acteurs de la sécurité sont présents dans les localités. Mais les jeunes ont plus confiance aux comités de vigilance (59%) suivi des forces multinationales avec 33%.
- Les acteurs de la sécurité ne sont pas pour la plupart formés sur les droits humanitaires de protection du civil, seulement 15% d'entre eux le sont.
- Il n'existe pas un système d'alerte précoce formel dans la localité. Comme système informel, il y a le cri ; fait avec un objet appelé le *saarlé*, instrument fabriqué avec la corne et dont l'on peut siffler et qui peut s'entendre à plusieurs dizaines de kilomètres.
- Il n'y a pas eu des recherches conjointes entre les universités tchadiennes et camerounaises sur les conflits transfrontaliers.
- 51 jeunes de moins de 25 ans sont impliqués dans le tissu économique
- Parmi les jeunes vulnérables, 40 soit 10% sont impliqués dans les activités génératrices de revenu. Les filles ne sont pas impliquées.
- 20 jeunes vulnérables suivent des formations professionnelles dont 5 à Blangoua et 15 sont hors des localités d'étude.
- Aucun journal écrit ou audiovisuel et radio communautaire n'existe dans les localités de l'étude. Il existe cependant une radio basée au Tchad et dont les émissions peuvent être suivies à Dougoumachi et Blangoua.



- Il existe néanmoins dans les localités des initiatives communautaires sur la paix dont la plus représentative reste le sport qui est organisé par les jeunes.
- Parlant des centres de soutien psychosocial, seul la localité de Blangoua en dispose deux (02) dont l'un est étatique et l'autre est une initiative de l'ONG IMC.
- Les jeunes et les femmes prennent part autant que les adultes aux dialogues et événements communautaires et transfrontaliers sur la paix
- 1424 enfants vulnérables fréquentent dans les écoles formelles contre 793 dans les écoles coraniques ; soit un total de 2217 élèves.



RECOMMANDATIONS

Pour consolider davantage la paix et le dialogue intercommunautaire dans les localités de l'étude, nous recommandons :

- L'amélioration du niveau d'archivage des jugements rendus au niveau des instances de résolutions et que les capacités de ces instances dans la résolution impartiale soient renforcées. Ceci augmentera le degré de satisfaction des populations aux mécanismes de réduction et de prévention des conflits.
- A l'équipe du projet d'accompagner les communautés dans les plaidoyers aux niveaux de l'administration judiciaire afin de permettre l'implication et la participation des jeunes et des femmes dans les mécanismes locaux de résolution des conflits.
- A ce que le projet appuie les communautés dans l'organisation des dialogues communautaires transfrontaliers et d'accompagner les populations à générer de fonds qui pour la pérennisation des dialogues transfrontaliers sur la paix où toutes les catégories sociales doivent être représentées.
- Le renforcement des capacités des acteurs de la sécurité sur les droits de l'homme et les droits humanitaires de protection.
- L'appui en équipements de travail et de visibilité des membres des comités de vigilance.
- Formaliser les systèmes traditionnels d'alerte mis en place et de favoriser la création des radios communautaires de telle manière que les émissions soient attractives impliquant les jeunes dans l'animation et la gestion.
- Au projet d'inciter les jeunes étudiants à travers les bourses de recherche sur la dynamique des conflits locaux et de l'extrémisme violent dans les localités de l'étude.
- Organiser régulièrement des rencontres de paix et de dialogues entre les leaders traditionnels, administratifs et religieux
- Construire des centres culturels et les aires de jeux dans les localités
- Appuyer les communautés et surtout les femmes et les jeunes dans les Activités Génératrices des Revenus (AGR) et les organiser en groupement
- Sensibilisation les communautés pour la réduction du montant de la dot
- Plaider auprès de l'état pour la création des centres de soutien psychosocial ou des ONG pour sa création
- Mener des recherches sur les enfants orphelins et sur l'impact du taux élevé de la dot dans les localités d'étude
- Subventionner l'éducation des élèves vulnérables dans les écoles et les écoles coraniques



- Doter les écoles coraniques et les écoles en module sur les thématiques ayant trait à la consolidation de la paix et le vivre ensemble
- Créer des centres d'orphelinats pour les enfants vulnérables qui sont dans les écoles coraniques
- Doter les écoles coraniques en NFIs (natte, draps, moustiquaires, bouilloires, etc..).



United Nations
Peacebuilding

BIBLIOGRAPHIE

- Alawadi Zalao**, « Conflictualité interethnique et régression scolaire dans la ville de Kousseri au Nord Cameroun », Colloque international sur « Education, Violences, conflits et perspectives pour la paix en Afrique », Yaoundé, 6 au 10 mars 2006.
- Bouba Bachir**, *Les talibés de Maroua (Cameroun) : évaluation des besoins en éducation et des stratégies de prise en charge*, Maroua, Revue petite enfance, 2013.
- Boubé Mamane Sani et Rakia RABIOU**, Modernisation des écoles coraniques au Niger : Bilan et perspectives, ROCARE/ERNWACA, 2009.
- BUCREP**, Répertoire actualisée des villages du Cameroun. Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Cameroun, 2005.
- DRAGOLJUB Najman**, *L'éducation en Afrique, que faire*, Aubermas, Editions Deux Mille, 1972.
- DTM**, *Rapport sur les Déplacements, Région de l'Extrême-Nord*, Maroua, OIM, 2017. Consulté sur le website : www.globaldtm.info/cameroon/ le 12 juin 2018.
- Kayser C., Djateng F. et Wiegandt F.**, *Travailler pour une paix durable au Cameroun*, Bafoussam et Berlin, SCD/EED, 2011.
- Ntuda Ebode J. V., Bolak Funteh M., Mbarkoutou Mahamat H., Nkalwo Ngoula J. L.**, *Le conflit Boko Haram au Cameroun Pourquoi la paix traîne-t-elle ?* Yaoundé, Friedrich Ebert Stiftung, 2017.
- PDRI-LC**, *Rapport étude des marches des activités agropastorales et halieutiques dans le Logone et Chari*, Cameroun, 2017.
- Arrêté N°006/MJ/SG** portant nomination des membres des Juridictions Traditionnelles du Département du Logone et Chari au titre des Années Judiciaires 2002/2003 et 2003/2004,
- PNUD**, *Conflits et mécanismes de résolution des crises à l'extrême-nord du Cameroun*, Yaoundé, 2015.
- PNUD**, *Evaluation des besoins en consolidation de la paix dans le Logone et Chari (Extrême-Nord Cameroun)*, Cameroun, 2017.
- TEKE JOHNSON TAKWA**, 2005, « Résumé - Caractéristiques socio-démographiques des ménages ». Consulté sur website : <http://www.bucrep.cm/index.php/fr/recensements/3eme-rgph/resultats/47-3eme-rgph/volume-ii--analyses-thematiques/128-resume-caracteristiques-socio-demographiques-des-menages-ordinaires> le 17/052018.

Soutenir les mécanismes de consolidation de la paix au niveau communautaire et l'inclusion des jeunes dans les zones situées à la frontière entre le Tchad et le Cameroun



Formation au Système d'alerte précoce et de réponse rapide aux conflits, à la radicalisation et l'extrémisme violent dans la région de l'Hadjer Lamis

20 au 22 Octobre 2018

Dandi-Hôtel le Rocher, Province du Hadjer Lamis

Projet	Soutenir les mécanismes de consolidation de la paix au niveau communautaire et l'inclusion des jeunes dans les zones situées à la frontière entre le Tchad et le Cameroun
Project ID	00108249
Project start Date / end Date	5 Décembre 2017 au 31 Mai 2019
Implementing Modality	Direct Implementation (UNDP Tchad)
Implementing Partner(s)	UNDP-UNICEF (Chad & Cameroun)
Donors	United Nations Peacebuilding Support Office (PBSO)/ Peacebuilding Fund (PBF)

Membres de la mission de mise en œuvre	Titre
Coulibaly Bakary Shighata	Spécialiste Suivi-Evaluation et communication, PNUD
Bureau Morgode Emmanuel	Analyste renforcement de capacités institutionnelles, PNUD
Narre Ngamada	Analyste relèvement et résilience, PNUD
Alamine Abani Mahamat	Chauffeur, PNUD
Baba	Chauffeur, PNUD
Partenaires Ministériels	
Blamsia Braoussala	Coordinateur de la Cellule Suivi des Programmes et Projets financés par les Agences du SNU
Roufoua Mahamat	Ministère de l'Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale

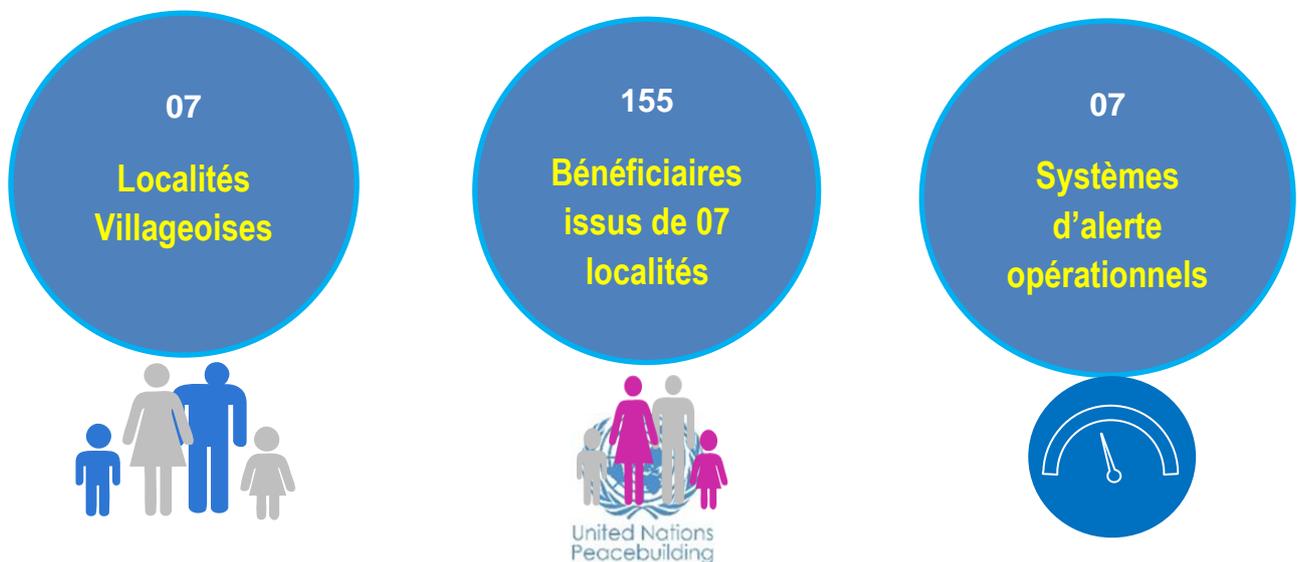




Résumé de l'activité

Le PNUD a recruté deux Consultants, l'un international et l'autre national, pour concevoir des mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide à la radicalisation et aux conflits basés sur les contextes locaux de cinq villages cibles du Hadjer Lamis, puis former à leur utilisation des chefs traditionnels et religieux, des leaders des femmes et des jeunes, ainsi que des représentants des services déconcentrés de l'État tchadien. L'objectif général assigné à cette activité est de « doter les communautés transfrontalières cibles du projet des mécanismes de prévention et de réponse aux conflits, à la radicalisation et à l'extrémisme violent ».

Photo 2 : Animatrice communautaire, expliquant le rôle des jeunes filles dans le fonctionnement du SAP-
Crédit photo : UNDP-Chad-
19 Octobre 2018





Cérémonie d'ouverture de l'atelier : Ils ont dit



Au nom du **Coordinateur résident du Système des Nations Unies et Représentant résident du PNUD au Tchad, Monsieur Patric Mc Carthy** a réaffirmé l'engagement du PNUD à travailler en collaboration avec les autorités publiques pour renforcer la résilience des communautés face à la récurrence des conflits communautaires, la radicalisation et l'extrémisme violent. Aux 155 participants dans la salle, il a souhaité des travaux enrichissants qui devraient permettre d'améliorer la prévention et la gestion des conflits et des menaces extrémistes dans la province du Hadjer Lamis.



Dans son propos introductif, **le Secrétaire Général de la Région de l'Hadjer Lamis, représentant du Gouverneur, Monsieur Sebi Bokor** a salué l'initiative du PNUD qui apporte un espoir nouveau aux communautés affectées par la crise provoquée par l'insurrection Boko Haram. Il a ensuite ouvert les travaux en présence de Monsieur Youssouf Mahamat, Secrétaire Général du Département de Haraze Albiar, Monsieur Youssouf Brahim Mongou, Sous-Préfet de Mani et Sa Majesté Haroune Brahim Bahar, Sultan de Mani.





Photo 2 : Image des participants dans la salle lors des allocutions. Crédit photo : UNDP-Chad-19 Octobre 2018

Méthodologie de l'atelier

Evaluation rapide des capacités des participants : (*Evaluation à priori et à postériori*)

Afin de mesurer les performances de l'atelier, les capacités compréhensives, techniques et opérationnelles des participants ont été évaluées avant le démarrage de l'atelier (évaluation à priori). A la fin de la formation, les mêmes participants ont été évalués afin de mesurer l'apport de la formation. Cette technique a permis de mesurer la performance de l'atelier. Concrètement, l'évaluation s'est réalisée à travers un guide d'entretien semi-structuré adressé au groupe des participants. Les questions ont porté sur la distinction des concepts de radicalisation, extrémisme violent et terrorisme. Mais aussi sur la connaissance du SAP, son rôle, son fonctionnement, etc.

L'andragogie comme technique de formation des populations rurales

Les experts ont privilégié une technique qui permet aux participants de faire l'état de lieux et des forces et faiblesses des systèmes d'alerte existants. Les Experts se sont appuyés sur l'existant afin d'améliorer la viabilité des informations, les automatismes face à diverses situations de conflits et à l'extrémisme violent.

Des travaux en plénière et en groupes thématiques

La première séance de travail s'est réalisée en plénière. Il s'est agi de faire la formation avec tous les groupes stratégiques du SAP et des communautés locales, afin de leur permettre d'avoir une compréhension concertée et harmonisée de thématiques abordées. Chaque village s'est regroupé en groupe et par catégorie socio-professionnelle pour adapter le SAP et pour déterminer le rôle des principaux acteurs communautaires.

Traduction des enseignements en différents dialectes locaux

Dans l'optique de maximiser la viabilité des enseignements, un animateur communautaire a été recruté pour la traduction des enseignements en plusieurs dialectes locaux. Les enseignements ont été traduits instantanément en quatre langues locales, avec comme langue principale l'arabe local.



United Nations
Peacebuilding

Infographie du respect de la parité genre, âge, sexe, représentativité des groupes ethniques, appropriation nationale



Au service
des peuples
et des nations

Masculin

Féminin

Plus de **12**
Groupes ethniques
issus des différentes
communautés de la
province du Hadjer
Lamis.



Femmes leaders des
groupements à
vocation cooperatives
qui ont participé
activement à la
formation.
20

84
Hommes
Bénéficiaires de la
formation au **SAP**

71
Femmes
Bénéficiaires de la
formation au **SAP**

Données, Projet Consolidation de la paix
Atelier SAP du 20 au 23 Octobre 2018



Schéma synoptique des trois groupes de pilotage du système d'alerte précoce et de réponses rapides aux conflits et à l'extrémisme violent

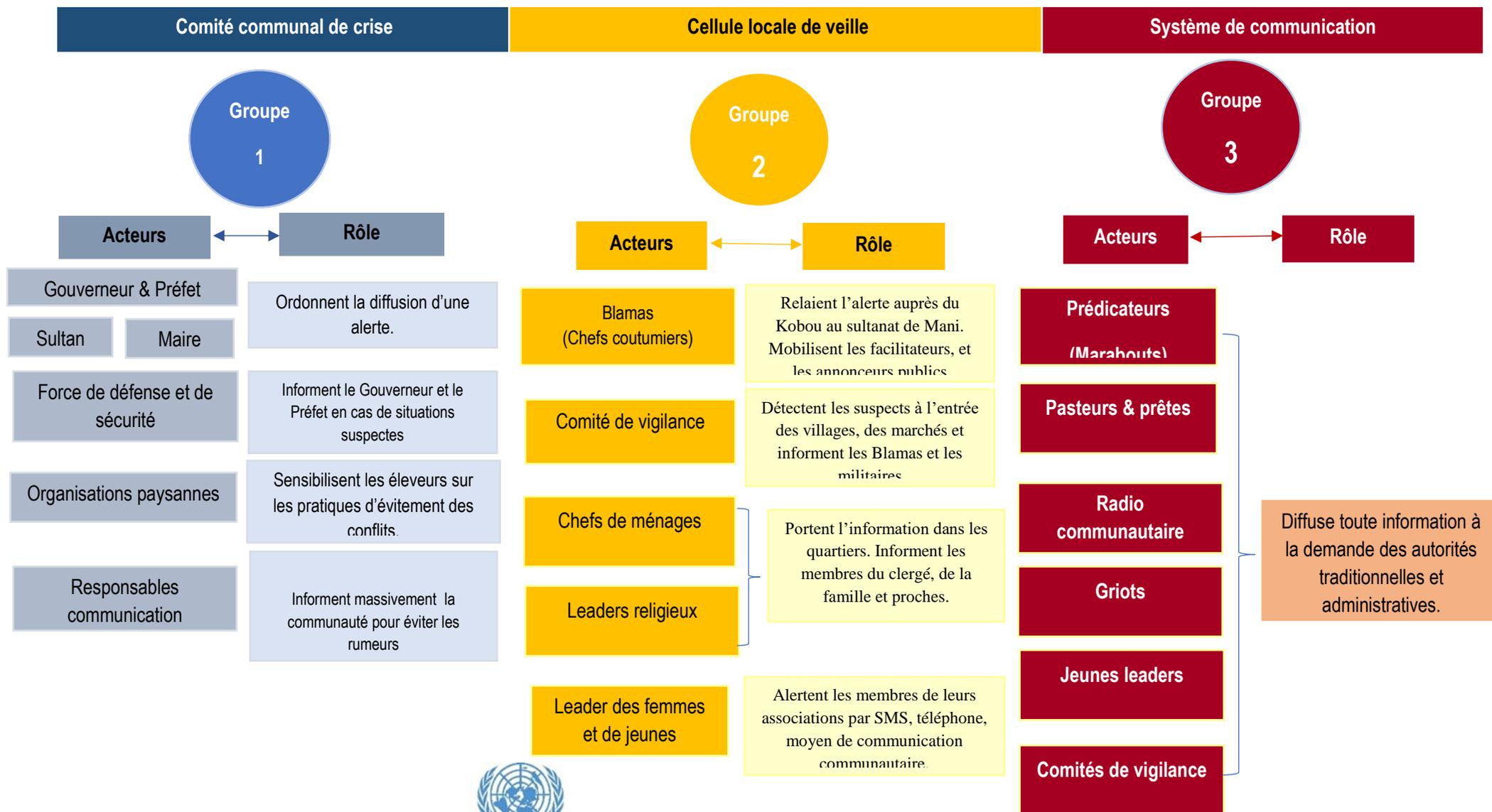
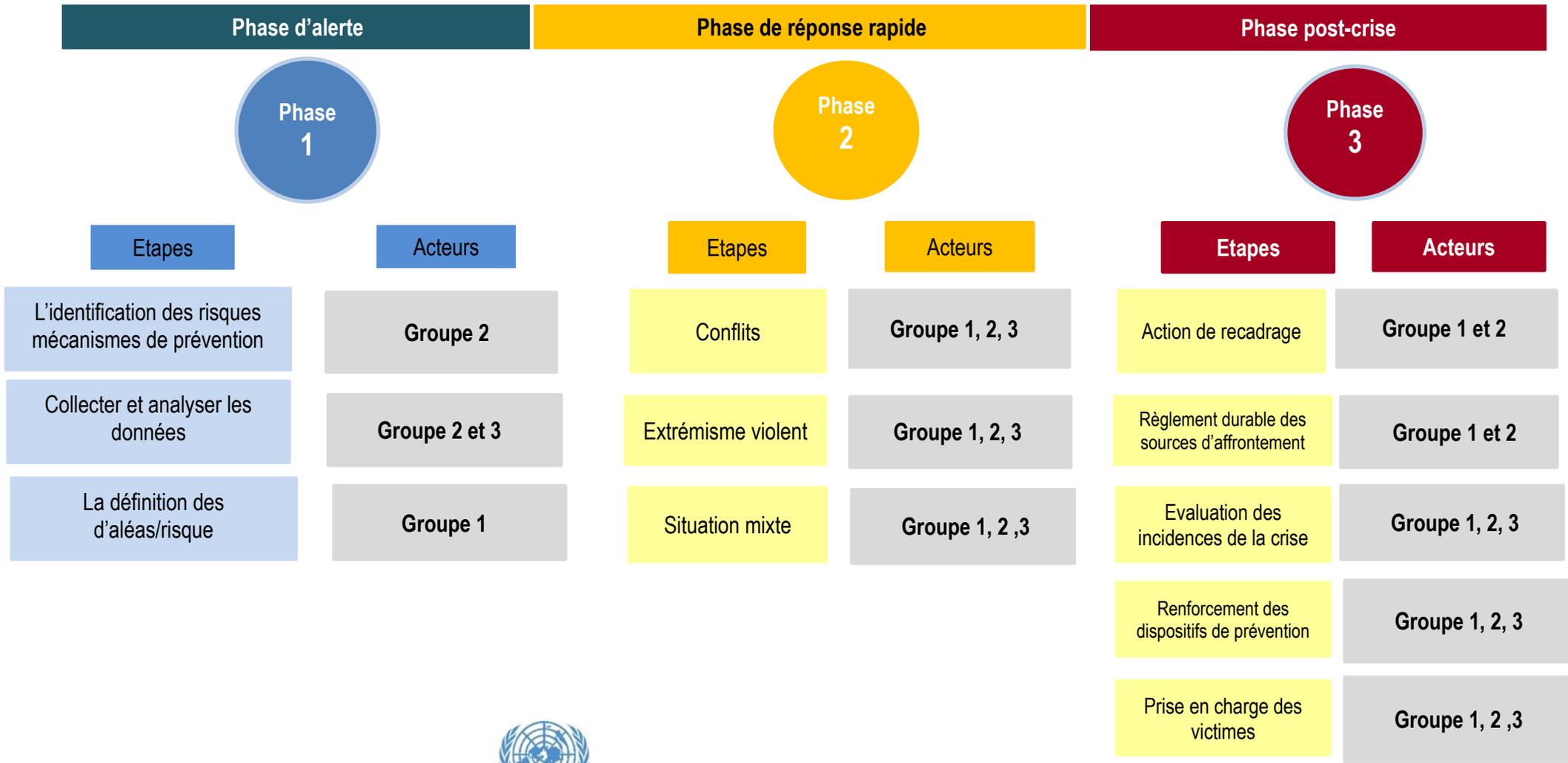


Schéma synoptique des différentes phases et des groupes responsables du fonctionnement du système d'alerte précoce et de réponses rapides aux conflits et à l'extrémisme violent



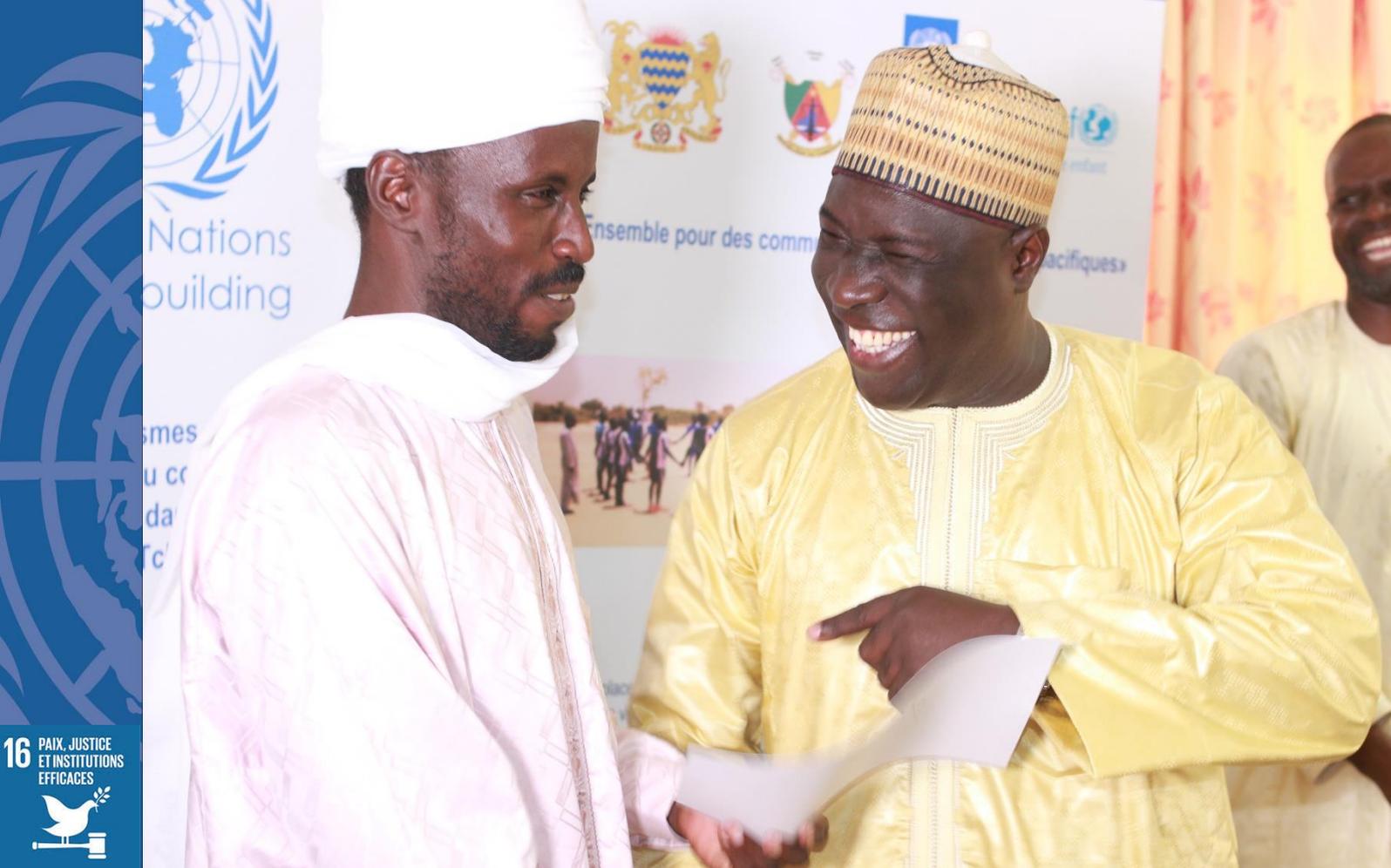


Photo 4 : Le consultant remettant le parchemin du Secrétaire général de la Province du Hadjer Lamis « Je ne vous remets pas ce parchemin en tant qu'autorité administrative, mais en tant que participant. Merci pour votre présence durant tout le long des travaux de l'atelier », Pr. Issa Saibou-Consultant SAP-Crédit Photo : UNDP-Chad /19 Octobre 2018

Points forts et faibles de l'atelier

Forces	Faiblesses
Participation active des autorités administratives aux travaux de groupe	<ul style="list-style-type: none"> • Retard dans la transmission des invitations aux participants ; • Faible participation des femmes membres des forces de défense ; • Problèmes logistiques (panne climatisation dans les salles, micro baladeur, etc.).
Pertinence des interventions et propositions d'actions des participants	
Implication et forte participation des militaires et force de défenses et de sécurité	
Représentativité des leaders coutumiers et religieux des toutes tendances	
Forte participation des jeunes filles et garçons	

Points d'actions et recommandations des participants

«Les jeunes de la province sont organisés en ONGs et associations. Cependant, nous n'avons pas d'appui technique et financier pour mettre en œuvre nos activités. Avec cette formation, nous savons déjà ce que nous pouvons faire pour préserver la paix et la sécurité dans notre province...».



Jeune Leader de la communauté de Mittériné



Les participants s'engagent à :

Mettre en pratique tous les enseignements tirés de la formation

Dupliquer la formation SAP aux autres membres actifs de la communauté

Travailler en synergie avec les autres communautés, ainsi que celles du côté du Cameroun pour la viabilité et fiabilité des informations

Renforcer la collaboration avec les autorités administratives et militaires

Recommandations des participants

Etendre la formation à d'autres localités villageoises qui ne sont pas concernées par le projet.

Apporter un appui financier pour le fonctionnement des SAP dans chacune des sept localités concernées par la formation.

Mettre à la disposition des différents groupes communautaires des outils techniques pour le suivi des dispositifs SAP

Octroyer des micro-crédits aux femmes, jeunes filles et garçons afin de leur permettre de répondre à leurs besoins existentiels, qui sont souvent la cause de conflits et d'enrôlement au sein des groupes extrémistes.



Leçons apprises

«Cette formation va nous permettre de mieux nous organiser pour répondre aux conflits, à l'extrémisme violent et à la radicalisation dans la province du Hadjer Lamis..... ».

Leader religieux, Guitté



Succes story :

« Au lendemain de la première journée de l'atelier, certains participants ont fait des témoignages de certaines initiatives communautaires qui ont été suscitées par les interventions des Consultants. Des membres de la communauté de Mittériné se sont concerté pour visiter un des leurs « *préssumé associé aux groupes extrémistes* ».

La tête de la délégation conduite par le Blama (Chef de village) a tenté de sensibiliser et invité ce dernier à intégrer la communauté avec la rassurance de leur soutien pour mener une vie normale, sans représailles et stigmatisation ».

Suivez les vidéos des témoignages des participants sur notre chaîne YouTube : PVE TCHAD

Leçons apprises de la formation

Les communautés disposent déjà de mécanismes endogènes de protection sociale. Cependant, ces mécanismes ont besoin d'appui techniques et financiers.

Les comités de vigilance constituent les principaux acteurs de la protection communautaire au niveau local. Les interventions de paix, sécurité et développement devraient les prendre en compte comme bénéficiaires.

Les communautés rurales ont une très bonne compréhension de la dynamique des conflits et des groupes extrémistes dans leur localités. La planification des projets devrait impliquer des représentants de chaque groupe d'acteurs.

Le succès ou l'échec des projets de consolidation de la paix dépend de la synergie entre les différents groupes d'acteurs dans la recherche de solutions endogènes au niveau local.

Les SAP doivent prendre en compte la prévention et gestion des conflits, la radicalisation et l'extrémisme violent. Cela permet aux communautés de réagir rapidement et efficacement.

Propositions de moyens de capitalisation des leçons apprises

Prévoir des appuis techniques, financiers et logistiques dans les interventions à venir, afin d'accompagner l'opérationnalisation des SAP.

Le PNUD met en œuvre un projet intégré de stabilisation qui pourrait prendre en compte les comités de vigilance. Les interventions pourraient porter sur l'appui technique et financiers.

Des représentants des communautés seront associés au processus d'élaboration des PRODOC, précisément la théorie du changement. Cela permettra de prendre en compte les réalités vécues par les communautés.

Le projet de stabilisation comporte un volet qui permet de mettre en œuvre des activités de renforcement de la collaboration des acteurs communautaires et des autorités locales.

Le PNUD envisage organiser un atelier en partenariat avec des Ministères stratégiques et des acteurs de la société civile afin de valider les outils de prévention et gestion des conflits, de la radicalisation et de l'extrémisme violent.



United Nations
Peacebuilding



Photo 5 : Photo de famille des participants avec leurs parchemins de fin de formation sur le SAP et de réponse rapide aux conflits, à la radicalisation et à l'extrémisme violent dans la province du Hadjer Lamis. Crédit Photo : UNDP Chad, 20 au 23 Octobre 2018, formation SAP

Les résultats clés assortis des moyens de vérification

Résultats clés	Sources de vérification
Sept systèmes d'alerte précoce opérationnels dans 07 localités	Visite des sites (Nibeck, Zafaya, Mittériné, Guitté, Mahada, Mani Centre, Mani Kossam)
Renforcement de la collaboration civilo-militaire pour la paix et la sécurité	Témoignage vidéo- You Tube : PVE TCHAD
Un pool de formateurs disponibles et opérationnels	Visite des sites (Nibeck, Zafaya, Mittériné, Guitté, Mahada, Mani Centre, Mani Kossam)
07 sessions de discussions sur le renforcement des SAP ont été réalisés	Rapport des consultants, rapport de suivi
Une concertation Militaires-autorités administratives a abouti à des points d'actions	Rapport des consultants, rapport de suivi
10 propositions d'actions des femmes et les jeunes filles ont été intégrée à 100%	Organigramme du mécanisme SAP





Empowered lives.
Resilient nations.



Principales recommandations des Experts

Au Bureau pays du Programme des Nations Unies pour le Développement

Les experts recommandent :

- Un appui à la légalisation des comités de pilotage des systèmes d'alerte précoce en les dotant d'une reconnaissance formelle par les Gouvernorats ;
- De doter les comités d'outils techniques pour l'analyse des situations et les réponses rapides ;
- D'appuyer la mise en relation des comités de pilotage des systèmes d'alerte précoce au niveau de la province du Hadjer Lamis et au niveau transfrontalier (Cameroun) ;
- D'apporter un appui financier aux comités de pilotage des systèmes d'alerte précoce afin de leur permettre de fonctionner régulièrement ;
- D'étendre la formation SAP dans les 23 régions du Tchad en veillant à les adapter à chaque contexte local.

Aux communautés chargées du pilotage du SAP :

Les experts recommandent :

- D'harmoniser le montant de contribution par ménage pour financer les comités de vigilance ;
- Intégrer les comités de veille qui existaient avant la mise en place du SAP ;



Empowered lives.
Resilient nations.

Financé par le PBSO dans le cadre de l'éligibilité du Tchad aux Fonds Fiduciaires de consolidation de la paix, ce projet est mis en œuvre de façon conjointe par deux agences des Nations Unies au Tchad et au Cameroun (UNICEF & PNUD). Ce projet à caractère transfrontalier est le produit de la collaboration avec les gouvernements du Tchad et du Cameroun.

Nous rejoindre

Facebook: PVE Tchad
Tweeter: PVE Tchad
YouTube: PVE Tchad
Notre Blog: pvetchad.wordpress.com



Empowered lives.
Resilient nations.

United Nations Development Programme-Chad
Farcha, Rond-point de la Francophonie
Villas des hôtes- Ex. MINURCAT. N'Djamena, Tchad BP 906
Site web: www.td.undp.org
E-mail : registry.td@undp.org
Tel : +235 2251 57 57 / 2251 86 52 / 2251 86 27
Fax : +235 2251 93 30



United Nations
Peacebuilding






 برنامج الشباب على مستوى القرية المحلية
 UNICEF CAMEROON
 UNDP
 UN Women
 برنامج الشباب على مستوى القرية المحلية
 UNICEF CAMEROON
 UNDP
 UN Women
 برنامج الشباب على مستوى القرية المحلية
 UNICEF CAMEROON
 UNDP
 UN Women




 pour des communautés plus inclusives et pacifiques
 A propos du projet :
 Femmes, comités de vigilance, leaders
 autorités administratives locales, militaires.
 Planification du Développement
 en œuvre :
 Gouvernement du Cameroun, PNUD
 Cameroun, UNICEF Cameroun
 United Nations Peacebuilding Support Office (PBSO)




 «Ensemble pour des communautés plus inclusives et pacifiques»
 A propos du projet :
 Femmes, comités de vigilance, leaders
 autorités administratives locales, militaires.
 Planification du Développement
 en œuvre :
 Gouvernement du Cameroun, PNUD
 Cameroun, UNICEF Cameroun
 United Nations Peacebuilding Support Office (PBSO)



unicef 
pour chaque enfant



mes de consolidation de la paix au niveau communautaire... on des jeunes dans
les zones situées à la frontière entre le Tchad et le Cameroun

ent des capacités des acteurs et institutions communautaires

ion sur le système d'alerte précoce et de... conflit
à l'extrémisme violent



United Nations
Peacebuilding



RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE BASE

DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'EXTRÊME-NORD

INSPECTION DE COORDINATION DES
ENSEIGNEMENTS

BP. 321 MAROUA TEL 242.29.12.82



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work - Fatherland

MINISTRY OF BASIC EDUCATION

FAR NORTH REGIONAL DELEGATION

INSPECTORATE FOR THE COORDINATION OF
EDUCATION

PO. BOX. 321 MAROUA PH. 242.29.12.82

ATELIER DE FORMATION DES ENSEIGNANTS SUR L'ÉDUCATION A LA CULTURE DE LA PAIX ET A LA COHABITATION PACIFIQUE

RAPPORT DE MISSION

Le conflit déclenché par la secte terroriste Boko Haram a ébranlé les structures de la société dans la Région septentrionale du Cameroun. Les familles ont été séparées, déplacées à l'intérieur du pays sans parler des réfugiés. Cet état de chose a modifié les relations entre les hommes car il a fait de nombreuses victimes, privé les populations des services sociaux de base. A titre d'exemple, des millions d'enfants sont touchés par les conflits chaque année à travers le monde, les enfants représentent la moitié des 42,5 millions de réfugiés et de déplacés internes, partiellement en raison de conflits ou de violences dans leur pays. Dans les zones affectées par un conflit, beaucoup de ces enfants ont vécu plus de situations de crise et de violence ou vu plus de morts au cours de leur courte existence que la plupart des adultes vivant dans des pays pacifiques. L'éducation étant le moyen par excellence pour construire une société harmonieuse, l'Etat, en partenariat avec l'UNICEF a estimé qu'il serait opportun de former les enseignants à l'éducation et à la culture de la paix pour en faire des ambassadeurs auprès de leurs élèves et de la communauté. C'est dans cette optique, 72 enseignants de Bangloua et de Goulfey, zones frontalières ont été formés.



L'atelier de formation des enseignants de quelques écoles de Blangoua et Goulfey a eu lieu à l'école bilingue de Kousseri. Cet atelier avait pour objectif d'outiller les enseignants sur les modules de la culture de la paix afin d'en faire des agents de changement dans le milieu pour construire un espace scolaire sans violence, restaurer l'éducation, la culture de la paix ainsi que la cohésion sociale, la cohabitation pacifique dans ces deux communautés.

En plus des enseignants des écoles ciblées, y prenaient par les Inspecteurs d'arrondissement et les animateurs pédagogiques des deux localités. L'animation des séances a été assurée par le personnel de la Délégation Régionale de l'Extrême-Nord (ICE et IRP) ainsi que le Point Focal UNICEF à la délégation et le représentant de l'UNICEF.

Atelier plus pratique que théorique, les communications n'ont été que des prétextes pour mettre les participants au travail. La méthodologie de travail a consisté après la cérémonie d'ouverture, en la présentation des modules de formation par les facilitateurs, les travaux en ateliers et restitutions, l'élaboration des fiches de leçons et les simulations des activités d'animation des classes.

1. De la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture n'a pas dérogé de la tradition, puisqu'il a été question d'exécuter l'hymne national et de suivre le discours d'ouverture des travaux par le Délégué Départemental qui n'a pas manqué de resituer les participants sur les raisons de ces assises avant de les exhorter à une implication effective dans le travail. Le cadre de travail a été fixé avec la communication des modalités pratiques et la constitution des commissions. Les attentes des participants ont été recueillies. Ils souhaitent acquérir des connaissances sur la culture de la paix, les stratégies pour animer les



séances d'éducation à la paix dans leur école et une maîtrise parfaite de leur sujet par les facilitateurs qui devront faire preuve de bienveillance à tous égards pour l'essentiel.

2. Des communications

Le premier exposé « **De la nécessité de l'éducation à la paix, la cohésion sociale et à la coexistence pacifique dans les situations d'urgences** », a été un moyen de faire prendre conscience aux participants de la nécessité de se former et de faire vivre la culture de la paix au quotidien aussi bien à l'école, sur la route de l'école que dans la communauté. Cette partie s'est achevée par l'élaboration d'un code de conduite.

Les modules comme les droits de l'enfant, l'éducation et la culture de la paix par la prévention et la gestion des conflits ont donné aux participants les connaissances sur cette thématique qui bien qu'elle ne soit pas nouvelle n'est pas particulièrement maîtrisée par les enseignants. La réforme curriculaire dans le système éducatif depuis septembre 2018 ne pouvait être ignorée raison pour laquelle, il a été question de présenter les nouveaux curricula, de les analyser pour identifier les contenus en adéquation avec la culture de la paix. Avec les modes d'insertion partiel et par adjonction, les facilitateurs ont montré aux enseignants comment il est possible d'aborder tous les modules de la culture à la paix (Droits humains, Vivre ensemble, Culture de la paix, Citoyenneté et civisme, Démocratie et bonne gouvernance). Toutes les présentations sont suivies de débats et de travaux en atelier.

3. Des travaux en atelier

Les travaux en ateliers prévus ont été résumés en cinq grandes étapes suivis de leurs restitutions en plénières. Les consignes de ces travaux sont les suivants :



- a. Faire ressortir les situations de conflits vécus dans les deux IAEB en précisant les types et les causes, l'impact sur la paix et les besoins en éducation à la paix. Ceci a abouti à la mise sur pied en plénière des tableaux spécifiant les situations de conflits vécus, leur impact sur la paix, les besoins en éducation à la paix ainsi que les différents acteurs impliqués.
- b. A partir des situations des conflits identifiés, et en vous inspirant des Saintes Ecritures, élaborer des messages humanistes sans aucune référence à religion. Le message doit être court, accrocheur (il doit interpeller), indiquer les acteurs, l'action et le bénéfice.
- c. Trouver les stratégies contextualisées de la promotion de la culture de la paix au situations identifiées au cours du premier atelier. Il est question ici d'élaborer des stratégies de résolutions des conflits partant des tableaux des situations de conflits préalablement conçus.
- d. Identifier les contenus en adéquation avec les modules de la culture de la paix dans les nouveaux curricula.
- e. Trouver les modes d'insertion (total, partiel ou par adjonction) des modules de l'éducation à la paix en renseignant la matrice : canevas pour l'analyse des curricula. Ceci a permis d'analyser les curricula de la maternelle et du primaire niveau 1, 2 et 3 pour trouver les modes d'insertion de ces modules de la paix.
- f. Elaborer des fiches de préparation des leçons en rapport avec l'éducation et la culture de la paix.

Il faut noter ici que les plénières sur les fiches de leçon ont permis aux participants non seulement d'être édifiés sur les notions de compétences, OPO, étapes de la leçon mais aussi et surtout les différentes modes d'insertion des modules de l'éducation de paix dans les nouveaux curricula. Tous les travaux en ateliers ont été restitués en plénières et ont été amendés.

4. Des simulations des leçons



L'objectif de cette activité est de mettre en exergue les différentes techniques d'animation que peuvent utiliser les enseignants dans leurs pratiques des classes. Ainsi quelques fiches amendées ont fait l'objet des simulations. Ceci a davantage édifié les participants au sujet de leurs manquements à propos des techniques d'animation des classes.

5. De la cérémonie de clôture

Elle a débuté par la lecture du rapport générale puis des impressions des participants. Le représentant de l'UNICEF a saisi l'occasion pour exhorter les enseignants à jouer effectivement leur rôle d'ambassadeurs pas seulement dans leur classe mais aussi dans la communauté. Le délégué quant à lui les a invités à partager cette formation avec les autres écoles au cours des UNAPED et de mettre effectivement en pratique les acquis de l'atelier.

Observations. Beaucoup d'enseignants semblent manquer de pratique, ce qui pose un problème de suivi quant à la suite à donner aux formations. Un suivi rapide de la mise en pratique des acquis de la formation s'impose car l'enthousiasme est palpable à la fin de chaque formation mais il s'émousse au fur et à mesure si aucun rappel à l'ordre n'est fait surtout pour les enseignants timides car ils préfèrent retourner à une routine sécurisante.

Fait à Kousseri, le 16 septembre 2018

Le rapporteur,

CHEKAM KEMADJOU Chantale épouse SOH

Professeur des Ecoles Normales d'Instituteurs



RAPPORT DE MISSION /FORMATION ET SENSIBILISATION DES AUTORITES CIVILES ET MILITAIRES

Page de Couverture			
Date de Soumission du Rapport 3 Juillet 2018			
Nom, Titre du voyageur et Section - Motoyam Nanitom, Child Protection Officer - Méthode Tutuza, Child Protection Officer	Bureau : N'Djamena	Section/Unité Programme Protection de l'enfant	Signature
Nom du Superviseur : Bakary Sogoba - 1848768 - 1848769	Commentaires		
Type de mission	Itinéraire [veuillez spécifier les/ville (s) ou zones visitées]		
<input type="checkbox"/> Visite Programmatique <input type="checkbox"/> Vérification Ponctuelle <input type="checkbox"/> Evaluation <input type="checkbox"/> Livraison des intrants <input type="checkbox"/> Plaidoyer <input type="checkbox"/> Formation <input type="checkbox"/> Autres à spécifier :	Date de Début 19/06/2018		Date de fin 22/06/2018
	De : (Villes/Zones)	A : (Villes/Zones)	
	N'Djamena	Dandi(Mani)/Tchad	
	Formation et sensibilisation des autorités civiles et des forces de défense et de sécurité sur la prévention du recrutement et l'utilisation des enfants par les groupes et forces armés à Mani		
Noms/Titre/membres de l'équipe de mission y compris les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Colonel Abdel Wahab Abdoulaye/Point Focal, Ministère Délégué à la Présidence Chargé de la Défense Nationale, des Anciens Combattants et Victimes de Guerre - Ahmat Moussa Mollo, Point Focal, Ministère de la Femme, de la Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale (MFPPSN) - Motoyam Nanitom/Child Protection Officer; UNICEF Tchad - Méthode Tutuza, UNV/Child Protection Officer; UNICEF/Tchad - Francis Adoum, C4D, Education/UNICEF Tchad - Elie Yanyara Djimadoumadji, Chargé de programme gouvernance ; PNUD/Tchad - Bakary Coulibaly, Chargé du Suivi-Evaluation et communication/PNUD/Tchad 		
Personnes rencontrées [si la liste est longue, la mettre en annexe]	- Cf. liste en annexe		



<p>Objectifs de la mission :</p>	<p>Objectifs de la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former et sensibiliser les autorités administratives et les forces de défense et de sécurité sur la prévention du recrutement et utilisation des enfants dans les forces et des groupes armés. - Former les autorités administratives et forces de sécurité sur les droits et la protection de l'enfant dans la situation de conflits armés. - Mettre en place une cellule de protection des droits des enfants dans la sous-préfecture de Mani. - Susciter l'engagement des communautés pour le respect et la protection des droits de l'enfant et pour la cohabitation et résolution pacifique des conflits.
<p>Résultats, contraintes, leçons apprises [Brève description des résultats et/ou contraintes]</p>	<p>i. Résultats</p> <p style="padding-left: 40px;">➤ <u>Déroulement et méthodologie de la formation</u></p> <p>Au total, 6 sessions ont été présentées par les facilitateurs (Cf. agenda de la formation en annexe).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Droits et besoins fondamentaux des enfants : le concept de l'enfant 2. Les principaux instruments juridiques relatifs à la protection des enfants contre le recrutement : cadre national et international 3. Les enfants dans la situation de conflits armés : Principales violations et types de conflits armés. 4. Prévention du recrutement des enfants dans les forces et groupes armés : causes et moyens de prévention 5. Le rôle des autorités locales et militaires dans la prévention du recrutement des enfants 6. Radicalisation et extrémisme violent : causes, conséquences et prévention 7. Règles de conduite pour le bon soldat <p>Ces présentations ont été abordées dans une approche essentiellement participative pour l'implication et la compréhension maximale des participants. Ainsi, chaque exposé a été précédé par une session de remue-ménage(brainstorming) pour permettre aux participants de produire eux-mêmes les idées avec le thème développé.</p> <p>Pendant la présentation, chaque session a suscité la réaction des participants par des questions ciblées ; des réponses et des exemples illustratifs donnés par les facilitateurs qui ont permis aux participants de mieux cerner le sujet.</p> <p>Au terme de chaque exposé, des débats ouverts ont eu lieu autour des questions de compréhension et des études de cas de violations.</p> <p>Les débats ont été accompagnés par des exercices en groupes pour s'assurer de la bonne compréhension et de l'aptitude des participants à pouvoir identifier les principaux défis liés à la protection de l'enfant dans leur région et les stratégies efficaces pour y faire face.</p> <p>Ainsi, en plus des questions théoriques sur le concept de l'enfant et le cadre légal national et international sur la protection de l'enfant, les participants ont eu à débattre sur les thèmes spécifiques suivants :</p>

- Les principales violations des droits de l'enfant pendant et après les conflits armés
- Le rôle des acteurs y compris les parents, les familles, responsables administratifs, les militaires, les enseignants, et les policiers dans la promotion, la protection et la réalisation des droits des enfants ;
- Les causes, les conséquences et les moyens de prévention du recrutement et de l'utilisation des enfants dans les forces et groupes armés ;
- Les principales sources de conflits communautaires et les moyens de les résoudre pacifiquement ainsi que les causes de l'extrémisme violent.

Pour permettre le partage et la maîtrise des idées issues des travaux de groupes, il a fallu une restitution en plénière des débats de groupes.

➤ **Les principales questions posées et les réponses apportées**

Ci-dessous la liste non-exhaustive des questions posées par les participants pendant la formation :

1) Quelles sont les risques de protection auxquels sont confrontés les enfants pendant les conflits armés ?

En temps de conflit armé, les enfants sont exposés aux graves violations notamment le recrutement et l'utilisation des enfants, le meurtre et mutilation ; les violences sexuelles, attaques dirigées contre les hôpitaux et les écoles ; enlèvement d'enfants et dénis d'accès à l'aide humanitaire. Ces violations sont perpétrées par les parties en conflit : les groupes armés et/ou les forces armées. Ces violations sont prohibées par les dispositions du droit international relatives aux droits et à la protection des enfants dans les conflits armés entre autres la Convention Internationale relative aux droits de l'enfant et la Résolution 1652. Adoptée en Juillet 2005 par le Conseil de Sécurité des Nations Unies, cette résolution constitue un cadre légal particulier de protection des enfants touchés par les conflits armés.

2) Quelle est la différence entre forces armées et groupes armés ?

Les forces armées désignent l'armée gouvernementale. Les groupes armés renvoient quant à eux aux mouvements armés organisés qui combattent l'Etat ou échappant à son contrôle, s'affrontent entre eux. Aucun des deux n'a le droit de recruter ni d'utiliser les enfants dans les conflits. Le Tchad n'est certes plus sur la liste de la honte des pays qui recrutent et utilisent les enfants. Mais, l'on doit continuer la sensibilisation pour conserver les acquis de ces progrès. En plus, Boko Haram étant actif dans la région du Lac Tchad, il faut doubler d'effort pour prévenir le recrutement des enfants par ce groupe terroriste.

3) Y-a-t-il des sanctions contre les Etats qui recrutent les enfants ?

A l'exception des Etats Unies d'Amérique, les autres pays du monde y compris le Tchad ont ratifié la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. La ratification d'une convention signifie qu'un Etat accepte d'être juridiquement lié par les dispositions contenues dans la convention, c'est-à-dire qu'il doit prendre des mesures pour donner effet aux dispositions de ladite convention. Un Etat qui recrute et utilise les enfants viole les dispositions de la convention et peut perdre sa crédibilité au niveau international. Souvent, il y a isolement politique et diplomatique suivi de rupture de coopération économique, voire des sanctions économiques. En revanche, les pays respectueux de droits des enfants sont respectés au niveau international et peuvent se voir confier des grandes missions de maintien de la paix internationale. Le Tchad par exemple fait désormais partie des pays qui contribuent le plus aux opérations de maintien de la paix en Afrique. Mais, les Etats

ne devraient pas respecter les droits des enfants par crainte de sanctions ou dans l'espoir d'avoir des avantages économiques. La protection des enfants contre le recrutement est non seulement un devoir, une question de droit de l'enfant, mais une nécessité pour assurer son développement et de la communauté et de la nation entière.

4) Que faire lorsqu'il y a doute sur la minorité d'un enfant et en l'absence des pièces d'identités valables ?

En cas de doute sur la minorité de l'enfant et lorsque l'âge allégué n'est pas vraisemblable, le recrutement ne peut se faire que sur décision des autorités judiciaires et militaires compétentes et après l'accord de l'intéressé et si possible de ses parents. Cette question est une conséquence d'un autre problème plus prononcé dans la région : le non-enregistrement des naissances à l'Etat civil. La protection des enfants est une responsabilité qui incombe d'abord aux parents. C'est pourquoi les parents, la famille et les communautés doivent tout mettre en œuvre pour faire enregistrer leurs enfants dès la naissance. L'acte de naissance est un droit qui protège les autres droits de l'enfant notamment contre les exploitations et les abus, le mariage précoce, le droit à la santé, le droit à l'éducation, etc.

5) Quelle différence entre code pénal et code de procédure pénal ?

Le code pénal est un document juridique qui définit les différentes infractions et les sanctions applicables. Le code de procédures pénale définit quant à lui les règles à suivre pour poursuivre les auteurs d'une infraction. Ces documents ne sont pas faits uniquement pour les juges, le parquet ou les avocats mais pour le public en général. Nul n'est censé ignorer la loi ; il est important pour les citoyens de lire et comprendre les règles de procédures pénales et les faites constituant des infractions prévues par le code pénal.

6) Quelle différence entre crime de guerre et crime contre l'humanité ?

Les « crimes de guerre » constitue des violations graves du droit international humanitaire commises à l'encontre des civils, des prisonniers ou des combattants hors d'état de nuire à l'occasion d'un conflit armé international ou interne.

Les meurtres, viol, extermination, percussion ou tout acte inhumain et dégradants commis « dans le cadre d'une attaque systématique ou généralisée lancée contre toute population civile en connaissance de cette attaque » constituent des crimes contre l'humanité qu'ils soient commis en temps de paix ou en temps de conflit armé.

L'enrôlement et la circonscription des enfants peut constituer un crime de guerre. En 2015, la Cour Pénale Internationale a jugé le congolais Thomas Lubanga de crime de guerre pour le consistant à recrutement et pour avoir fait participer activement les enfants dans les hostilités. Il a été condamné à 14 ans d'emprisonnement. Un autre congolais, le Général Ntaganda Jean Bosco est détenu à la Haye. Il est poursuivi pour les mêmes crimes. L'autre exemple est celui de l'ancien président Charles Taylor coupable de complicité des crimes de guerre consistant en l'enrôlement et utilisation des enfants dans les conflits commis par un groupe rebelle « Revolutionary United Front »

Dans le contexte de l'association d'enfants aux forces ou aux groupes armés en temps de conflits armés, le caractère volontaire et involontaire du recrutement n'a pas d'importance juridique.

7) Que faire des enfants nés hors mariage et auxquels on refuse la paternité ?

Les enfants « naturels » ou nés hors mariage ont les mêmes droits que les enfants légitimes. La non-discrimination et l'intérêt supérieur de l'enfant sont deux des principes sacro-saints de la convention internationale relative aux droits des enfants qui protègent tous les enfants. Le 1^{er} veut que l'on tienne compte de l'intérêt supérieur de l'enfant dans toutes les décisions prises le concernant. La seconde stipule que tous les enfants ont les mêmes droits sans distinction aucune, indépendamment de leur race, couleur, religion, origine sociale ou autre. Le refus de la paternité est donc une violation des deux principes.

Dans une société patriarcale comme le Tchad, où l'enfant hérite de son père et où tout le pouvoir économique est détenu par les hommes, le refus de la paternité signifie que l'intéressé n'aura pas droit à la succession et aura de la peine à jouir des autres droits y compris le droit à l'éducation.

Sous un autre angle, si ces enfants nés hors mariage ne sont pas reconnus, à la longue ils deviennent frustrés et peuvent devenir des enfants de la rue, voire des criminels de grands chemins. Ainsi, en plus d'être une violation des droits de l'enfant, le refus de l'affiliation parentale peut conduire à l'insécurité du pays.

8) Comment l'éducation peut-elle prévenir le recrutement des enfants ?

Le plus souvent, ce sont les enfants non scolarisés qui sont associés aux forces et aux groupes armés. Pas d'école et pas d'avenir ! Ces enfants non éduqués et qui se voient sans avenir décident souvent de s'engager dans l'armée ou dans les groupes rebelles pour y « chercher là vie ». Une éducation de qualité est donc un des moyens de prévenir le recrutement des enfants.

9) Châtiments corporels des enfants en famille et à l'école

Les châtiments corporels de l'enfant violent son droit à l'intégrité physique. Fesser, gifler, frapper, battre à coup de pieds, etc., un enfant constituent des actes de violence contre les enfants. Certes, ces actes correspondent souvent à un acte de punition par un parent ou un enseignant ; mais dans tous les cas, ils violent l'intégrité physique de l'enfant et peuvent produire des effets contraires aux résultats escomptés. En effet, en réaction à ces violences, certains enfants peuvent développer un comportement anti-école qui peut conduire à l'abandon scolaire ; d'autres peuvent quitter le foyer familial pour se réfugier dans la rue ou dans l'armée ou encore dans les groupes armés. Pour ramener l'enfant à la raison, il faut plutôt privilégier les moyens non violents comme le dialogue, les conseils...

➤ Les résultats clés de la formation

Au bout de 4 jours de l'atelier, trois principaux résultats ont été atteints :

1) Les capacités des participants en matière de protection de l'enfant et de cohabitation pacifique de conflits renforcées

- 37 acteurs dont 20 autorités administratives et 17 membres de forces de défenses et de sécurité formés sur la protection des droits de l'enfant y compris en temps de de conflits armés et dotés de compétences requises pour prévenir le recrutement des enfants dans les forces et groupes armés.
- 37 acteurs sensibilisés sur la cohabitation et gestion pacifiques des conflits et outillés pour prévenir et gérer pacifiquement les conflits dans la sous-préfecture de Mani

2) Mise en place d'une cellule de protection

- Une cellule de protection des droits de l'enfant dans la sous-préfecture de Mani mise en place. Composée de 12 personnes, la cellule a pour principales missions de
 1. Sensibiliser les communautés sur les droits de l'enfant,
 2. Documenter les violations et
 3. Rapporter les cas de violations commises envers les enfants dans la sous-préfecture de Mani (Cf. liste des membres en annexe)

3) Engagement à promouvoir la paix et la non-violence au sein des communautés

- Les participants ont signé une *note d'engagement* à travers laquelle ils s'engagent à promouvoir une cohabitation et une culture de résolution pacifique des conflits y compris les conflits entre agriculteurs et éleveurs. (Cf. liste des membres en annexe)
- Pour traduire cet engagement dans les faits, les participants se sont engagés à réaliser les activités suivantes :
 1. Sensibilisation des communautés agro-éleveurs sur la prévention, la cohabitation et la résolution pacifique des conflits (15 Juillet 2018)
 2. Mise en place d'un comité des agriculteurs (à partir du 25 Juillet 2018)
 3. Mise en place d'un comité des éleveurs (à partir du 25 Juillet 2018)
 4. 1ère rencontre d'échange et de dialogue entre les deux comités constitués (pendant la 1^{ère} semaine du mois d'Août 2018)

ii. Contraintes

- 1) Absence des principales autorités de la région : Le sous-préfet de MANI et le Délégué n'ont pas participé à l'atelier. La présence et la participation de ces autorités aurait donné plus de poids aux recommandations et engagements issues de l'atelier et contribué positivement à leur mise en œuvre.
- 2) Méconnaissance et/ou ignorance des textes légaux sur les droits de l'enfant par le gros des participants.
- 3) Le paiement tardif très tardif des frais de séjour et transport des participants. Cette situation a joué sur la mise en place de la cellule de protection de l'enfant. .
- 4) Faible participation des femmes. Celles-ci jouent un rôle clé dans le changement de comportement tant sur le plan protection des enfants que sur le plan cohabitation pacifique des communautés. Leur participation dans des ateliers du genre est donc essentielle.

iii. Leçons apprises

- 1) La forte participation et intérêt affichés par les participants démontrent à suffisance leur volonté à protéger et à promouvoir les droits de l'enfant, la paix et la cohabitation pacifique dans la région.
- 2) Outre le renforcement des capacités des acteurs, la formation a été une opportunité de rapprocher les communautés.

3) La présence du staff de l'UNICEF a permis de savoir les principaux défis de protection de l'enfance dans la région.

Points d'Actions et leur suivi	Responsable	Echéance
1. Appuyer et faire le suivi post-formation pour s'assurer de la mise en œuvre des engagements pris	Motoyam/Méthode	Octobre 2018
2. Organiser d'autres formations de recyclage	Bakary Sogoba & Motoyam	Janvier 2018
3. S'assurer de la participation des femmes dans les prochaines formations	Motoyam	
4. Mettre à la disposition des membres de la cellule de protection des supports de sensibilisation sur les droits de l'enfant et la cohabitation pacifique	Bakary Sogoba & Motoyam	Janvier 2018
5. Privilégier le paiement direct pour les formations à venir	Bakary Sogoba, Motoyam et Fatoumata	-







United Nations
Peacebuilding

